v. 16

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

PAR

E. MULSANT

Sous-Bibliothécaire de la ville de Lyon,
Professeur d'histoire naturelle au Lycée,
Correspondant du Ministère de l'instruction publique, etc.

ET CL. REY

Membre de la Société Linéenne.

v. 16

FOSSIPÈDES

—

BRÉVICOLLES

PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Rue Hautefeuille, 24

—

1865

A MONSIEUR

GUILLEBAU

Membre de la Société Linéenne.

MONSIEUR,

Vous êtes l'un des plus intelligents explorateurs des richesses entomologiques de nos environs; la science vous doit, sous ce rapport, des découvertes intéressantes, et elle en conservera le souvenir dans

ses annales. Mais c'est moins au savant qu'à l'ami que ces pages sont offertes ; puissiez-vous y trouver un nouveau témoignage de nos sentiments affectueux.

E. MULSANT, CL. REY.

Lyon, le 10 juin 1865.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES FOSSIPÈDES DE FRANCE

Genre *Cebrio* ; OLIVIER.

gigas ; FABRICIUS.
fabricii ; LEACH.

COLÉOPTÈRES BRÉVICOLES DE FRANCE

1er GROUPE. DASCILLIDES.

1re FAMILLE. DASCILLIENS.

Genre *Dascillus* ; LATREILLE.

cervinus ; LINNÉ.

2e FAMILLE. CYPHONIENS.

Genre *Elodes* ; LATREILLE.

pallida ; FABRICIUS.
Genei ; GUÉRIN.
marginata ; FABRICIUS.

Genre *Microcara* ; THOMSON.

livida ; FABRICIUS.

Genre *Cyphon* ; PAYKULL.

coarctatus ; PAYKULL.

nitidulus; THOMSON.
fusicornis; id.
Künckeli; MULSANT et REY.
variabilis; THUNBERG.
pallidulus; BOHEMAN.
nigriceps; KIESENWETTER.
padi; LINNÉ.
Putoni; CH. BRISOUT.
Paykulli; GUÉRIN.
sulcicollis; MULSANT et REY.
depressus; id.

Genre *Hydrocyphon;* REDTENBACHER.

deflexicollis; MULLER.
australis; LINDER.

Genre *Prionocyphon*; REDTENBACHER.

serricornis; MULLER.

Genre *Scirtes;* ILLIGER.

hemisphericus; LINNÉ.
orbicularis; PANZER.

3e FAMILLE. **EUBRIENS.**

Genre *Eubria;* LATREILLE.

palustris; GERMAR.
Marchanti; J. DU VAL.

2e GROUPE. **EUCINÉTIDES.**

4e FAMILLE. **EUCINÉTIENS.**

Genre *Eucinetus;* GERMAR;

hæmorrhoïdalis; GERMAR.
meridionalis; LAPORTE.

TRIBU

DES

FOSSIPÈDES

PAR E. MULSANT ET REY.

Lu à la Société impériale d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts utiles de Lyon, dans sa séance du 2 juin 1865.



CARACTÈRES. *Tête* penchée ou perpendiculaire; engagée dans le prothorax. *Labre* distinct. *Mandibules* saillantes, arquées en tenailles, terminées en pointe. *Mâchoires* inermes ; lobe interne plus court. *Languette* courte. *Palpes maxillaires*, de quatre articles: les *labiaux*, de trois. *Antennes* insérées au devant des yeux, sous le rebord latéral du front ou de l'épistome confondu avec ce dernier ; de onze articles, mais paraissant parfois en avoir douze chez le ♂, et seulement neuf ou dix chez la ♀ . *Prothorax* à angles postérieurs prolongés en arrière. *Elytres* un peu flexibles. *Prosternum* non avancé en forme de mentonnière; prolongé en arrière après les hanches antérieures qu'il sépare, et destiné à être reçu dans une cavité du mésosternum. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* globuleuses ou subglobuleuses : les *postérieures* transverses, canaliculées en arrière pour recevoir la cuisse. *Jambes* antérieures et intermédiaires comprimées, dilatées ; à éperons allongés. *Tarses* de cinq articles; ciliés en dessous. *Corps* allongé ou suballongé.

D'après les caractères indiqués ci-dessus, les insectes de cette tribu semblent devoir être placés naturellement entre les Elatérides des auteurs et nos Mollipennes. Ils se rapprochent des premiers par leur prothorax offrant ses angles postérieurs en pointe, par leur prosternum prolongé après les hanches antérieures et destiné à se loger dans une cavité du mésosternum : des

seconds, par leurs élytres un peu flexibles ; mais ils s'éloignent des uns et des autres par différents caractères, et surtout par leurs pieds propres à fouir : de là le nom de *Fossipèdes* donné aux coléoptères de cette tribu.

Les insectes dont il est ici question se trouvant réduits, en France, à un seul genre ; il nous suffira de nous étendre sur les caractères distinctifs de ce dernier, pour faire ressortir l'organisation des espèces qui le composent.

Vie évolutive.

Les formes extérieures de nos *Fossipèdes*, rapprochées de celles des Taupins et autres genres voisins, pouvaient faire soupçonner que les larves des insectes qui nous occupent devaient se cacher dans la terre, et avoir un genre de vie analogue à celui des coléoptères, qu'ils avoisinent ; mais on a été longtemps avant d'en avoir l'assurance.

M. Mittre avait bien avancé (*Revue zoolog.*, 1839, p. 59) que les Cébrions, dans leur jeune âge, devaient sans doute se nourrir des racines de luzerne, puisque les femelles se trouvent exclusivement dans les champs ensemencés de ces plantes fourragères ; mais il n'en avait pas acquis la certitude.

En 1845, M. Lucciani aunonça (*Annales de la Soc. entom. de Fr.*, 1845, p. 111) avoir trouvé dans la terre, près des nymphes de *Cebrio gigas* ♂ et ♀, la dépouille d'une larve. Il se contenta dire que, pour la figure et la couleur, elle est semblable à celle du *tenebrio molitor*.

En 1852, dans un voyage fait en Provence, l'un de nous eut l'occasion de rencontrer, près de Digne, M. Lefebvre de Cérisy, ingénieur de la marine à Toulon, et il en apprit que ce savant était sur la voie de pouvoir faire connaître la vie évolutive de l'une des espèces de nos Fossipèdes. On l'engagea fortement à publier bientôt cette découverte intéressante.

Le 31 janvier suivant, M. Guérin-Méneville présenta à l'Institut un travail du savant ingénieur précité, sur les *Métamorphoses des Cébrions* (1), mémoire inséré dans les *Comptes-Rendus de l'Institut* de la même année, travail reproduit avec plus de développement dans la *Revue et Magasin de Zoologie*, 1853, p. 214 et suiv., et complété par des notes de M. Guérin.

M. de Cérisy, en faisant défricher un jardin situé dans les montagnes, à quelques lieues de Toulon, dans un endroit où les Cébrions avaient coutume de se montrer après des pluies d'orage, trouva, dans la terre, des larves de diverses grosseurs, qu'il soupçonnait être celles de ces insectes.

(1) Voir : *Comptes-Rendus*, t. XXXVI, p. 223 (1853).

Le 20 juin 1852, il en trouva une plus grosse que de coutume, ayant déjà commencé à former une cavité pour y subir sa métamorphose. Le 7 juillet, elle se changea en nymphe; le 5 août, il en sortit une femelle de *Cebrio gigas*.

Quelque temps après, M. de Cérisy parvint à élever de ces larves dans une terre renfermant des racines des plantes de la localité, et du chevelu des arbres forestiers. En tenant un jour dans sa main de la terre renfermant une de ces larves, il reconnut qu'elle répandait une liqueur destinée à ramollir la terre dure et compacte, et que le premier anneau de son corps, en jouissant de la faculté de se dilater, facilitait les efforts qu'elle faisait pour se créer un chemin souterrain. Il envoya quelques-unes de ces larves à M. Guérin, pour en donner la description et compléter les dessins joints à cet envoi. Empêché par d'autres occupations, ce dernier en remit le soin à M. Chapuis.

Voici la description donnée par ce dernier (1):

Tête cornée, en partie enfoncée dans le prothorax, à bouche dirigée en avant et un peu en bas.

Plaque sus-céphalique légèrement convexe, à surface inégale, ridée et ponctuée, munie de deux carènes transversales flexueuses, peu élevées; sans chaperon ni lèvre supérieure ; présentant au milieu de son bord antérieur une pointe aiguë, et, de chaque côté, un prolongement subcorné à contours arrondis, et densement recouvert de longs poils dorés.

Ocelles nuls.

Antennes articulées immédiatement en dehors de l'insertion des mandibules, dirigées en avant et reçues dans un sillon creusé à la face externe de ces dernières ; formées de trois articles portant quelques soies : les deux premiers presque égaux : le troisième très-grêle, à peine le tiers du précédent en longueur, et accompagné d'un petit article supplémentaire de moitié moins long.

Mandibules très dures, peu allongées, comme excavées à leur face supérieure, formées d'une lame falciforme peu épaisse, large, munies sur leur bord interne d'une dent triangulaire un peu arquée, et, au-dessous de celle-ci, de deux séries de longs poils.

Mâchoires écailleuses, formées d'une pièce cardinale allongée, soudée au menton dans toute sa longueur; d'une pièce basilaire assez courte, prolongée en dedans en un lobe continu, densement recouvert sur ses bords

(1) *Mémoires* de la Soc. d'agr. de la Soc. des Sc. de Liége, t. VIII (1853), p. 488, pl. v, fig. 4. — *Id.* tiré à part, p. 148.

de longs poils jaunes et portant en dehors un lobe externe mobile, formé de deux articles presque égaux; d'un palpe maxillaire de quatre articles, dont les deux premiers assez gros et courts : le troisième un peu plus long: le quatrième à peu près de même longueur, mais plus grêle.

Lèvre inférieure de la même consistance que les mâchoires, formée d'un menton allongé, étroit, soudé avec les pièces cardinales des mâchoires dans une grande partie de sa longueur; présentant antérieurement des pièces palpigères entièrement confondues, et portant des palpes labiaux bi-articulés, sans trace de languette.

Segments thoraciques revêtus de tegments écailleux, comme les segments abdominaux; prothorax plus long que les deux segments suivants réunis, coupé obliquement d'arrière en avant aux dépens de la face supérieure, de manière que son prolongement inférieur recouvre la plus grande partie de la plaque sous-céphalique et la base des organes buccaux; écusson dorsal lisse, très-développé, recouvrant les cinq sixièmes du segment; écusson ventral étroit, limité par deux sillons latéraux écailleux dans la plus grande partie de sa longueur.

Mésothorax et *métathorax* peu allongés, présentant des écussons ventraux un peu plus larges que celui du prothorax et submembraneux : des écussons dorsaux, le premier est lisse : le second est orné de quatre carènes transversales rugueuses.

Pattes courtes, fortement épineuses, articulées sur les côtés de la ligne médiane, formées d'une hanche obconique, courte, dirigée de dehors en dedans; d'un trochanter, d'une cuisse et d'une jambe à peu près de même longueur; d'un tarse formé par un ongle simple, peu développé : pattes antérieures insérées au bord postérieur du prothorax, très-réduites, plus courtes et beaucoup plus grêles que les suivantes.

Segments abdominaux, au nombre de neuf, cylindriques, revêtus en dessus et en dessous d'écussons écailleux résistants : les inférieurs moins développés que les supérieurs; écusson dorsal du premier orné de carènes semblables à celles du métathorax, mais au nombre de sept ou huit : celui du suivant présentant des carènes analogues, mais beaucoup moins marquées : les autres segments n'offrent en dessus que de légères ondulations : segment terminal du double plus long que les précédents, à extrémité obtuse.

Anus inféro-antérieur, sous forme d'une ouverture arrondie, limité par deux sillons latéraux convergeant en arrière, de sorte que le segment paraît formé presque en entier par l'arceau dorsal.

Stigmates ovalaires, au nombre de neuf paires : la première, située inférieurement au bord antérieur de l'écusson dorsal du mésothorax : les huit autres au bord antérieur des segments abdominaux.

Corps cylindrique, obtus à ses extrémités ; d'un jaune rougeâtre assez vif, lisse et brillant ; parsemé de quelques poils rares, dressés, jaunâtres, plus nombreux sur les parties antérieures et postérieures.

Long. $0^{m},05$ à $0^{m},06$. — Larg. $0^{m},005$.

Cette larve possède une faculté qui n'a été jusqu'à ce jour signalée, du moins à un degré pareil, chez aucune larve de coléoptère, celle de gonfler et de dilater l'espace membraneux qui unit la plaque sous-céphalique au prothorax. M. Chapuis s'est naturellement demandé si cet appareil était le réservoir destiné à la sécrétion de la salive dont se sert cette larve, pour humecter la terre desséchée et endurcie par le soleil du midi. Des recherches anatomiques pourront seules répondre à cette question. Mais ces mouvements de dilatation et de contraction dont jouit cet être animé, et qui sont chargés de faciliter sa progression, servent à expliquer la brièveté et l'état grêle des pattes antérieures, dont ils remplissent pour ainsi dire le rôle.

A l'état ordinaire, cette larve ne présente rien de particulier dans l'endroit où est placé cet appareil ; mais lorsqu'elle relève la tête, elle peut la redresser presque à angle droit avec le reste du corps, et la gorge présente une dilatation considérable.

Cette larve, suivant les observations de M. de Cérisy, vit cachée dans la terre, principalement sur les lieux secs, et se nourrit des racines des végétaux. Probablement, comme celles de divers Longicornes et Elatérides, elle y traîne pendant deux ou trois ans son obscure existence. Peut-être pendant les jours de forte chaleur et de sécheresse, où les plantes altérées penchent leur tête languissante, où ses morsures et ses atteintes leur seraient plus nuisibles, éprouve-t-elle, comme les vers blancs, le besoin de s'enfoncer plus profondément dans le sol, et d'y passer dans le repos ces périodes caniculaires.

Quand elle est parvenue à sa grosseur normale, et qu'elle sent approcher le moment où elle doit passer à un autre état, elle presse la terre qui l'entoure pour en former les parois plus résistantes du sépulcre dans lequel elle doit passer les jours prédécesseurs de sa résurrection.

La nymphe, suivant M. Chapuis, n'offre rien de spécial, et, comme toutes celles des coléoptères, laisse distinguer toutes les parties extérieures de l'insecte futur.

Le ♂ et la ♀ présentent entre eux des différences si sensibles, qu'on a été assez longtemps avant de les regarder comme appartenant à la même espèce. Latreille et Leach leur avaient trouvé des marques distinctives si frappantes, qu'ils avaient créé pour la ♀ un genre différent.

En 1812, M. de Cérisy trouva un ♂ et une ♀ du *Cebrio gigas*, et dans des circonstances faites pour ne pas lui laisser de doute sur l'identité de l'espèce de ces deux individus; il envoya ces insectes à notre illustre Latreille, qui supprima plus tard son genre *Hammonia*. Dans la même année 1812, M. Guérin-Méneville faisait de son côté, dans les environs de Toulon. la même découverte.

Mœurs et habitudes des insectes parfaits.

Nos Fossipèdes, parvenus, vers la fin de l'été, à leur dernier état, ont, suivant les sexes, des destinées bien différentes. Les femelles, condamnées par la privation d'ailes à ne pas s'éloigner des endroits où s'est passé leur jeune âge, continuent à cacher dans les lieux ténébreux leur obscure existence. Les mâles, au contraire, pourvus de rames aériennes, peuvent mettre à profit les avantages dont la nature les a doués; mais ils attendent ordinairement des circonstances favorables pour quitter leur retraite souterraine : ils choisissent le moment où la terre, humectée par les pluies, rend plus facile pour eux les efforts à faire pour arriver à la lumière. Aussi les jours de l'automne, pendant lesquels les vapeurs des nuages se condensent en eau, présentent-ils les circonstances les plus favorables pour leur apparition. Dans ces conditions propices, ils se montrent souvent en grand nombre vers le déclin du soleil. Les éléments conjurés, comme dans l'épisode de Didon et du fils d'Anchise, racontée par Virgile, semblent même conspirer pour favoriser leurs rencontres. Si de noirs nuages se rassemblent dans les airs, si le ciel semble ébranlé par les éclats de la foudre, quand la pluie tombe par torrents, et que tous les autres insectes effrayés ont cherché un abri contre la tempête, nos Fossipèdes mettent à profit ces moments de fureur des éléments pour songer à accomplir le dernier acte important de leur vie. Ils parcourent les airs avec inquiétude, effleurent le sol en agitant leurs antennes allongées, demandent par ce moyen, à leur odorat, de découvrir la retraite où se cache la femelle. Celle-ci, rendue moins timide par le désordre de la nature, cherche elle-même alors à se rapprocher de la surface de la terre, et rend par là sa découverte moins difficile. Les mâles continuent encore pendant quelque temps à voler, quand la pluie à cessé ; mais

dès que le soleil a repris tout son empire, ils mettent fin à leurs courses aventureuses, et rentrent dans le repos. Les femelles regagnent leurs retraites, dans lesquelles elles déposeront bientôt les graines fécondes dont elles sont chargées.

Les insectes de cette tribu ne sauraient se plaire dans les régions froides ou même tempérées : il leur faut le soleil de nos provinces du Midi, ou celui des contrées plus chaudes de l'Europe ou des parties voisines.

Malgré leur affection pour les zones où les rayons lumineux brillent d'un vif éclat, ils n'étalent ni les teintes métalliques, ni les vives couleurs de la plupart des Buprestides : leur robe montre les nuances qui se confondent avec celle du sol, ou les sombres livrées des insectes lucifuges. On ne les voit ni courtiser les fleurs, ni rechercher les ombrages des arbres de nos forêts. Après une longue existence vermiforme, leur durée sous leur dernière livrée paraît assez bornée. Dès qu'ils ont rempli leur destinée, ils sont emportés par le temps sous les étreintes de la mort, comme ces feuilles d'automne que le vent disperse au loin et livre à la destruction.

Historique.

Esquissons maintenant la partie historique de la science, relativement à ces insectes.

1787. — Fabricius, dans sa *Mantissa Insectorum*, est le premier qui ait fait mention d'un ♂ de l'une des espèces ; il le plaça dans le genre *Cistela*.

1788. — Gmelin, dans la 13e édition du *Systema Naturæ*, en fit un *Cryptocephalus*.

1790. — Rossi eut sous les yeux le ♂ et la ♀ d'une autre espèce ; comme Fabricius, il fit du ♂ une cistèle. Quant à la ♀, malgré l'analogie qu'il lui trouvait avec les Taupins, il la fit entrer dans le genre *Tenebrio* de sa *Fauna etrusca*.

1790. — Olivier connut un ♂ et une ♀, mais appartenant à deux espèces différentes, et il se demandait si le ♂ de la ♀ qu'il avait sous les yeux n'avait pas les antennes conformées comme celles de celui qu'il avait en son pouvoir, et, mieux inspiré que Rossi, il créait pour ces insectes, dans le tome II de son *Entomologie*, le genre *Cebrio*, placé entre les *Melasis* et les *Elater*.

1794. — Fabricius, dans son *Entomologia systematica*, adopta la coupe nouvelle établie par le naturaliste de Provence. Elle prit dès-lors définitivement rang dans la science.

1797. — Latreille, dans son *Précis des caractères génériques des Insectes*, fit entrer le genre *Cebrio* dans sa 16ᵉ famille. Il s'y trouvait colloqué entre les Taupins et les Throsques, d'une part, et les Dascilles et les Elodes, d'autre part.

1806. — Duméril, qui n'avait pas fait mention des insectes qui nous occupent, dans son *tableau de classification*, publié en l'an VIII, les fit entrer dans sa famille des THORACIQUES ou STERNOXES, c'est-à-dire parmi ses

Coléoptères pentamères, à élytres dures, couvrant tout le ventre ; à corps allongé, aplati ; à antennes filiformes, souvent dentées ; à corcelet pointu ou sternum saillant

1809. — Latreille, dans ses *Considérations générales sur l'ordre des Crustacés, des Arachnides et des Insectes*, plaça nos FOSSIPÈDES après ses Sternoxes, en tête de sa famille des Malacodermes,

A mandibules terminées en pointe aiguë, sans échancrure ; à palpes filiformes ; à corps arqué.

Mais il crut devoir y établir pour les Cébrions à antennes en massue et très-courtes, qu'on ne savait pas encore être les ♀ des insectes de ce genre, une coupe nouvelle sous le nom de *Hammonius*.

1817. — Dans le tome III du *Règne animal* de Cuvier, Latreille réunit ses Buprestides et ses Malacodermes précédents en une famille, celle des SERRICORNES ; il la divise en sept tribus : *Buprestides*, *Elatérides*, *Cébrionites*, *Lampyrides*, *Mélyrides*, *Ptiniores* et *Lime-bois*.

Nos FOSSIPÈDES prirent place dans la troisième de ces coupes, avec les Dascilles, les Elodes et les Scirtes.

Il maintenait le genre *Hammonius*, mais en lui donnant la terminaison féminine.

Lamarck, dans ses *Animaux sans vertèbres*, avait divisé les Coléoptères Pentamères en *Filicornes*, *Clavicornes* et *Lamellicornes*. Ceux des premiers pourvus seulement de quatre palpes, constituèrent cinq familles : les *Téléphoriens*, les *Melyrides*, les *Ptiniens*, les *Buprestiens*, les *Staphiliniens*.

Nos Fossipèdes prirent place parmi les *Téléphoriens* ayant :

Des élytres recouvrant l'abdomen en totalité ou en majeure partie ; un sternum non avancé sous la tête ; des mandibules entières ; le corps mou.

1821. — Dans son *Catalogue des Coléoptères*, Dejean répartit dans deux de ses familles les *Cébrionites* de Latreille. Il colloqua les *Cebrio* et les *Atopa* (Dascilles) avec les Sternoxes, et rangea les *Cyphons* (Elodes) et les *Scirtes* avec ses Malacodermes.

1825. — Latreille, instruit par M. de Cérisy, qui lui avait appris que les insectes de son genre *Hammonia* n'étaient que les ♀ des *Cebrio*, supprima dans ses *familles naturelles* la première de ces coupes, qu'avait adoptée Leach, dans sa *Monographie des Cébrionides*, insérée dans le tome I (1824) du *Zoological Journal*. Il maintint sa famille des Serricornes; mais il la divisa en *Sternoxes* et en *Malacodermes*. Nos Fossipèdes marchèrent à la tête de ces derniers, dans la tribu des *Cébrionites*, dont ils étaient, comme dans le *Règne animal*, les premiers représentants.

1829. — Dans la 2e édition de ce dernier ouvrage, nos insectes ne changèrent pas de place.

1841. — Erichson, dans son travail *sur les larves des insectes*, imprimé dans ses *Archives pour l'histoire naturelle*, penchait pour les réunir aux *Elatérides*.

1845. — M. Blanchard, dans son *Histoire naturelle des Insectes*, constitua avec les *Cébrionides*, le quatrième groupe de sa tribu des Lampyriens.

1845. — M. Redtenbacher ne les mentionna pas dans ses genres de la Faune d'Allemagne, publiés la même année, ni dans sa première édition de sa *Fauna austriaca*.

1853. — Dans le *Catalogue des larves des Coléoptères*, publié par MM. Chapuis et Candèze, nos Fossipèdes constituent à eux seuls une famille particulière, adoptée depuis par MM. Lacordaire (1), Redtenbacher (2), Leconte (3) et Jacquelin Du Val (4).

Nos Fossipèdes sont réduits, en France, comme nous l'avons dit, au genre suivant :

Genre *Cebrio*, Cébrion; Olivier.

Olivier, Entom. tome 2 (1790), n° 30 *bis*.

Caractères. Ajoutez à ceux de la tribu :

Antennes différentes, suivant les sexes, comme il sera dit ci-après. *Mandibules* laissant un vide, dans le repos, entre leur extrémité et le labre. *Mâchoires* à deux lobes droits, ciliés : l'interne plus court. *Palpes maxillaires* allongés, subfiliformes, à deux articles : le plus long, le dernier, sub-

(1) *Genera des Coléoptères*, tome IV (1857), p. 232.

(2) *Fauna austriaca*, 2e édit. (1858), p. 514.

(3) *Classification of the Coleoptera*, Ire partie (1861), p. 174.

(4) *Genera des Coléoptères d'Europe*, p. 145. t. 3.

comprimé, très-légèrement sécuriforme. *Palpes labiaux*, près d'une fois plus courts que les maxillaires ; subfiliformes. *Menton* presque carré ou presque en demi-cercle. *Prothorax* transverse ; anguleusement avancé dans le milieu de son bord antérieur ; à angles postérieurs prolongés en arrière en forme d'épine. *Elytres* de forme et de longueur variables, suivant les sexes. *Ailes* existantes (♂) ; nulles (♀). *Hanches antérieures* globuleuses, séparées par le prosternum. *Hanches intermédiaires* presque contiguës, un peu séparées par le métasternum avancé en pointe. *Hanches postérieures* transversales ; canaliculées en arrière, sinueusement et graduellement rétrécies au bord supérieur de cette gouttière sur leurs trois cinquièmes extérieurs. *Cuisses* comprimées, graduellement plus larges dans leur milieu. *Jambes* comprimées : les quatre antérieures graduellement larges de la base à l'extrémité, souvent sinueusement arquées sur leur tranche externe ; à angle antéro-externe saillant ; plus longues chez le ♂ que chez la ♀ ; munies d'éperons allongés : ceux des quatre antérieurs presque égaux : ceux des postérieurs inégaux : l'interne plus long. *Tarses* garnis en dessous de cils en partie spinosules ; moins allongés chez la ♀ que chez le ♂ : les quatre premiers articles graduellement plus courts. *Ongles* simples ; assez grands. *Dos de l'abdomen* de huit arceaux : le pygidium ou dernier arceau, suivi chez le ♂ par une sorte de postpygidium divisé en deux pièces, destiné à protéger les organes internes. *Ventre* de six arceaux apparents ; mais, en réalité, de sept (1) : le sixième ou avant-dernier complétement voilé par le cinquième ; le dernier destiné à protéger les parties internes plus ou moins apparentes.

On peut ajouter, du moins pour les espèces suivantes :

Epistome non relevé en rebord, en devant. *Yeux* situés sur les côtés de la tête ; entiers ou à peu près ; plus gros et plus saillants chez le ♂ que chez la ♀. *Prothorax* une fois au moins plus large que long ; angles de devant plus infléchis chez le ♂ que chez la ♀ ; assez faiblement élargi d'avant en arrière sur les côtés, d'abord en ligne courbe, puis en ligne presque droite ou à peine sinuée ; un peu en angle tronqué ou obtus dans le milieu de sa base, sinué ou échancré en arc de chaque côté de cette partie médiane,

(1) Jacquelin Du Val a signalé, le premier, cet arceau, qui ne peut être aperçu sans disséquer l'insecte, c'est-à-dire sans enlever le cinquième arceau, à moins que celui-ci, un peu soulevé, soit naturellement soit artificiellement, ne puisse permettre d'apercevoir l'arceau caché qu'il recouvre. On peut donc, avec M. Lacordaire, donner six arceaux apparents au ventre de ces insectes.

avec les angles postérieurs prolongés en épine ; sans rebord en devant et à la base ; étroitement rebordé de chaque côté. *Ecusson* ordinairement oblong. *Elytres* voilant à peu près tout l'abdomen chez le ♂, raccourcies chez la ♀, arrondies aux épaules, sur lesquelles s'incourbent les angles du prothorax, en débordant peu les côtés de celui-ci ; munies d'un rebord étroit ; à huit ou neuf stries, y comprise celle qui joint le rebord : la voisine ou la huitième, plus ou moins obsolète : ces stries plus marqnées chez la ♀ que chez le ♂. *Ailes* nulles chez celle-ci.

♂ *Antennes* plus longues que la moitié du corps ; composées de onze articles, mais paraissant en avoir douze : le onzième étant appendicé ou suivi d'un faux article : le premier arqué, moins long que le quatrième : les deuxième et troisième très-courts, une fois plus larges que longs, presque égaux : les suivants allongés, comprimés, rétrécis de la base à l'extrémité, presque dentés en scie et ciliés en dessous. *Yeux* plus gros, plus saillants. *Prothorax* moins convexe, à angles de devant plus déclives. *Elytres* contiguës à la suture ; voilant presque complétement le dos de l'abdomen ; rétrécies en ligne courbe à leur partie postéro-externe, jusqu'à l'angle sutural. *Ailes* développées. *Dos de l'abdomen* de huit ou neuf arceaux : le neuvième formé de deux pièces séparées, destinées à protéger les parties plus internes. *Cuisses* moins renflées. *Tibias* mois longs, moins arqués, moins robustes. *Tarses* plus longs que les tibias.

♀ *Antennes* faiblement prolongées après l'extrémité des angles postérieurs du prothorax ; composées normalement de onze articles, mais ne paraissant souvent en avoir que neuf ou dix, par suite de la soudure ou de la séparation peu distincte de quelques-uns des derniers : le premier épaissi, arqué, le plus long : les deuxième et troisième subglobuleux : les suivants courts, plus larges que longs, serrés, graduellement renflés de manière à former une sorte de massue. *Yeux* moins gros, moins saillants. *Prothorax* plus convexe, moins déclive à ses angles de devant. *Elytres* laissant à découvert au moins les deux derniers arceaux du dos de l'abdomen ; déhiscentes à la suture, subarrondies à leur partie supérieure. *Ailes* nulles ou rudimentaires. *Dernier arceau du dos de l'abdomen* non divisé. *Cuisses* plus fortes, plus renflées. *Tibias* proportionnellement un peu plus courts et un peu arqués, plus robustes. *Tarses* moins longs que les tibias, à articles moins allongés.

α Elytres n'offrant pas chacune distinctement neuf stries également prononcées. Elytres d'un roux testacé (♂ et ♀). *Gigas.*

βα Elytres offrant chacune neuf stries également prononcées. Elytres brunes (♂ et ♀). *Fabricii.*

Cebrio gigas; FABRICIUS.

♂ Tête et prothorax noirs; ponctués, garnis de poils d'un fauve roussâtre, parfois usés : la première creusée d'une fossette sur le milieu de la partie antérieure du front : le second à angles postérieurs presque droits extérieurement à la base, et terminés par une épine dirigée en arrière. Antennes noires; à premier article à peine aussi long que la moitié du quatrième. Elytres d'un roux testacé; à huit ou neuf stries, ponctuées ainsi que les intervalles (la huitième ou submarginale, et souvent la neuvième, obsolète) : les cinquième et sixième à peu près égales à leurs voisines. Intervalles peu convexes, garnis de poils concolores, fins et couchés. Dessous du corps et cuisses d'un roux orangé; pubescents. Poitrine parfois obscure. Tibias et tarses bruns.

Cistela gigas. FABR. Mantissa insect. t. I. p. 84. 1.
Cebrio longicornis. OLIV., Entom. t. 2. nº 30 *bis*, p. 1. pl. 1. fig. 1.
Cebrio gigas. FABR., Entom. Syst. t. IV. I. II. p. 41. 1. — *Id.* Syst. eleuth. t. 1. p. 14. 1. — PANZ. Faun. germ. V. 10. — LATR. Hist. nat. t. VIII. — *Id.* Gener. t. II. p. 251.
Cebrio promelus. LEACH, Zool. Journ. I. 39.
♂ et ♀. *Cebrio gigas.* LATR., Règn. anim. édit. Masson, t. I. 200. pl. 31. fig. 2. (♂), 3 (♀) — DE CASTELN., Hist. nat. t. I. p. 253. 9. — L. REDTENB., Faune austr. 2e édit. p. 514. — JACQUELIN DU VAL, Glanures entom. t. 1, p. 107. 1.

♂. Long. $0^{m},0168$ à $0^{m},0190$ (7 1/2 à 8). Larg. $0^{m}0067$ (3) aux épaules.

♂ *Corps* allongé; médiocrement convexe. *Tête* noire; marquée de points enfoncés gros ou assez gros, donnant chacun naissance à un poil fauve ou d'un fauve blond, souvent usé; notée d'une fossette plus ou moins sensible sur le milieu de la partie antérieure du front. *Mandibules* noires. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes du corps; d'un brun noir ou noir brun; à premier article à peine aussi long ou à peine plus long que la moitié du quatrième : les deuxième et troisième transverses, très-courts, subégaux : les suivants allongés, comprimés, ciliés en dessous : le onzième appendicé. *Prothorax* à angles antérieurs infléchis et paraissant presque arrondis en dessus; à angles postérieurs peu ou point sinués extérieurement à leur base, et prolongés en arrière en forme d'épine droite, terminée par un pinceau de poils fauves ou d'un fauve pâle; médiocrement

convexe ; noir ou d'un noir brun, marqué de points enfoncés moins gros, mais plus rapprochés que ceux de la tête, et donnant chacun naissance à un poil fauve ou d'un fauve blond, souvent usé. *Ecusson* noir; garni de poils d'un fauve blond; concave dans le milieu et relevé en rebord sur les côtés. *Elytres* subsinuément rétrécies jusqu'aux deux tiers, puis rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural; voilant presque entièrement le dos de l'abdomen; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; d'un roux testacé; marquées de huit ou neuf stries ponctuées : la première, ou juxta-suturale, en partie obsolète sur sa seconde moitié : les autres affaiblies à la base, confuses vers l'extrémité : la huitième, ou submarginale, obsolète. *Intervalles* peu convexes; marqués de points aussi fins et aussi serrés que ceux du prothorax, et donnant chacun naissance à un poil fin, couché, médiocrement apparent, de couleur foncière. *Pygidium* en ogive ou en triangle à côtés rectilignes, et dirigé en arrière. *Postpygidium* divisé en deux pièces. *Poitrine* brune ou d'un brun fauve; ponctuée; garnie d'assez longs poils fauves. *Prosternum* grossièrement ponctué; hérissé de poils fauves. *Mésosternum* avancé en pointe jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Ventre* d'un roux testacé ou d'un testacé jaune; ponctué; garni de poils fins, peu apparents. *Pieds* pubescents. *Cuisses* d'un roux orangé, avec l'articulation fémoro-tibiale obscure. *Tibias* bruns ou bruns noirs, souvent avec la partie postéro-interne d'un fauve blond. *Tarses* garnis de cils spinosules en dessous; plus longs que les jambes; bruns ou d'un brun noir; dernier article des antennes moins long : le dernier des suivants presque aussi long que le premier.

♀ *Entièrement d'un roux testacé, avec les yeux, l'extrémité des mandibules et les éperons, noirs. Tête et prothorax garnis sur les côtés de poils peu épais; ponctués : la première plus grossièrement, et creusée d'une fossette sur le milieu de la partie antérieure du front : le second à angles postérieurs en ligne droite extérieurement à leur base et prolongés en arrière en une épine plus courte. Elytres glabres; raccourcies; déhiscentes, en ligne courbe à la suture sur leur deux derniers cinquièmes; à huit ou neuf stries (la huitième ou submarginale, obsolète). Intervalles peu convexes, marqués d'une ponctuation qui atteint les stries.*

♀ *Hammonia Latreillii.* Leach, Zool. Journ. t. I. p. 43. 1.

♂ et ♀ *Cebrio gigas.* Latr. Regn. anim. édit. Mass. t. I. 200. pl. 31. fig. 2 et 3.

Long. $0^m,0202$ à $0^m,0270$ (9 à 12), y compris l'oviducte. — Larg. $0^m,0061$ à $0^m,0070$ (2 3/4 à 3 1/8).

Corps suballongé ; convexe. *Tête* et *épistome* d'un rouge roux testacé ; la première, grossièrement ponctuée ; glabre ; creusée d'une fossette sur le milieu de la partie antérieure du front. *Mandibules* d'un rouge testacé à la base ; noires ou noirâtres à l'extrémité. *Yeux* noirs. *Antennes* à peine prolongées jusqu'au quart ou au tiers des côtés du prothorax ; d'un roux testacé ; de onze articles : le premier, cilié, arqué, au moins aussi long que les trois suivants réunis : les deuxième et troisième suborbiculaires : le quatrième cupiforme : les suivants serrés, transverses, graduellement dilatés en massue : quelques-uns des derniers parfois peu distinctement séparés. *Prothorax* à angles antérieurs un peu moins infléchis que chez le ♂ ; peu chargé sur les côtés ; d'abord en ligne courbe, puis en ligne presque droite ou faiblement sinuée ; bissinué à la base, avec le milieu de celle-ci, en angle dirigé en arrière, et les angles postérieurs moins longuement prolongés en épine que chez le ♂, seulement garnis de quelques poils ; convexe ; d'un roux testacé ; marqué de points rapprochés, moins gros que ceux de la tête ; presque glabre, cilié en devant, et garni de poils peu épais sur les côtés. *Ecusson* presque en triangle allongé, dirigé en arrière, et émoussé à son extrémité, concave ; d'un rouge roux. *Elytres* subparallèles ou subsinuément parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, arrondies ou subarrondies à l'extrémité, déhiscentes à la suture ; en ligne courbe à leur bord interne sur les deux cinquièmes postérieurs ; munies d'un rebord latéral, affaibli vers le bord postérieur ; plus convexes que chez le ♂ ; marquées de huit ou neuf stries : la première (ou juxta-suturale) liée à la marginale au devant du rebord apical : la huitième (ou submarginale) obsolète. *Intervalles* peu convexes ; glabres ; marqués d'une ponctuation qui atteint les stries. *Dos de l'abdomen* d'un rouge testacé ou rosé. *Pygidium* presque lisse antérieurement, ponctué postérieurement ; non suivi de deux pièces séparées. *Dessous du corps* d'un roux orangé ; marqué de points donnant naissance à des poils concolores. *Pieds* d'un roux orangé. *Eperons* noirs ou noirâtres. *Ongles* en partie d'un roux testacé. *Tibias* moins longs que chez le ♂, marqués de points enfoncés râpeux, piligères. *Tarses* plus courts que les tibias.

Cette espèce se trouve en Provence et en Languedoc. Elle nous a souvent été envoyée de Draguignan par feu notre ami Doublier.

Cebrio dubius; Rossi.

♂ *Tête et prothorax moins ponctués, garnis de poils roux, parfois usés : le second parfois en partie d'un rouge ferrugineux, à angles postérieurs prolongés en pointe assez longue. Antennes dentées, noires, avec le premier article d'un roux testacé ; à premier article égal aux trois cinquièmes du quatrième. Elytres d'un roux fauve, ordinairement avec le rebord marginal en partie noirâtre ; ponctuées ; garnies de poils concolores fins et couchés ; subobsolètement striées sur leur seconde moitié ou un peu plus. Dessous du corps et cuisses d'un jaune ou roux testacé, pubescent. Poitrine parfois nébuleuse. Tibias et tarses d'un fauve brunâtre.*

♂ *Cistela gigas* Rossi, Faun. etrusc. t. I. p. 100. pl. 7. fig. 9.

Long. $0^{m},0160$ à $0^{m},0190$ (8 à 9). — Larg. $0^{m},0056$ à $0^{m},0059$ (2 1/2 à 2/8) aux épaules.

Obs. Cet insecte diffère du *C. gigas* ♂ par son corps plus étroit, sa tête non creusée d'une fossette, ou n'en offrant que de faibles traces ; par son prothorax assez fortement sinué à la base externe de ses angles postérieurs épineux ; par ses antennes fortement dentées, à premier article et quelquefois avec le deuxième d'un roux testacé plus ou moins clair, offrant le premier article proportionnellement plus long, relativement au quatrième ; par ses élytres d'une teinte plus fauve, avec le rebord externe noir ou noirâtre sur sa seconde moitié ; à stries nulles ou à peu près sur le tiers antérieur, ou plus ou moins faibles, obsolètes et peu faciles à compter sur le reste, etc.

♀ *Entièrement d'un roux testacé, avec les yeux, l'extrémité des mandibules et les éperons, noirs. Tête et prothorax ponctués, garnis de poils concolores peu épais : la première ponctuée moins finement que le second ; celui-ci à angles postérieurs sinués extérieurement à leur base. Elytres glabres ; raccourcies ; déhiscentes, en ligne courbe à la suture, sur les deux tiers postérieurs ; à neuf stries sulciformes : les cinquième et sixième aussi longues que les voisines. Intervalles peu convexes ; ponctués.*

♂. *Tenebrio dubius.* Rossi, Faun. etrusc. t. 1. p. 234. pl. 1. fig. 2.
♀ *Cebrio brevicornis.* Oliv. Entom. t. 2. n° 30. p. 2. pl. 1. fig. 2.
♂ et ♀. *Cebrio neapolitanus.* Costa, Ann. dell' Accad. degli Aspir. 2e serie. I. p. 137.
♂ et ♀. *Cebrio dubius.* Jacquelin Du Val, Glanures entom. t. 1. p. 109. 2.

Long. 0m,10225 à 0m,0250 (10 à 11), y compris l'oviducte. — Larg. 0m,0067 (3).

Patrie : la Corse, la Sardaigne et la majeure partie de l'Italie, jusqu'à Naples.

Le *Cebrio corsicus* (Jacquelin Du Val, *Glanures entom.*, t. I, p. 111-3) ne diffère de l'espèce précédente que par la brièveté des angles postérieurs de son prothorax, qui forment une dent plutôt qu'une épine. Ce segment est aussi parfois d'un roux testacé, soit en devant, soit assez largement sur les côtés, soit aux angles postérieurs ou même sur toute leur base.

Nous en avons reçu un assez grand nombre de M. Revelière.

2. **Cebrio Fabricii** ; Leach.

♂ *Dessus du corps noir ou d'un noir brun, souvent avec quelques parties d'un brun ferrugineux ; ponctué et garni sur la tête et le prothorax de poils assez longs, d'un roux livide : la première ordinairement sans fossette : le second à angles postérieurs terminés par une épine de longueur médiocre, obliquement dirigée en dehors et terminée par des poils. Elytres à neuf stries ponctuées, ainsi que les intervalles : les cinquième et sixième stries aussi longues que leurs voisines. Intervalles peu convexes, garnis de poils fins et peu apparents. Dessous du corps et cuisses d'un roux livide : tibias et tarses moins clairs.*

Cebrio Fabricii. Leach, Zool. Journ. (1824), p. 40. — Germ. Faun. ins. Europ. XXI. 8 (texte). — Jacquelin Du Val, Glanures entom. I. p. 117. 8.

Cebrio xantomerus. Germar, Faun. ins. Europ. XXI (planche).

Cebrio ruficollis. De Casteln., Hist. nat. col. t. I. p. 253. 11.

Long. 0m,0190 à 0m,0202 (8 1/2 à 9). — Larg. 0m,0064 à 0m,0067 (2 7/8 à 3).

♂ *Corps* allongé ; médiocrement convexe. *Tête* noire ; marquée de points enfoncés, rapprochés, donnant naissance à des poils d'un roux jaunâtre, parfois usés. *Labre* d'un fauve testacé. *Mandibules* d'un brun noir. *Palpes* d'un fauve roussâtre. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts de la longueur du corps ; à premier article brun ou d'un brun noir : les suivants bruns dans leur partie dorsale, d'un brun pâle ou testacé au moins sur une partie de leur moitié inférieure ; à premier article un peu plus grand ou au moins aussi grand que la moitié du quatrième : les deuxième et troisième

transverses, très-courts, subégaux : les suivants allongés, ciliés en dessous, subdentés : le onzième appendicé. *Prothorax* avancé en angle très-ouvert dans le milieu de son bord antérieur ; à angles postérieurs prolongés en une épine assez longue, obliquement dirigée en dehors et garnie d'un pinceau de poils ; noir ; marqué de points moins gros et plus serrés que ceux de la tête, donnant naissance à un poil couché, long, d'un roux jaune ou mi-doré, parfois lisse. *Ecusson* près de trois fois plus long que large, subparallèle, arrondi à l'extrémité, brun, ponctué, garni de poils peu serrés. *Elytres* subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes, rétrécies ensuite en ligne courbe, subarrondies chacune à l'extrémité ; médiocrement convexes ; brunes ou d'un brun noir ; finement ponctuées ; à stries assez profondes, plus faibles en devant, prolongées presque jusqu'à l'extrémité : la première ordinairement marquée jusqu'à l'angle sutural ; garnies à la base de poils d'un roux testacé, très-apparent, garnies ensuite de poils concolores couchés, presque indistincts. *Pygidium*, ou avant-dernier arceau ventral, arqué en arrière. *Dessous du corps et cuisses* d'un roux jaune.

♀ *Entièrement d'un rouge roux testacé, avec les yeux, la moitié des mandibules et des ongles, et les éperons, noirs. Tête et prothorax marqués sur les côtés de poils peu épais, ponctués : la première un peu grossièrement : le second plus légèrement, et à angles postérieurs terminés par une épine obliquement dirigée, plus courte que chez le ♂. Elytres glabres ; raccourcies ; déhiscentes ; en ligne courbe à la suture, à partir du tiers antérieur ; à neuf stries sulciformes, imponctuées : les cinquième et sixième plus courtes, et encloses par les voisines. Intervalles peu convexes, ponctués.*

Hammonia Latreillii. LEACH, Zool. Journ. t. I, p. 43.
Cebrio Fabricii. JACQUEL. DU VAL, Glanures, l. c. p. 118.

Long. 0^m,0212 à 0^m,0248 (9 1/2 à 11), y compris l'oviducte. — Larg. 0^m,0067 (3 l.) aux épaules.

♀ *Corps* suballongé ; convexe. *Tête, épistome* et *labre* d'un roux ou rouge testacé ; assez finement ponctués ; glabres. *Mandibules* noires, avec la base d'un roux testacé. *Antennes* et *palpes* d'un rouge ou roux testacé. *Prothorax* en angle très-ouvert et dirigé en avant, dans le milieu de son bord antérieur ; à angles postérieurs assez faiblement prolongés en arrière ; aussi finement ponctué que la tête ; d'un rouge ou roux testacé ; glabre en dessus, garni de poils sur les côtés. *Ecusson* aussi large que long ; subarrondi ou obtusément tronqué postérieurement ; d'un rouge ou roux tes-

tacé ; brièvement pubescent. *Elytres* subsinuément parrallèles jusqu'aux quatre cinquièmes ou cinq sixièmes de leur longueur jusqu'à l'extrémité : le point le plus prolongé en arrière de celle-ci correspondant à la cinquième strie ; déhiscentes et en courbe sensible à la suture, depuis le tiers de leur longueur ; munies d'un rebord latéral tranchant, émoussé et subarrondi postérieurement ; plus convexes que chez le ♂ ; marquées de neuf stries sulciformes, toutes prononcées : les cinquième et sixième plus courtes et encloses par les voisines ; ces sillons, imponctués, séparés par des intervalles ponctués, peu convexes ; glabres, d'un rouge ou roux testacé. *Dos de l'abdomen* d'un rouge roux. *Pygidium* transverse, trois fois aussi large à son bord antérieur que long sur sa ligne médiane ; ponctué postérieurement, lisse en devant. *Dessous du corps* d'un roux testacé ; garni de poils concolores. *Pieds* d'un rouge roux ; pubescents ; éperons et seconde moitié des ongles, noirs. *Tibias* moins longs que chez le ♂ ; marqués de points enfoncés, râpeux, piligères. *Tarses* plus courts que les tibias.

Obs. Cette espèce se trouve dans les parties des Pyrénées orientales voisines de la mer, et sur les bords méditerranéens de l'Espagne, jusqu'à Valence.

TRIBU

DES

BRÉVICOLLES.

CARACTÈRES. *Tête* inclinée, verticale ou même infléchie, plus ou moins atténuée en avant, plus ou moins engagée dessous ou dans le prothorax. *Front* ordinairement assez large. *Epistome* fortement transverse, quelquefois réduit à un liseré étroit (*Microcara*, *Cyphon*), généralement bien distinct du front, d'autrefois confondu en arrière avec lui (*Elodes*, *Hydrocyphon*, *Scirtes*); obtusément ou largement tronqué au sommet. *Labre* court, plus ou moins fortement transverse, quelquefois soudé avec l'épistome en une sorte de museau oblong (*Eubria*); ordinairement obtusément tronqué ou subsinué à son bord apical. *Mandibules* le plus souvent peu, rarement très-saillantes (*Dascillus*). *Mâchoires* à deux lobes simples ou bifides. *Palpes maxillaires* généralement de quatre articles, *les labiaux* de trois. *Languette* membraneuse, souvent laciniée. *Menton* presque carré ou en hémicycle, quelquefois largement échancré à son bord apical.

Yeux grands ou assez grands, plus ou moins saillants ou rarement subdéprimés, plus ou moins arrondis.

Antennes filiformes ou quelquefois dentées en scie (*Prionocyphon*, *Eubria*); insérées dans une fossette profonde située de chaque côté du front en avant du bord interne des yeux; composées de onze articles, dont le premier presque toujours plus épais.

Prothorax plus ou moins fortement transverse, constamment plus étroit en avant.

Ecusson de grandeur moyenne, ordinairement ogival ou triangulaire.

Elytres quelquefois assez coriaces, d'autrefois de consistance plus molle; allongées, oblongues ou ovalaires; recouvrant entièrement l'abdomen; offrant latéralement un repli inférieur généralement prolongé jusqu'au sommet.

Repli inférieur du prothorax souvent obliquement coupé soit en avant,

soit en arrière, quelquefois (*Dascillus*) presque droit postérieurement. *Antépectus* fortement transversal, quelquefois plan, d'autrefois très-étroit et perpendiculaire. *Lame du prosternum* ordinairement très-étroite, souvent enfouie entre les hanches antérieures. *Lame du mésosternum* de forme variable, souvent étroite, rarement carrée ou obtriangulaire. *Métasternum* large, transverse, parfois (*Eucinetus*) rétréci sur ses côtés.

Hanches antérieures et *hanches intermédiaires* plus ou moins coniques, plus ou moins saillantes, plus ou moins rapprochées, quelquefois assez écartées l'une de l'autre : *les postérieures* transverses, subcontiguës ou contiguës, plus ou moins dilatées en dedans.

Ventre offrant cinq ou parfois six (*Eucinetus*) segments visibles.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles. *Cuisses* de forme variable, plus ou moins rainurées en dessous. *Tibias* souvent grêles, rarement élargis. *Tarses* plus ou moins allongés, de cinq articles : le dernier à crochets petits et simples.

Corps oblong, ovalaire, parfois subarrondi ou subhémisphérique.

Obs. Les espèces de cette tribu, bien qu'elles s'en éloignent par le faciès, offrent cependant quelque analogie avec les *Lampyrides* et les *Téléphorides*, par la forme du prothorax des premiers genres, ce qui justifie sa place en tête de ces deux familles.

Elles se rapprochent toutes par un caractère commun, celui de la brièveté du prothorax, qui n'est jamais plus long que large, et presque toujours ou subtransversal ou fortement transversal, caractère qui nous a conduits, pour nous conformer à notre plan suivi jusqu'alors, à imposer à la tribu en question la dénomination latine de *Brevicolles*.

Etude des parties extérieures du corps.

Là, comme dans la plupart des autres Tribus, les modifications principales du systéme tégumentaire se rencontrent à la page inférieure du corps où sont représentés les divers organes qui président aux fonctions les plus importantes de la vie de relation. La page supérieure, au contraire, n'offre que très-peu de variations dans la structure des parties qui la composent.

Le corps, de forme variable, est assez épais et toujours couvert d'une fine pubescence. Il n'est jamais allongé, rarement oblong, le plus souvent ovale-oblong ou ovalaire, et quelquefois court, suborbiculaire ou subhémisphérique.

La tête, toujours beaucoup plus étroite que le prothorax, assez petite, plus ou moins transverse ou subtriangulaire, n'est jamais très-saillante, vue de dessus. Elle est le plus souvent inclinée, verticale ou infléchie. Dans les trois premiers genres, elle est implantée sous le prothorax, au lieu d'être engagée normalement dans l'échancrure de celui-ci, comme dans les genres suivants. Parfois, ainsi qu'on peut le remarquer chez les *Eubries* et les *Eucinètes*, elle s'infléchit assez sensiblement et s'engage assez fortement dans la cavité sous-prothoracique, qui subit alors des modifications en rapport à cette destination.

Le front, assez large, large ou même souvent très-large entre les yeux, se rétrécit en avant, quelquefois assez brusquement, à partir de l'insertion des antennes, de manière à présenter une espèce de museau plus ou moins saillant. Mais, en général, cette partie rétrécie est assez courte, quelquefois plus étroite, d'autrefois un peu plus large en avant et légèrement étranglée à sa naissance, comme on le voit surtout dans le genre *Eubrie*.

Les joues, assez réduites et un peu obliques, sont occupées à leur partie supérieure par les cavités antennales.

Les tempes, souvent cachées, s'étendent quelquefois derrière les yeux.

L'épistome, constamment transverse, est, la plupart du temps, comme soudé à la partie antérieure de la tête, ou bien il présente en avant un rebord ou liseré plus ou moins étroit et presque toujours situé sur un autre plan que le bord antérieur du front. *Les Eucinètes* cependant nous offrent l'exemple du cas contraire; mais alors cette même pièce est séparée du reste de la surface par une suture bien visible. Son bord apical se montre entier, tronqué ou largement et obtusément arrondi, ou, plus rarement, faiblement subsinué dans son milieu.

Le labre, toujours visible, est plus ou moins saillant, plus ou moins fortement transverse, avec son bord antérieur le plus souvent entier, tronqué, obtusément arrondi; d'autrefois légèrement subsinué ou même largement, mais très-faiblement échancré. Il est ordinairement situé sur un autre plan que l'épistome, et, dans d'autres cas, sur le même plan que cet organe avec lequel il concourt à former le museau, et auquel il paraît soudé chez les *Eubries*. Dans le genre *Dascille*, il offre une particularité tout exceptionnelle, celle de se prolonger au milieu de son bord apical en un lobe corné, flanqué de chaque côté d'une expansion membraneuse.

Les mandibules, généralement peu saillantes, sont quelquefois très-petites et cachées. Elles affectent, dans ce dernier cas, une forme large, courte et trigone. Toujours arquées en dehors, elles se montrent dans certains

genres plus ou moins grêles et plus ou moins falciformes ; d'autrefois elles sont un peu plus fortes, et alors elles sont unidentées à leur côté interne. Dans le genre *Dascille*, elles sont notablement saillantes et robustes, dentées avant leur pointe qui est alors large et solide au lieu d'être aiguë ou acuminée.

Les mâchoires n'offrent que peu d'importance, si ce n'est dans le développement de leurs lobes, qui sont au nombre de deux. Ceux-ci sont tantôt allongés et seulement cornés à leur bout, tantôt courts, peu visibles, coriaces, obtus à leur sommet. Ils sont le plus souvent ciliés et quelquefois assez densement, presque toujours simples, à l'exception du genre *Dascille*, où l'externe est assez profondément bifide à son extrémité.

Les palpes maxillaires semblent jouer un rôle plus important, quant aux modifications de leur structure. Ils sont assez développés, composés de quatre articles, dont le basilaire est constamment beaucoup plus court et même rarement rudimentaire. Ils sont ordinairement subfiliformes ; cependant, dans le genre *Eubrie*, ils paraissent un peu élargis à leur extrémité par suite de la forme de fer de hache qu'affecte le dernier article. Celui-ci, dans les autres genres, est quelquefois oblong et obliquement tronqué au bout comme chez les Dascilles ; d'autrefois il est plus ou moins conique ou acuminé au sommet ; tantôt plus long, tantôt pas plus long que le pénultième, il est dans les Hydrocyphons beaucoup plus petit que le précédent, qui est subtriangulaire ou un peu oblong. Le deuxième article est le plus souvent allongé, généralement le plus grand de tous. Cependant, chez les *Microcares*, les trois derniers articles nous semblent subégaux.

Les palpes labiaux, composés de trois articles dinstincts, sont moins développés que les précédents. Leur dernier article, souvent moindre que le deuxième, nous présente dans plusieurs genres (*Elodes*, *Microcara*, *Prionocyphon et Scirtes*) une disposition toute spéciale et toute curieuse, bien capable de dérouter quiconque cherche à approfondir les secrets de la nature et de la Providence, quant à leur marche et à leurs prévisions. Ce dernier article, disons-nous, au lieu d'être inséré bout à bout à la suite du pénultième, est implanté perpendiculairement près de la base du côté interne de celui-ci, qui est alors plus ou moins allongé et plus ou moins obliquement coupé intérieurement, avec son sommet plus ou moins obtus ou bien encore obtusément subacuminé. Dans cette disposition, ce dernier article est toujours plus ou moins en forme de massue obtuse ; mais quand il est placé normalement, il affecte des formes bien différentes, suivant les genres. Tantôt beaucoup plus grand, tantôt subégal ou plus petit que le précédent,

il est subsécuriforme dans les *Dascilles*, ovale-acuminé dans les *Cyphons*, petit et conique chez les *Hydrocyphons*, très-grand et sécuriforme dans les *Eubries*. Dans les genres que nous venons de citer, le deuxième article des mêmes organes est beaucoup plus court que le dernier, excepté dans le genre *Cyphon*, où il est subégal, et dans le genre *Hydrocyphon*, où il est allongé et beaucoup plus grand que le suivant. Le premier est toujours assez court et souvent peu facile à apercevoir.

La languette est membraneuse, souvent courte et tronquée, d'autrefois saillante et circulairement ou subangulairement élargie en avant, rarement trapéziforme, sémicirculaire ou arrondie. Le plus souvent entière en avant, elle est parfois laciniée ou profondément quadrilobée à son bord antérieur. *Les paraglosses* sont ou assez larges et subéchancrées dans leur milieu, ou assez saillantes, arrondies et ciliées.

Le menton, plus ou moins visible, se montre d'une forme assez régulièrement transverse, carrée, presque toujours un peu plus étroite antérieurement, avec son bord apical entier, tronqué, subarrondi ou même faiblement subéchancré.

Les antennes, toujours assez développées et assez étroites, méritent une attention spéciale, et fournissent même des caractères génériques de premier ordre. Elles sont insérées en avant, de chaque côté du front, vers le bord interne des yeux, dans une cavité creusée à la partie supérieure des joues. Généralement filiformes, elles sont visiblement dentées en scie intérieurement dans les *Prionocyphons* et les *Eubries*, surtout à partir des troisième ou quatrième article inclusivement. Les articles de la base sont très-variables dans leurs proportions relatives, et ne doivent point être négligés pour la détermination des espèces. Le premier est le plus souvent épaissi, ou même comme dans les *Prionocyphons*, fortement dilaté en dedans en forme d'oreillette. Les deuxième et troisième, oblongs ou allongés, sont souvent très-courts; les suivants sont toujours plus ou moins oblongs ou allongés, obconiques ou subcylindriques, ou même subcomprimés.

Les yeux sont assez grands et assez réguliers, plus ou moins mais jamais très-saillants, plus ou moins arrondis dans leur pourtour, ou quelquefois, comme chez les *Eubries*, subéchancrés en dedans, au devant de l'insertion des antennes. Leurs facettes sont généralement assez fines: Leur surface supérieure est plus ou moins convexe, rarement subdéprimée; l'inférieure, également convexe, est exceptionnellement concave ou excavée chez les *Eucinètes*. Leur bord postérieur, quelquefois séparé du bord antérieur du prothorax par un intervalle sensible, touche d'autrefois à ce même bord, par lequel même il est parfois un peu recouvert.

Le prothorax, un peu plus étroit que les élytres, offre un caractère commun à tous les genres, celui d'être toujours plus ou moins transverse, c'est-à-dire distinctement plus large que long. Son bord antérieur, arrondi ou obtusément tronqué, s'étend, dans les premiers genres, en forme de bouclier, au-dessus du niveau du vertex; d'autrefois, bissinué, il est circulairement avancé dans son milieu et de niveau avec le vertex. Sa base, ordinairement bissinuée, est toujours plus ou moins largement arrondie dans son milieu, ou même rarement subtronquée ou subéchancrée au devant de l'écusson. Il est toujours plus large en arrière qu'en avant, avec ses côtés par conséquent plus ou moins obliques. Ceux-ci, finement rebordés à leur tranche, ainsi que souvent la base et les parties externes du bord antérieur, sont ou presque droits ou plus ou moins légèrement arrondis. Sa surface, généralement unie, est assez convexe et quelquefois assez sensiblement déclive en avant et latéralement. Ses angles sont ordinairement bien marqués; les antérieurs sont le plus souvent arrondis, avec les postérieurs plus droits ou legèrement émoussés.

L'écusson, d'une grandeur médiocre, présente la forme d'une ogive ou d'un triangle à côtés faiblement arqués. Sa pointe n'est jamais émoussée ou arrondie.

Les élytres recouvrent entièrement le corps. Généralement d'une consistance moins molle que chez les *Mollipennes*, elles sont tout à fait coriaces dans le genre *Eucinète*. Leur forme est plus ou moins oblongue, ovale ou même subarrondie. Dans quelques cas, élargies aux épaules, dans d'autres, subparallèles ou légèrement arrondies sur le milieu de leurs côtés, elles se rétrécissent assez brusquement en arrière, où quelquefois elles paraissent subacuminées au sommet; d'autrefois, elles sont étroitement ou même sensiblement arrondies à leur extrémité. Elles sont toujours munies dans leur contour extérieur d'un rebord distinct; et leur surface, plus ou moins convexe, parfois subdéprimée à la base le long de la suture, est le plus souvent unie, ou rarement finement substriée, ou plus rarement fortement striée; mais, dans ce dernier cas, les stries sont au nombre de cinq, et inégalement prolongées soit en avant, soit en arrière.

Leur repli, assez large à la base, se rétrécit ordinairement à partir du milieu du postpectus jusqu'à l'extrémité du premier segment ventral, puis se prolonge de là, plus ou moins étroitement, jusqu'au sommet ou jusque près du sommet, à l'exception du genre *Eucinète*, chez lequel il s'oblitère et disparait complétement bien avant l'extrémité.

Les épaules sont, en général, peu saillantes et arrondies; elles sont un

peu plus prononcées dans certains genres, et presque effacées chez les *Eucinètes*.

Les ailes existent toujours, et elles sont en entier repliées sous les élytres.

Le dessous du corps, ainsi que nous l'avons annoncé, mérite une étude particulière, comme offrant les organes les plus importants.

Les replis du prothorax, souvent obliquement coupés en avant et en arrière, le sont très-fortement chez les *Eucinètes*, et très-faiblement chez les *Dascilles*, surtout postérieurement.

L'antépectus, ordinairement perpendiculaire et réduit à une tranche très-faible au devant des hanches antérieures, offre au contraire, dans les *Dascilles* et les *Eubries*, une surface plane, horizontale et assez développée. *La lame du prosternum* semble aussi subir les mêmes modifications que l'organe auquel il est lié, c'est-à-dire que, dans le premier cas, il est très-étroit, resserré ou enfoui entre les hanches antérieures, et, dans le second cas, il est élevé et bien distinct. Sa pointe postérieure, quand elle est visible, est élargie en forme de fer de lance ou de spatule, ou bien, comme dans les *Eubries*, obtusément arrondie au sommet.

Le mésosternum suit à peu près la même marche dans les transformations de sa lame médiane, c'est-à-dire qu'elle est étroite quand le prosternum est très-étroit, ordinairement plus large quand celui-ci est plus développé, comme cela peut se remarquer, par exemple, dans le genre *Eubrie*, où cette pièce est plane, horizontale, relevée et en forme de carré transverse. Chez les *Eucinètes*, néanmoins, où l'antépectus et la lame du prosternum sont tout à fait cachés et refoulés, le mésosternum acquiert un développement anormal. Son bord antérieur offre généralement dans son milieu une entaille plus ou moins profonde, ou bien seulement une échancrure destinée à loger la tête du prosternum. Sa lame médiane, plus ou moins linéaire ou subparallèle, plus ou moins resserrée entre les hanches intermédiaires, toutefois toujours plus distincte et moins étroite que celle du prosternum, est quelquefois tronquée, le plus souvent plus ou moins incisée à son sommet. Sa surface, plus ou moins plane, est d'autrefois plus ou moins creusée ou subsillonnée longitudinalement dans son milieu. Dans les *Eucinètes*, cette même lame montre la forme particulière d'un triangle incisé à son sommet, irrégulier à sa base et prolongé au milieu de celle-ci en une capsule conique destinée sans doute à loger la pointe du prosternum.

Les médi-épisternums sont ordinairement assez développés, avec les *médi-épimères* généralement beaucoup plus étroites. Cependant, chez les *Dascilles*, celles-ci sont plus grandes que ceux-là. Ces deux pièces ont le plus sou-

vent une disposition transversale ou oblique; mais, dans les *Eucinètes*, les médi-épisternums affectent encore une direction encore plus oblique et longitudinale.

Le métasternum, quoique transverse, est quelquefois assez développé dans son diamètre antéro-postérieur, et d'autrefois plus ou moins rétréci dans le même sens, par exemple dans le genre *Scirte* et surtout chez les *Eucinètes*, où il est fortement étranglé de chaque côté, avec la partie médiane en forme de losange allongé. Son bord antérieur offre toujours dans son milieu une saillie ou angulaire ou rarement tronquée, et sur laquelle vient s'appuyer la tête du mésosternum. Son bord postérieur, subtransversal, est néanmoins plus ou moins obliquement coupé dans quelques genres et notamment dans les *Elodes;* il est plus ou moins prolongé en triangle ou en pointe dans son milieu; et cette saillie est souvent séparée du reste de la surface par une suture transversale, fine, généralement prolongée de chaque côté parallèlement au bord apical. Sa ligne médiane est assez souvent marquée d'un sillon assez fin, qui s'approfondit ordinairement en forme de fossette canaliculée sur le prolongement postérieur.

Les post-épisternums sont assez grands, assez larges, et plus ou moins rétrécis en arrière, quoique souvent d'une manière assez faible. Ils offrent quelquefois en avant une plaque lisse et oblique, étroite dans certains genres, plus développée et assez grande dans certains autres, et qu'on prendrait volontiers pour une pièce distincte appartenant au mésopectus, si l'on ne prenait garde qu'il est impossible de la désarticuler.

Les post-épimères sont cachées, excepté dans le genre *Dascille*, où elles sont triangulaires, et dans le genre *Eubrie*, où elles sont en carré long.

Les hanches sont plus ou moins creusées latéralement en dessous pour faciliter le mouvement des cuisses.

Les antérieures et les intermédiaires sont transverses ou transversalement obliques, ordinairement plus ou moins saillantes dans leur moitié interne, ovales-oblongues ou coniques. Quelquefois cependant, comme chez les *Scirtes*, la forme des intermédiaires devient un peu plus courte et commence à offrir en dedans une lame supérieure peu tranchée, mais assez distincte et un peu en forme de carré oblong.

Les postérieures, toujours transverses, sont largement sillonnées en dessous, et munies chacune en dessus d'une lame très-variable dans sa forme et dans son développement, et pouvant par là abondamment servir à la séparation des genres, attendu qu'elle joue un grand rôle dans le mécanisme animal. N'offrant, le plus souvent, sur les côtés, qu'un liseré très-étroit, ces

lames sont plus ou moins dilatées en dedans en forme de cône renversé; tandis que chez les *Scirtes*, appelés par la conformation de leurs cuisses postérieures à s'élancer vivement en avant, ces mêmes lames, nulles en dehors, sont réduites intérieurement à un petit carré, afin de ne gêner en aucune manière la liberté des mouvements de cette faculté saltatoire que la nature leur a départie. Au contraire, chez les *Eucinètes*, destinés à sauter de côté, ces mêmes lames, excessivement développées, recouvrent les cuisses postérieures à l'état de retrait, en ne leur permettant qu'un mouvement latéral, et affectent une disposition oblique, tout à fait en harmonie avec leurs habitudes, et il en est de même de la plupart des autres parties du dessous du corps. Quant à leur disposition réciproque, *les hanches* sont plus ou moins rapprochées l'une de l'autre. *Les antérieures*, souvent contiguës, sont quelquefois légèrement écartées. *Les intermédiaires*, rarement contiguës ou subcontiguës, sont en général plus ou moins distantes l'une de l'autre, suivant le développement transversal du mésosternum qui pourtant est rarement très-marqué. *Les postérieures*, le plus souvent fortement contiguës, offrent cependant intérieurement entre elles, chez les *Eubries*, un intervalle étroit, mais appréciable.

Le ventre, plus ou moins convexe, composé, le plus souvent, de cinq segments apparents, en présente, dans le genre *Eucinète*, six (♀) ou sept (♂) bien distincts. Les premier et deuxième sont ordinairement plus grands que les autres. Le cinquième est assez développé, plus ou moins sémilunaire quand il est terminal. Le premier est plus ou moins fortement rétréci dans son milieu, ou bien voilé en cet endroit par l'expansion interne des hanches postérieures.

Les pieds sont généralement assez allongés, assez grêles chez certaines espèces, assez robustes chez quelques autres, robustes chez les *Eucinètes*. *Les trochanters* sont ordinairement petits et coniques. *Les cuisses*, généralement peu renflées dans leur milieu, sont plus ou moins rainurées en dessous pour faciliter l'inflexion des tibias. *Les postérieures*, dans les *Scirtes*, appropriées à la saltation, sont très-fortement élargies en forme de disque oblong, à peu près comme dans les *Altisides*. Chez les *Eucinètes*, ces mêmes organes, moins élargis, sont sensiblement comprimés, pour pouvoir s'engager plus facilement sous l'expansion des hanches postérieures. *Les tibias*, plus ou moins étroits, dans les premiers genres, sont quelquefois un peu arqués à leur base, parfois aplanis et spinosules en dessus, terminés en dessous par deux éperons plus ou moins développés. Chez les *Scirtes*, ces mêmes éperons prennent, dans les tibias postérieurs, des proportions insolites, au point

que l'interne égale ou même surpasse la moitié de la longueur du tarse, et cela toujours pour faciliter le mouvement saltatoire, en permettant à l'être qui en est doué de se fixer fortement au plan qui lui sert de point d'appui, tout en protégeant le tarse devenu inutile. Chez les *Eucinètes*, les tibias intermédiaires et postérieurs, assez fortement élargis et subcomprimés, sont obliquement coupés, frangés ou finement pectinés à leur sommet, et armés en desous d'assez forts éperons.

Les tarses varient dans leur développement. Souvent plus courts, ils sont d'autrefois sensiblement plus longs que les tibias. Tantôt subfiliformes, tantôt un peu élargis vers leur extrémité, ils sont dans les *Eucinètes* graduellement rétrecis de la base au sommet. Leurs articles, au nombre de cinq, sont de forme variable. Ils sont ou triangulaires, ou transversaux, ou subcordiformes, ou obconiques, ou oblongs, ou allongés. Le premier est ordinairement plus et souvent beaucoup plus long que le suivant, celui-ci un peu plus que le troisième, qui est quelquefois plus ou moins légèrement transversal. Le quatrième est généralement élargi et profondément bilobé, excepté dans les deux derniers genres (*Eubria* et *Eucinetus*). Le dernier article, ordinairement étroit, un peu plus prolongé que les lobes du quatrième, se montre beaucoup plus grêle et plus développé chez les *Hydrocyphons*, les *Eubries* et les *Eucinètes*. Il est toujours terminé par deux petits crochets simples, implantés latéralement dans la plupart des genres, et au milieu du bord postical dans les *Dascilles*. Dans les *Elodes* les deuxième et troisième articles, aplanis et spinosules en dessus, sont prolongés en une dent aiguë, au sommet de leur tranche supéro-interne. Dans les *Dascilles*, les quatre premiers articles sont munis inférieurement de palettes.

Vie évolutive.

On est loin de connaitre encore d'une manière complète toutes les habitudes de nos BRÉVICOLLES dans leur premier état. Erichson, Curtis, MM. Chapuis, Candèze et Perris, sont les seuls auxquels nous devions quelques renseignements à cet égard.

Toutes les larves de ces insectes vivent de matières végétales; mais toutes ne demandent pas aux mêmes parties des plantes les éléments nutritifs qui leur sont nécessaires.

Celle des Dascilles se cache dans la terre, et ronge les racines des végé-

taux, comme celles des Hannetons, avec lesquelles, malgré son corps non recourbé, on peut lui trouver quelque analogie.

M. Ratzebourg a, le premier, trouvé cette larve, qu'il communiqua à Erichson. Voici la description faite par ce dernier, suivant la traduction donnée par M. Candèze :

Tête grosse, légèrement convexe en dessus, aplatie en dessous, à bouche dirigée directement en bas.

Ocelles nuls.

Antennes articulées sur les côtés de la tête, immédiatement au-dessus des mandibules ; de quatre articles : le premier, court et un peu épaissi : le deuxième, long, dirigé en bas, de même que le premier : le troisième, également allongé, dirigé en avant : le quatrième, petit, tuberculiforme, à peine saillant.

Plaque sus-céphalique sans chaperon distinct.

Lèvre supérieure épaisse, dirigée en bas et fermant la bouche en avant, arrondie sur son bord antérieur, complétement soudée à la base avec la plaque sus-céphalique.

Mandibules faisant saillie sur les côtés et près de l'extrémité de la lèvre supérieure ; légèrement courbées, très-fortes, munies sur leur bord interne, vers l'extrémité, d'une dent simple, et, vers le milieu, d'une forte dent bifide, formant une saillie considérable dans la bouche.

Mâchoires formées d'une pièce cardinale transversale ; d'une pièce basilaire munie à son extrémité de deux saillies assez allongées, coriacées, crochues à la pointe qui est bifide : palpes maxillaires de trois articles.

Lèvre inférieure coriacée, formée d'un menton court, transversalement quadrangulaire ; de pièces palpigères, soudées, séparées seulement par une impression et formant un corps carré ; de palpes labiaux de deux articles.

Segments thoraciques semblables aux segments abdominaux ; pattes assez allongées, formées d'une hanche assez longue, appliquée contre le corps et dirigée directement en dedans ; d'un trochanter court, soudé à la cuisse ; d'une cuisse assez longue ; d'une jambe garnie de soies, et aussi allongée ; enfin d'un tarse consistant en un ongle simple, peu développé.

Segments abdominaux au nombre de neuf, recouverts chacun en dessus d'un écusson corné, protégés en dessous par une peau parcheminée ; très-courts, sauf le dernier, qui est aussi long que les deux précédents réunis, arrondi en demi-cercle, et muni à son extrémité de deux points distants l'un de l'autre et dirigés en arrière : anus peu saillant.

Stigmates au nombre de neuf paires, dont huit sur les huit premiers seg-

ments abdominaux, sur les côtés des écussons dorsaux : la neuvième, située sur le côté inférieur du mésothorax.

Les Cyphoniens, dans leur jeune âge, se tiennent sur les plantes, principalement sur celles qui croissent dans les eaux dormantes et sur les bords des ruisseaux.

Voici la description de l'une de ces larves, donnée par M. Chapuis, d'après Erichson :

Tête un peu inclinée en bas, à contours arrondis, un peu convexe en dessus, aplatie en dessous.

Ocelles formant un groupe de chaque côté, derrière l'insertion des antennes.

Antennes articulées sur les côtés de la tête : leur premier article un peu épaissi, pyriforme : le deuxième, cylindrique, un peu plus long que le premier, et supportant une tige filiforme, composée d'une quarantaine de petits articles.

Plaque sus-céphalique brusquement rétrécie vis-à-vis des antennes, présentant en ce point une carène transversale élevée, qui limite le chaperon : celui-ci, garni sur son bord antérieur de longs poils.

Lèvre supérieure dirigée en avant, plus étroite que le chaperon, échancrée à son bord antérieur, qui présente deux prolongements spiniformes, dirigés l'un vers l'autre.

Mandibules de la longueur de la lèvre, aplaties, presque triangulaires, à bord externe arqué, ainsi que l'interne, mais celui-ci plus faiblement, et pourvu à sa base d'une surface molaire sillonnée transversalement, laquelle est membraneuse et fortement ciliée en avant : le bord interne de la mandibule est encore cilié sur une petite partie de son étendue : le reste, jusqu'à son extrémité, est glabre.

Mâchoires déprimées, presque parcheminées : lobes maxillaires soudés à la pièce basilaire : l'interne très-petit, triangulaire, fortement cilié sur son bord interne et placé à la base du second : celui-ci gros, chargé de poils denses, surtout à l'extrémité du bord externe.

Palpes maxillaires assez longs, filiformes, de quatre articles, mobiles l'un sur l'autre, comme dans l'insecte parfait.

Lèvre inférieure formée d'un menton très-gros, recouvrant presque la totalité de la face inférieure de la tête ; la languette, qui se trouve à la face interne du menton, est large, échancrée en avant, où elle est garnie de spinosules courts et simples ; sur les côtés de l'organe se trouvaient des paraglosses soudées, à la vérité, avec lui, mais dont la suture est indiquée par

une série de poils ; du milieu du bord antérieur de la languette s'élève une petite pièce conique, cornée, munie à son extrémité de quatre épines également cornées et dentées en forme de scie, sur leur bord interne.

Pièces palpigères très-distantes l'une de l'autre.

Palpes labiaux courts et de deux articles, dont le terminal plus court et plus grêle que le précédent.

Thorax formé de segments semblables à ceux de l'abdomen ; seulement, le prothorax est un peu plus grand et plus long qus les suivants, et rétréci antérieurement.

Pattes assez courtes : hanches insérées dans de faibles dépressions, obliquement dirigées en dedans : tarse muni d'un ongle simple.

Segments abdominaux au nombre de huit, recouverts d'écussons subcoriacés, s'avançant fortement sur les côtés.

Les larves des Eucinétides, dont la mission providentielle est de ronger les moisissures et autres productions fongeuses qui végètent sous les écorces des arbres malades, vivent en sociétés plus ou moins nombreuses au milieu de ces matières cryptogamiques, dont elles contribuent à empêcher la trop grande multiplication.

Notre Réaumur moderne, M. Perris, qui, le premier, nous a révélé les habitudes modestes, mais utiles de ces coléoptères sauteurs, a donné de la larve de l'une des espèces la description suivante :

Larve molle, charnue, délicate.

Tête livide, presque triangulaire, avec deux fossettes longitudinales sur le front, et deux grandes taches brunes, transversales, se joignant au vertex et simulant de grands yeux.

Vertex paré d'un petit trait brun médian : de chaque côté, un point de même couleur.

Antennes de quatre articles : le premier, en forme de mamelon rétractile : les deux suivants, courts, cylindriques ou presque globuleux : le quatrième, très-long, cylindrique et fourchu à l'extrémité, qui se termine par deux lobes déliés, dont le plus extérieur, qui est aussi le plus long, est droit, tandis que l'autre est divergent.

Epistome très-court.

Labre assez grand, légèrement exhaussé, brun et subcorné sur le bord.

Mandibules roussâtres, larges, courtes et bidentées à l'extrémité.

Mâchoires à lobe court et cilié.

Palpes maxillaires de trois articles : le premier, très-court : le deuxième, deux fois et demie aussi long : le troisième, un peu moins allongé que le précédent.

Lèvre inférieure assez profondément échancrée et ciliée.

Palpes labiaux de deux articles : tous les organes, ainsi que les antennes, sont de couleur livide.

Sous les antennes, du côté des joues, on remarque, de chaque côté, sept petits points noirs, que je considère comme des ocelles : trois supérieurs, contigus, trois au-dessous, inégalement espacés, et un peu plus bas encore, vis-à-vis de l'intervalle qui sépare les deux premiers du second rang, mais plus près du second que du premier.

Corps de douze segments : le premier, grand et séparé de la tête par un étranglement très-sensible : les trois autres, de moitié plus petits : les autres, plus petits encore, jusqu'au douzième, qui a la forme d'un mamelon. On dirait, au premier aspect, que ce dernier est composé de trois segments, parce qu'il existe en dessous deux plis transversaux qui ressemblent à des divisions ; mais les plis s'effacent sur les côtés, et ils manquent tout à fait en dessous, ce qui démontre qu'il est d'une seule pièce : c'est, du reste, ce que l'analogie fait supposer.

Le *dos* est convexe et brun, sauf au dernier segment, qui est entièrement livide : la région ventrale est livide et aplatie, surtout à la partie thoracique.

Les *pattes* sont livides ; elles m'ont paru de quatre articles dont le troisième et le quatrième sont allongés et munis chacun de deux soies. L'ongle est droit, conique et brunâtre.

L'action des pattes est secondée par le douzième segment, qui, lorsque la larve veut marcher, s'applique sur le plan de position.

Le long du corps règnent six séries longitudinales de mamelons, quatre dorsales et deux latérales : c'est principalement sur ces mamelons que sont implantés les longs poils dont la larve est hérissée. Ces poils semblent composés de deux pièces, dont l'une en cylindre et l'autre en alène. On dirait que celle-ci est sortie de la première comme d'un tube. Sur le ventre, on voit de petits poils perpendiculaires plus longs et plus nombreux sur les quatre pénultièmes segments. Il est probable que ces poils servent à faciliter la progression.

Les stigmates, très-difficiles à apercevoir, sont au nombre de neuf paires : la première est placée très-près du bord antérieur du deuxième segment, et les autres au tiers antérieur du quatrième et des sept suivants.

Lorsque l'instant de la transformation en nymphe est venu, le douzième segment se cramponne ou se colle au plan de position ; la peau de la larve se fend sur le thorax, puis vient se ramasser en se chiffonnant à l'extrémité du corps de la nymphe, comme chez la plupart des Coccinellides. Le der-

nier segment reste engagé dans cette sorte de fourreau, qui sert de point d'appui lors de la dernière transformation.

Mœurs et habitudes des insectes parfaits.

Nos Brévicolles sont en général moins empressés que beaucoup d'autres insectes à rejeter les voiles qui cachaient leurs formes les plus gracieuses. La plupart attendent que le soleil de mai ou celui plus actif de juin aient exercé sur la terre une influence salutaire, pour faire leur apparition dans nos champs.

Dès leur entrée dans la vie nouvelle ouverte pour eux, tous s'empressent, suivant leurs goûts et le rôle qu'ils sont appelés à remplir, d'utiliser les jours passagers dont ils ont encore à jouir.

Moins tardifs que la plupart des autres, et moins attachés aux lieux où ils trouvèrent la nourriture de leur premier âge, les Dascilles aiment à voltiger sur les feuilles de nos arbres, à se répandre sur les herbes de nos prairies, pour y chercher des aliments nouveaux. Leur robe, à teinte claire ou peu sombre, suffit pour révéler leur activité diurne et leur empressement à se plaire à la clarté du jour. Les rayons solaires dans tout leur éclat impriment à leurs mouvements une animation remarquable, et semblent, comme aux papillons, donner à leurs ailes une complaisance ou une facilité plus grande, pour se prêter à leurs désirs capricieux et favoriser leur inconstance.

Quelques autres Brévicolles aiment aussi l'abri des arbres de nos forêts, les ombrages de nos arbustes, ou viennent même jusque dans nos jardins butiner sur nos fleurs et s'endormir dans leurs corolles ; mais le plus grand nombre traîne une vie plus ou moins cachée.

La nature n'a pas donné à ces derniers une parure inutile : leur manteau ne brille ni d'un éclat métallique, ni de couleurs vives ou somptueuses ; leur teinte, brune ou roussâtre, est en harmonie avec leur humble condition d'existence.

Les Eucinètes, chargés par la Providence de contribuer à la destruction des substances cryptogamiques éparses sur le sol, ou de celles qui aggravent l'état maladif des végétaux qu'elles ulcèrent, s'acquittent avec zèle de leur utile mission. Leur démarche est vive ; leur mode de progression, oblique et saccadé comme celui des Orchésies, dont elles ont les mœurs. Si

l'on trouble ces insectes dans leurs fonctions, ils demandent à leurs organes du mouvement terrestre les moyens d'échapper aux dangers dont ils se croient menacés. Ils font jouer ces ressorts actifs, et s'élancent de côté, seule direction qui leur soit possible, par suite des entraves imposées à leurs cuisses postérieures, par l'expansion insolite des hanches sous laquelle elles se trouvent engagées.

Les Scirtes, plus libres dans leurs mouvements, sautent d'arrière en avant, à la manière des Puces ou des Altises.

Les autres Brévicolles se laissent parfois tomber volontairement à l'approche de la main prête à les saisir, ou cherchent dans l'agilité de leurs ailes un moyen de salut plus assuré.

Tous ces derniers recherchent les lieux ombragés et surtout les humides bords des ruisseaux, des fossés ou des étangs. Les uns se cachent dans les détritus ou dans les débris des végétaux accumulés sur les lisières de nos prés marécageux. Plusieurs se plaisent sur les haies ou sur les bois voisins des eaux dormantes. D'autres cachent parmi les joncs, les carex ou les roseaux leur existence inconnue aux regards du vulgaire, ou se fixent sur les végétaux qui leur servent de nourriture, et se tiennent souvent immobiles sur les tiges ou les feuilles, jusqu'à ce qu'un danger réel ou apparent vienne les tirer de leur somnolence.

Quelques-uns établissent leur séjour favori dans les marécages insalubres où croissent la phellandrie et la ciguë vireuse, vivent et se nourrissent de ces plantes, dont les sucs vénéneux exercent souvent une fâcheuse influence sur la santé des bestiaux qui les mangent.

Enfin, une espèce plus singulière par ses habitudes, l'*Hydrocyphon deflexicolle*, reste immergée pendant une partie de sa vie, cramponnée aux cailloux épars dans le fond des eaux courantes. Si le ciel se voile de nuages qui menacent de se condenser en eau, ceux de ces insectes qui étaient sortis de leur humide retraite pour jouir des douceurs de la température extérieure, ou pour chercher leur nourriture, s'empressent de regagner leur aquatique demeure. On les voit s'abattre sur des pierres dont la partie supérieure est à nu, et se glisser adroitement sous la face inférieure de celles-ci, comme pour y chercher un abri ; mais dès que l'orage est passé, ces petits plongeurs regagnent le sommet émergé des pierres sous lesquelles ils s'étaient réfugiés, font sécher au soleil leurs élytres humides, et s'envolent avec agilité sur les végétaux voisins.

Ces petits animaux ne réalisent-ils pas les actes les plus merveilleux de l'histoire des Naïades?

Les anciens, dans leurs conceptions poétiques, avaient créé une foule de divinités protectrices des bois et des eaux, pour faire ressortir l'influence visible ou mystérieuse de la providence d'un Dieu qu'ils ignoraient. Plus attachante et plus vraie, l'étude de la nature nous révèle d'une manière évidente l'action bienfaisante de la puissance divine qui régit l'univers, et nous montre la part que prennent les insectes au maintien de cette harmonie admirable, qui doit être sans cesse pour nous un sujet de reconnaissance et d'admiration.

Historique.

Nos Brévicolles, comme les insectes de diverses autres tribus, ont subi dans leur classification des mutations assez nombreuses, avant de voir leurs espèces rapprochées les unes des autres, comme elles le sont aujourd'hui.

1758. — Linné, soit dans la 10e édition de son *Systema Naturæ*, qui doit servir de point de départ, soit dans la 12e édition du même ouvrage (1767), soit enfin dans la 2e édition de sa *Fauna suecica* (1761), colloqua, principalement dans son genre *Chrysomela*, la plupart des insectes de cette tribu : une autre espèce fut mêlée à ses *Lampyris*.

1775. — De Geer, dans le cinquième volume de ses mémoires, plaça l'une des deux espèces décrites dans ses ouvrages parmi ses Chrysomèles, et l'autre parmi ses Ptines.

1775. — Fabricius, dans son *Systema Entomologiæ*, n'osant allier nos Brévicolles à ses Chrysomèles, les réunit aux Cistèles, avec lesquelles elles lui semblaient avoir plus d'analogie. Il suivit la même marche dans son *Species Insectorum* (1781) et dans sa *Mantissa Insectorum* (1787) ; mais, dans son *Species*, il colloqua avec ses Chrysomèles une espèce sauteuse, qui lui était restée inconnue auparavant.

Les autres entomologistes de l'époque marchèrent, en général, sur les traces : les uns, de Linné ; les autres, de Fabricius. Cependant quelques-uns des insectes qui nous occupent furent égarés parmi les Altises par Müller, parmi les *Cantharis* par Thunberg, et parmi les *Cryptocephalus* par Gmelin.

1792. — Fabricius, dans son *Entomologia systematica*, modifia ses premières dispositions. Il transporta dans les rangs de ses Galleruques une partie des espèces dont il avait fait des Cistèles, et, à l'exemple de Müller, admit parmi ses Altises l'espèce sauteuse dont il avait, à l'exemple de Linné, fait une Chrysomèle dans ses deux ouvrages précédents.

1797. — Latreille, dans son *Précis des caractères génériques des Insectes*, reconnut, le premier, le voisinage dans lequel devaient figurer nos Brévicolles. Il en composa, avec les Cébrions, sa seizième famille ayant pour caractères :

Antennes filiformes, de la longueur du corps (exceptionnellement très-courtes, de dix articles, grossissant insensiblement, et perfoliées dans une seule espèce de Cébrion). *Mandibules* plates ou avancées. *Antennules* filiformes, avancées. *Mâchoires* à deux divisions étroites. Tous les *tarses* à cinq articles.

Nos Brévicolles constituèrent deux genres nouveaux :

Mâchoires à deux lobes presque laciniés. *Lèvre inférieure* à divisions avancées, sétacées. *Pénultième article des tarses* bilobé. *Corps* oblong. *Corcelet* presque caché, un peu plus étroit antérieurement. *Dascillus*.

Second article des antennules postérieures dilaté. *Mâchoires* à divisions avancées. *Lèvre inférieure* échancrée. *Pénultième article des tarses* bilobé. *Corps* arrondi, convexe. *Corcelet* court, large. *Elodes*.

1798. — Paykull, auquel était resté inconnu l'ouvrage de Latreille, mais aussi bien inspiré que lui, créa, dans le tome II de sa *Fauna suecica*, le genre *Atopa*, faisant double emploi avec celui de *Dascillus*, et celui de *Cyphon* correspondant à celui d'*Elodes* de l'entomologiste français.

1801. — Fabricius, dans son *Systema Eleutheratorum*, adopta les deux genres nouveaux de l'entomologiste suédois.

1804. — Latreille, dans le tome VIII de son *Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*, continua à accoler nos Brévicolles aux Fossipèdes. Ils formaient, avec ces derniers, une famille de Coléoptères, celle des Cébrionates, bornée, pour les insectes qui nous occupent, aux genres *Dascillus* et *Elodes*.

1806. — Le même auteur, dans son *Genera Insectorum*, fit entrer nos Brévicolles parmi ses Malacodermes, et les plaça à la tête des insectes de cette famille.

Il établit dans son genre *Elodes* deux sections : la première comprit les espèces ayant les pieds propres à la marche ; la seconde, celles qui ont la faculté de sauter.

1806. — Duméril, dans sa *Zoologie analytique*, répartit nos Brévicolles dans deux familles différentes : les *Atopes*, en raison de leurs élytres dures, firent partie des *Thoraciques* ou *Sternoxes* (VIIIe famille) ; les *Cyphons*, aux élytres molles, prirent rang parmi les *Mollipennes* ou *Apalytres* (Xe famille).

1809. — Latreille, dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des Animaux*, conserva nos Brévicolles dans la même famille, après les *Cébrions*, qu'il transportait de celle des Sternoxes dans celle des Malacodermes.

1817. — Dans le troisième volume du *Règne animal* de Cuvier, l'illustre entomologiste fit entrer nos *Brévicolles* dans la tribu des *Cébrionites*, la troisième de sa famille des Serricornes, et il désigna sous le nom de *Scirtes* les espèces sauteuses dont il avait fait une section des *Elodes* dans son *Génera Insectorum*.

1817. — Lamarck, dans le tome IV de ses *Animaux sans vertèbres*, comprit nos Brévicolles parmi ses Téléphoriens ; ils se composaient des genres *Dascillle, Elode, Scirte*, et se distinguaient des autres insectes de la même famille par leurs antennes filiformes et le pénultième des article des tarses bilobé.

1821. — Dejean, dans son *Catalogue des Coléoptères*, s'écartant un peu des idées de Latreille et de Lamarck, laissait les *Atopa* avec les Sternoxes, et retenait avec les Malacodermes, les *Cyphons* et les *Scirtes* ; il mentionnait en même temps deux coupes nouvelles : celle d'*Eucinetus*, indiquée d'après Schüppel, par Germar, dans le troisième volume de son *Magasin d'entomologie* (1818), et celle de *Eubria*, proposée par Dahl, et inscrite par Germar dans l'ouvrage précité.

1825. — Latreille, dans ses *Familles naturelles du règne animal*, ajoutait ces deux dernières coupes à son travail précédent, mais en changeant le mot *Eucinetus* en *Nyctée* ; et en modifiant un peu les caractères de ses divisions génériques, il n'en changeait pas l'ordre.

1829. — L'illustre professeur de Paris, dans la seconde édition du *Règne animal*, de Cuvier, continua à renfermer nos Brévicolles dans sa tribu des *Cébrionites*, la première de la section des *Malacodermes*, section qui était la seconde de la famille des Serricornes. Les coupes génériques y restèrent les mêmes.

1830. — Stéphens, dans ses *Illustrations of British Entomology*, fit entrer nos Brévicolles dans la quatrième sous-section de la troisième section des Coléoptères ; ils y formèrent deux petites familles : les *Cébrionides* et les *Cyphonides*, distinctes des suivantes par leurs antennes filiformes, leurs tarses ayant un article bifide, les palpes maxillaires filiformes. La première de ces familles ou celle des *Cébrionites* a les palpes labiaux simples. Elle est bornée au genre *Atopa ;* la seconde ou celle des *Cyphonides* a les palpes labiaux fourchus ; elle renferme les genres *Sctites* et *Cyphon*.

1839. — M. Westwood, dans son *Introduction tho the modern Classification of Insects*, divisa ses coléoptères *Aprosternes*, correspondant aux *Malacodermes* de Latreille, en plusieurs familles : dans la première ou celle des *Cébrionides* restèrent, avec les *Cebrio*, les *Atopa* ; la seconde forma celle des *Cyphonides*.

1840. — M. de Castelnau, dans son *Histoire naturelle des animaux articulés*, divisa, comme Latreille, la famille des *Malacodermes* en plusieurs tribus · la première, ou celle des *Cébrionites*, fut partagée en quatre groupes : les *Cébrionites*, les *Rhipicerites* étrangers à notre travail, et les *Atopites* et *Cyphonites*, correspondant à nos Brévicolles.

1841. — Erichson, en cherchant à classer les insectes d'après leurs larves, portait un nouveau coup au système tarsal, depuis longtemps attaqué par les entomologistes anglais. Dans son travail inséré dans les Archives de Wiegmann, dont il était le continuateur, il n'osa se prononcer sur le parti à prendre, relativement à nos insectes, par suite de l'ignorance dans laquelle on se trouvait encore sur les premiers états des insectes qui nous occupent.

1845. — M. Blanchard, dans son *Histoire des Insectes*, partagea sa tribu des Lampiriens, correspondant à peu près aux deux premières tribus des Malacodermes de Latreille, en deux familles ; la seconde, ou celle des Cébrionides, fut divisée en quatre groupes : 1° les *Scirtites*, correspondant aux *Cyphonides* de M. Westwood ; 2° les *Atopites* ; 3° et 4° les *Rhipicèrites* et *Cébrionites*, étrangers à notre Tribu.

1845. — La même année, M. L. Redtenbacher, dans ses *Genres de la Faune d'Allemagne disposés d'après une méthode analytique*, forma, le premier, une famille des Cyphons correspondant à notre tribu des Brévicolles. Il suivit la même marche dans sa *Fauna austriaca* (1849).

Nos Brévicolles devaient désormais constituer une réunion naturelle et particulière.

1857. — M. Lacordaire, dans le tome IV de son savant *Genera des Coléoptères*, en forma sa XXXIX[e] famille, celle des Dascillides, qu'il divisa, pour les insectes de notre pays, en trois groupes, de la manière suivante :

a. *Mésosternum* incliné, souvent concave, ne recevant pas ou que très-imparfaitement le prosternum.

b. *Hanches postérieures* de grandeur normale. — *Dascillides.*

bb. *Hanches postérieures* extrêmement grandes. — *Eunicélides.*

aa. *Mésosternum* carré, plan, rejoint par le prosternum. — *Eubriades.*

Les Dascillides comprennent les genres *Dascillus*, *Elodes* et *Scyrtes*.

Les *Eucinétides* sont réduites au genre *Eucinetus*, et les *Eubriades* au genre *Eubria*.

1858. — M. L. Redtenbacher, dans la seconde édition de sa *Fauna austriaca*, divisait nos Brévicolles en deux familles : celle des *Atopidés*, réduite, pour la Faune d'Allemagne, au genre *Dascillus*, et celle des *Cyphonides*, dans laquelle il créait deux genres nouveaux, *Prionocyphon* et *Hydrocyphon*, qui s'ajoutaient à ceux de *Elodes*, *Cyphon*, *Eubria*, *Scyrtes* et *Eucinetus*.

1859-63. — M. Jacquelin du Val, dans son remarquable *Genera*, partageait, à l'exemple de M. Lacordaire, la famille des Dascillides en quatre groupes : 1° Dascillites, 2° Cyphonites, comprenant les genres *Elodes*, *Prionocyphon*, *Cyphon*, *Hydrocyphon* et *Scirtes* ; 3° Eubriites, 4° Eunicétites.

1859. — M. Thomson (C.-G.), dans ses *Scandinaviens Coleoptera*, a introduit parmi les Cyphonides le genre *Microcara*.

1861. — Enfin M. J.-L. Leconte, dans sa *Classification des Coléoptères de l'Amérique du Nord*, a partagé sa famille des Dascillides, pour ce qui regarde les insectes de nos pays, en deux sous-familles.

a. *Hanches antérieures* avec un trochantin apparent.	*Dascillides*.
aa. *Hanches antérieures* sans trochantin.	*Elodides*.

La première sous-famille est réduite au genre *Dascillus* ; la seconde est partagée en trois tribus :

a. *Hanches postérieures* médiocres.	
b. *Prosternum* distinct avant et entre les hanches de devant.	*Eubriens*.
bb. *Prosternum* très-court avant les hanches.	*Elodiens*.
aa. *Hanches postérieures* très-grandes.	*Eunicétiens*.

1862. — M. de Kiesenwetter, dans son *Histoire naturelle d'Allemagne*, a partagé ses Dascillides en quatre groupes : *Dascillides*, *Cyphonides*, *Eubriades* et *Eucinétides*, en admettant tous les genres nouveaux créés précédemment.

La tribu des **Brévicolles** renferme les deux groupes suivants :

Lames des hanches postérieures

de grandeur ordininaire, plus ou moins rétrécies en dehors. *Métasternum* transverse, régulier quant à son diamètre antéro-postérieur. *Ventre* n'offrant que cinq segments visibles. *Tarses* un peu élargis vers l'extrémité ou linéaires, sensiblement ou un peu plus courts que les tibias. *Yeux* convexes en dessous . . . . 1er *groupe* DASCILLIDES.

très-développées en forme de larges lamelles obliques, sous lesquelles viennent se cacher les cuisses postérieures. *Métasternum* rhomboïdal dans son milieu, fortement rétréci sur ses côtés, puis un peu élargi en dehors. *Ventre* offrant au moins six segments visibles. *Tarses* graduellement et sensiblement rétrécis de la base à l'extrémité, visiblement plus longs que les tibias. *Yeux* concaves en dessous. . . . . 2me *groupe* EUCINÉTIDES.

1er groupe, DASCILLIDES.

Caractères. *Tête* inclinée, verticale ou infléchie, plus ou moins atténuée en avant. *Yeux* convexes en dessous. *Métasternum* régulier, transverse. *Lames des hanches postérieures* de grandeur ordinaire, plus ou moins rétrécies en dehors, plus ou moins dilatées en dedans. *Ventre* composé de cinq segments visibles. *Tarses* un peu élargis vers leur extrémité ou linéaires ; visiblement plus courts ou seulement un peu plus courts que les tibias.

Nous partagerons ce premier groupe en trois familles bien tranchées :

Lame du mésosternum.

plus ou moins étroite. *Quatrième article des tarses* élargi et bilobé. *Lame du prosternum* très-étroite, souvent cachée entre les hanches antérieures. *Lame des hanches postérieures* fortement contiguës, plus ou moins fortement dilatées en dedans (1). *Antépectus*

plan, horizontal, visiblement développé au devant des hanches antérieures. *Repli inférieur du prothorax* peu obliquement coupé, surtout en arrière. *Hanches antérieures* rapprochées mais non contiguës. *Post-épimères* visibles. *Tarses* munis de lamelles en dessous. *Mandibules* robustes, notablement saillantes. *Tête* assez proéminente, inclinée . . . . 1re *famille* DASCILLIENS.

perpendiculaire, réduit au devant des hanches antérieures à une tranche étroite. *Repli inférieur du prothorax* obliquement coupé soit en avant, soit en arrière. *Hanches antérieures* contiguës. *Post-épimères* cachées. *Tarses* sans lamelles en dessous. *Mandibules* peu ou non saillantes. *Tête* peu proéminente, verticale ou infléchie. . . . . 2me *famille* CYPHONIENS.

plane, en carré transverse. *Tarses* grêles, linéaires, à quatrième article simple. *Lame du prosternum* assez large, bien marquée, non enfoncée. *Lames des hanches postérieures* rapprochées mais non contiguës, graduellement et faiblement dilatées en dedans. *Antépectus* plan, horizontal. *Post-épimères* bien visibles . . . . 3me *famille* EUBRIENS.

(1) Ce caractère, variant dans le même genre, ne nous semble que secondaire.

1re famille, DASCILLIENS.

CARACTÈRES. *Tête* asssz proéminente, inclinée. *Mandibules* robustes, notablement saillantes. *Antépectus* plan, horizontal, visiblement développé au devant des hanches antérieures. *Lame du prosternum* très-étroite, cachée entre les hanches antérieures. *Repli inferieur du prothorax* peu obliquement coupé, surtout en arrière. *Lame du mésosternum* étroite. *Hanches antérieures* rapprochées, mais non contiguës à leur sommet. *Lames des hanches postérieures* brusquement et assez fortement dilatées en dedans. *Post-épimères* visibles. *Tarses* à quatre premiers articles, munis de lamelles en dessous et graduellement élargis vers l'extrémité ; le quatrième, bilobé.

Genre *Dascillus*, DASCILLE ; Latreille.

(Latreille, Préc. des car. gén. p. 43.)

(Etymologie : δασκίλλος, nom d'un certain poisson chez les anciens.)

CARACTÈRES. *Corps* oblong.

Tête assez proéminente, inclinée, atténuée en avant, non enfoncée sous le prothorax jusqu'aux yeux. *Front* assez large, rétréci entre les antennes. *Epistome* court, fortement tansverse, largement tronqué au sommet, bien distinct, séparé du front par une ligne presque droite, sur un autre plan que lui. *Labre* saillant, transverse, offrant en avant une expansion membraneuse ordinairement cornée dans son milieu. *Mandibules* robustes, notablement saillantes, unidentées intérieurement avant leur extremité, terminées par une pointe large et comprimée. *Mâchoires* bilobées, à lobe externe, bifide au sommet ; l'interne simple, subacuminé. *Palpes maxillaires* à dernier article plus long que le troisième, subégal au deuxième, obtusément et obliquement tronqué au sommet. *Palpes labiaux*, à troisième article grand, subsécuriforme. *Menton* en hémicycle transversal.

Yeux médiocres, subarrondis, assez saillants, séparés en arrière du bord antérieur du prothorax par un intervalle notable.

Antennes assez longues, filiformes, à premier article un peu épaissi : le deuxième plus court : le troisième très-allongé : les autres allongés.

Prothorax transverse, bissinué à la base, plus étroit en avant, à bord antérieur tronqué, élevé au-dessus du niveau du vertex.

Ecusson médiocre, presque en hémicycle ou subogival.

Elytres allongées ou oblongues, assez largement rebordées en dehors, à repli inférieur plan et prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Epaules* peu saillantes.

Antépectus plan, horizontal, visiblement développé au devant des hanches antérieures. *Lame du prosternum* rétrécie en tranche très-étroite, enfouie entre les hanches antérieures, et à peine élargie à sa pointe. *Repli inférieur du prothorax* obliquement coupé en avant, presque transversalement coupé en arrière, sinué au milieu de son côté interne. *Mésosternum* rétréci entre les hanches intermédiaires en lame assez étroite et échancrée au sommet, offrant en avant une entaille destinée à loger la pointe du prosternum. *Medi-épimères* assez développées. *Métasternum* régulier, transverse, offrant au milieu de son bord intérieur une pointe mousse dont le sommet vient se loger dans l'échancrure terminale du mésosternum ; prolongé au milieu de son bord postérieur en angle peu aigu. *Post-épistermums* assez larges, un peu rétrécis en arrière. *Post-épimères* visibles. *Hanches* plus ou moins creusées latéralement en dessous ; *les antérieures* et *les intermédiaires* assez saillantes, transversalement obliques ; *les antérieures* rapprochées mais non contiguës, *les intermédiaires* un peu plus écartées l'une de l'autre ; *les postérieures* transverses, contiguës intérieurement à leur base, à *lames* brusquement et assez fortement élargies en dedans, réduites en dehors à un liseré étroit qui se prolonge sur la partie dilatée qu'il recouvre et fait paraître comme doublée à sa base, et qui lui-même est un peu élargi en dedans.

Ventre de cinq segments apparents : le premier rétréci dans son milieu, les troisième et quatrième plus courts que les deuxième et cinquième.

Pieds médiocrement allongés. *Trochanters* petits, coniques. *Cuisses* légèrement épaissies dans leur milieu, brièvement rainurées en dessous à leur sommet. *Tibias* assez grêles, assez brusquement élargis et recourbés en dehors à leur extrémité, armés de deux petits éperons au bout de leur tranche inférieure. *Tarses* assez robustes, plus courts que les tibias, graduellement un peu plus épais vers l'extrémité ; à premier article triangulaire, oblong : les deuxième et troisième, subcordiformes : le quatrième, profondément bilobé : le premier, muni en dessous d'une lamelle simple : les deuxième, troisième et quatrième, munis en dessous d'une lamelle bilobée : le dernier, assez grêle, beaucoup plus long que le quatrième, en massue tronquée au sommet, armé au milieu de celui-ci de deux crochets simples.

Obs. Les *Dascilles* sont des insectes d'assez forte taille, entièrement couverts d'une pubescence très-serrée. Ils vivent sur les fleurs, sur les herbes et sur les feuilles des arbrisseaux.

1. **Dascillus cervinus** ; Linné.

Suballongé ou oblong, peu brillant, finement pointillé, entièrement cen-

dré ou d'un fauve cendré par l'effet d'une épaisse pubescence. Tête biimpressionnée entre les yeux. Prothorax transversal, plus etroit en avant, un peu moins large que les élytres, subtronqué à son bord antérieur, bissinué à la base, à angles postérieurs subaigus ; assez fortement convexe. Elytres suballongées, simultanément et étroitement arrondies au sommet, médiocrement convexes, offrant des séries de petits points rangés en stries, avec les intervalles faiblement subélevés. Pieds assez allongés.

♂ Entièrement plus ou moins obscur, avec le dernier article des tarses seul d'un fauve testacé. *Elytres* suballongées, un peu atténuées au sommet. *Antennes* un peu plus longues que la moitié du corps.

♀ *Antennes, élytres, dernier segment ventral* et *pieds* d'un fauve testacé. *Elytres* oblongues, plus ou moins arrondies au sommet. *Antennes* à peine aussi longues que la moitié du corps.

♂ ♀ *Chrysomela cervina*. LINNÉ, Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 376. 73.— Id. 12e édit. t. I. p. 602. 115.

♀ *Cistela cervina*. FABR., Syst. entom. p. 116. 1. — Id. Hist. syst. t. I. II. p. 42. 1.

♀ *Cistela cinerea*. FABR., Spec. ins. t. I. p. 146.— Id. Ent. syst. I. II. p. 42. 2.

♂ ♀ *Cistela cervina*. OLIV., Entom. t. III. p. 4. 1. no 54. pl. 1. fig. 2. a.

♂ ♀ *Atopa cervina*. PAYK., Faun. suec. t. II. p. 116. 1. — GYLLENH, Ins. suec. t. I. p. 373. 1.

♂ *Dascillus cervinus*. LATR., Hist nat. t. VIII. p. 387. — GUÉRIN, Icon. et Spec. fasc. nos 13. 1.

Dascillus cinereus (♀). Loc. cit. aux var. précéd. — GUÉRIN, loc. cit. nos 13. 2.

♂ ♀ *Dascillus cervinus*. LATR. Gen. Crust. t. I. p. 252. 1. pl. 7. fig. 11.— L. REDTENB., Faun. austr. 2e édit. p. 516. — KIESENWETTER, Ins. Deutsch. t. IV. p. 393.

Long. 0m,0104 à 0m,0123 (4 1/3 à 5 1/2). — Larg. 0m,0036 à 0m,0057 (1 2/3 à 2 1/2).

Corps suballongé ou oblong, peu brillant ; entièrement recouvert d'une pubescence courte, couchée, très-serrée, d'un gris cendré ou fauve.

Tête assez saillante, inclinée, une fois moins large que le prothorax ; très-peu convexe ; obscure, peu brillante ; offrant sur le milieu du vertex une ligne longitudinale subcarénée, ordinairement lisse en avant, creusée entre les antennes de deux faibles impressions à fond plus lisse, transversalement disposées et quelquefois réunies, par un léger trait enfoncé, à la ligne du vertex, en formant une espèce de chevron. *Epistome* obscur ; légèrement pu-

bescent; rugueusement pointillé avec le bord antérieur lisse. *Labre* pubescent et obsolètement ponctué à sa base, obscur avec sa membrane pâle, offrant en avant quatre longs poils sétiformes. *Mandibules* ponctuées et pubescentes à leur base, lisses et glabres à leur extrémité, obscures avec celle-ci, quelquefois (♀) d'un brun de poix plus ou moins roussâtre. *Mâchoires* à lobe externe saillant, testacé. *Palpes maxillaires* obscurs, avec le sommet du dernier article souvent plus clair. *Palpes labiaux* d'un roux de poix. *Menton* finement pubescent; obsolètement pointillé; d'un noir de poix brillant avec le bord antérieur un peu roussâtre.

Yeux médiocres, subarrondis, assez saillants; noirs ou brunâtres.

Antennes suballongées, finement pubescentes, obscures (♂) ou testacées (♀); à premier article un peu épaissi: le deuxième, petit, beaucoup plus court, obconique: le troisième, très-allongé: les suivants, plus (♂) ou moins (♀) allongés: le dernier, un peu plus long que le précédent, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, près d'une fois moins long que large, d'un tiers plus étroit en avant, un peu moins large à sa base que les élytres; subtronqué au sommet; distinctement bissinué à la base, avec le milieu de celle-ci subéchancré au devant de l'écusson; très-finement rebordé à son bord antérieur, plus largement sur les côtés qui sont obliques et légèrement arrondis surtout en arrière, avec les angles antérieurs obtus, et les postérieurs subaigus et recourbés en dedans; assez fortement convexe; finement et densement pointillé, peu brillant, obscur, revêtu d'une pubescence grisâtre ou fauve très-serrée; offrant en outre, sur sa ligne médiane, un très-faible sillon longitudinal, seulement visible en avant ou en arrière, où il entaille un peu, par sa rencontre, les bords antérieur et postérieur, effacé sur le disque où il n'est quelquefois apparent que par l'effet de la divergence des poils en cet endroit.

Ecusson obscur, finement pointillé, densement pubescent.

Elytres allongées (♂) ou oblongues (♀), environ cinq fois plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés, plus (♂) ou moins (♀) étroitement et simultanément arrondies au sommet; densement et finement pointillées, subopaques, obscures (♂) ou testacées (♀), revêtues d'une pubescence grisâtre (♂) ou fauve (♀), couchée et très-serrée; offrant environ douze series de petits points plus forts et rangés en stries irrégulières, avec leurs *intervalles* faiblement subconvexes, surtout vers la base; à *repli inférieur* assez large en avant, graduellement rétréci jusqu'au ventre, puis de largeur égale jusque vers l'extrémité, où il semble s'élargir un peu. *Epaules* peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps densement et finement ponctué; densement pubescent; obscur, avec le dernier segment ventral souvent plus ou moins roussâtre. *Métasternum* marqué sur sa ligne médiane d'un sillon lisse, plus faible et plus évasé postérieurement.

Pieds assez robustes, finement pointillés, peu brillants ; assez densement pubescents ; obscurs (♂) ou testacés (♀), avec les lamelles des tarses toujours noirâtres. *Cuisses* faiblement renflées vers leur milieu. *Tibias* souvent roussâtres à leur sommet. *Tarses* à dernier article toujours testacé.

Patrie : Cette espèce se trouve courant ou voltigeant sur les herbes ou sur les feuilles des arbrisseaux, surtout dans les pays de montagne, les Alpes, le Bugey, le M[t] Pilat et la Savoie.

Obs. Elle varie un peu pour la couleur. Ainsi les ♂ ont rarement les antennes, les élytres, le sommet des tibias et les tarses un peu roussâtres; les ♀ ont parfois toutes les parties de la bouche plus ou moins testacées.

Les ♀ diffèrent encore des ♂ par leur duvet plutôt fauve que cendré, et par les septième à dixième articles des antennes un peu moins allongés, moins cylindriques, tendant à se prolonger en dent de scie obtuse à leur extrémité interne, avec le dernier article un peu plus renflé et plus obtus à son sommet. L'anus, souvent déhiscent chez les ♂, laisse apercevoir un sixième segment ventral, ainsi que trois crochets recourbés en dessous et émoussés.

La larve de cette espèce a été trouvée dans la terre , au pieds de plantes orchidées, par M. Curtis. M. le professeur Ratzeburg l'a également trouvée au pied des racines des plantes, et l'a communiquée, dans le temps, à Erichson, qui en a donné une description reproduite dans notre Introduction.

2e Famille, les CYPHONIENS.

CARACTÈRES. *Tête* peu saillante, verticale ou infléchie. *Mandibules* peu ou non saillantes. *Antennes à troisième article* toujours moins long que le quatrième (1). *Antépectus* perpendiculaire, réduit au devant des hanches anté-

(1) Ce caractère du troisième article des antennes, bien que très-facile, ne nous paraît que d'une importance secondaire, quant à la vie de relation, et c'est pourquoi nous l'avons négligé dans les tableaux des groupes et des familles. Toutefois nous ferons remarquer en passant que, dans les *Dascilliens*, ce même article, bien plus développé que le deuxième, qui est court, est bien plus grand que le quatrième, s'il n'est pas le plus grand de tous; que dans les *Ciphoniens*, quelquefois un peu moindre que le deuxième, il est toujours beaucoup moins long que le quatrième, qui est le plus grand de

rieures à une tranche étroite. *Lame du prosternum* très-étroite, cachée entre les hanches antérieures. *Repli inférieur du prothorax* obliquement coupé soit en avant, soit en arrière. *Lame du mésosternum* étroite. *Hanches antérieures* contiguës à leur sommet. *Lames des hanches postérieures* plus ou moins fortement dilatées en dedans. *Post-épimères* cachées. *Tarses* assez grêles, sans lamelles en dessous.

La famille des *Cyphoniens* peut se répartir en 5 genres, de la manière suivante :

GENRES

Pieds postérieurs

- simples, non propres au saut, à cuisses faiblement renflées, à tibias terminés en dessous par deux petits éperons. *Lames des hanches supérieures* plus ou moins obconiques en dedans. *Prothorax*
  - pelté en avant, c'est-à-dire à bord antérieur prolongé en forme de bouclier au-dessus du niveau du vertex. *Palpes labiaux* fourchus. *Corps* ovale-oblong. *Prothorax*
    - en hémicycle, à bord antérieur arrondi. *Métasternum* à bord postérieur obliquement coupé sur les côtés. *Deuxième et troisième articles des antennes* petits et courts. *Tarses postérieurs à premier et deuxième articles* prolongés supérieurement en dedans en une dent aiguë ; le premier très-allongé, plus long que tous les suivants réunis. . . . . *Elodes.*
    - fortement transverse, à bord antérieur largement et obtusément tronqué. *Métasternum* à bord postérieur subtransversal. *Deuxième et troisième articles des antennes* de moyenne grosseur, oblongs. *Tarses postérieurs à premier et deuxième articles* simples ; *le premier* suballongé, moins long que tous les suivants réunis . . . . *Microcara.*
  - non pelté en avant, à bord antérieur largement échancré et de niveau avec le vertex. *Antennes*
    - grêles, filiformes, à *premier article* non dilaté intérieurement en forme d'oreillette. *Palpes labiaux* simples. *Premier article des tarses postérieurs* moins long que tous les suivants réunis. *Le dernier article des palpes maxillaires*
      - au moins aussi plus long que le précédent. *Deuxième article des antennes* bien moins épais que le premier. *Dernier article des tarses* un peu plus long que le pénultième. *Corps* ovalaire ou ovale-oblong . . . . *Cyphon.*
      - petit, court, conique, beaucoup moins long que le précédent. *Deuxième article des antennes* presque aussi épais que le premier. *Dernier article des tarses* sensiblement plus long que les deux précédents réunis. *Corps* courtement ovalaire. *Hydrocyphon.*
    - assez fortes, dentées en scie intérieurement, à *premier article* fortement dilaté en dedans, en forme d'oreillette. *Palpes labiaux* fourchus. *Tarses postérieurs à premier article* allongé, aussi long que tous les suivants réunis. *Corps* courtement ou subhémisphérique . . . . *Prionocyphon.*
- propres au saut, à cuisses fortement élargies en forme de disque oblong, à tibias terminés par deux longs éperons. *Lame des hanches postérieures* presque nulles sur les côtés, brusquement dilatées intérieurement en forme de carré. *Tarses postérieurs à premier article* très-allongé, plus long que tous les suivants réunis. *Corps* très-courtement ovalaire ou subhémisphérique. . . . . . . *Scirtes.*

tous ; que chez les *Eubriens*, bien plus développé que le deuxième qui est très-court, il est au moins aussi long que le quatrième, et enfin que chez les *Eucinétiens*, subégal au quatrième, il est moins grand que le deuxième, qui est plus grand que chacun des suivants, contrairement aux trois autres familles.

Genre *Elodes* ELODE ; Latreille.

(Latreille, Préc. des car.-gén., page 44.)

(Etymologie : ἑλώδης, des marais.)

CARACTÈRES. *Corps* ovale-oblong.

Tête petite, verticale ou un peu infléchie ; plus ou moins rétrécie en avant, à partir de l'insertion des antennes ; très-peu saillante vue de dessus ; enfoncée sous le prothorax jusqu aux yeux. *Front* large ou assez large entre les yeux. *Epistome* comme confondu avec la partie antérieure du front ; largement tronqué au sommet. *Labre* assez fortement transverse , obtusément tronqué à son bord apical. *Mandibules* peu saillantes, grêles ; falciformes, à pointe très-aiguë. *Mâchoires* courtement bilobées, à lobes simples. *Palpes maxillaires* à dernier article subégal au deuxième, plus long que le troisième, fusiforme et acuminé au sommet. *Palpes labiaux* à deuxième article long, obtusément acuminé à son extrémité : le dernier, petit, en massue obtuse, implanté perpendiculairement près de la base du côté interne du précédent, et formant ainsi la fourche avec celui-ci. *Menton* en carré légèrement transversal.

Yeux grands, subarrondis ; assez saillants, vus de dessus, un peu recouverts en arrière par le bord du prothorax.

Antennes longues, grêles ; filiformes, à premier article assez fortement épaissi : les deuxième et troisième petits : le quatrième le plus grand de tous : les autres très-allongés, subcylindriques, un peu obliquement coupés au sommet.

Prothorax en hémicycle ; à bord antérieur pelté, c'est-à-dire prolongé au-dessus du niveau du vertex en forme de bouclier ; assez fortement bissinué à la base ; creusé au-devant des sinus d'une fossette ponctiforme (1).

Ecusson médiocre, ogival.

Elytres oblongues ; finement rebordées en dehors, à *repli inférieur* subconcave (2), assez large à la base, graduellement rétréci jusqu'après le milieu du premier segment ventral, puis prolongé d'une manière égale et assez étroite jusqu'à l'angle sutural, qu'il n'atteint pas, et avant lequel il

(1) Ce caractère, existant chez toutes les espèces, nous paraît générique plutôt que spécifique.

(2) Surtout vers le milieu de sa longueur.

affecte la position verticale, et se rétrécit pour s'oblitérer au sommet. *Epaules* peu saillantes. *Antépectus* perpendiculaire, réduit au devant des hanches antérieures à une tranche étroite. *Lame du prosternum* rétrécie en une tranche très-étroite, enfouie entre les hanches antérieures, et peu visible. *Repli inférieur du prothorax* obliquement coupé soit en avant, soit en arrière; simple à son côté interne. *Mésosternum* rétréci entre les hanches intermédiaires en une tranche très-étroite et peu visible; prolongé au milieu de son bord antérieur en un angle très-ouvert, entaillé à son sommet. *Médi-épisternums* concaves, assez larges, avec *les épimères* assez étroites. *Métasternum* assez large, obliquement coupé sur les côtés à son bord postérieur (1), prolongé au milieu de celui-ci en angle assez aigu; à peine avancé au milieu de son bord antérieur en angle très-ouvert et émoussé. *Post-épisternums* assez larges, graduellement rétrécis en arrière. *Post-épimères* cachées. *Hanches* creusées latéralement en dessous: *les antérieures* et *les intermédiaires*, oblongues, saillantes et obliques: *les antérieures*, contiguës: *les intermédiaires*, subcontiguës à leur sommet: *les postérieures*, transverses, fortement contiguës intérieurement; réduites en dehors à un liseré presque nul ou très-étroit, assez brusquement dilatées en dedans en forme de cône oblong.

Ventre de cinq segments apparents: le premier, très-rétréci dans son milieu: les deuxième et troisième subégaux: le quatrième un peu plus court: le dernier assez développé: les premier à quatrième, légèrement sinués sur les côtés de leur intersection: le deuxième un peu plus que le premier: le troisième un peu plus que le deuxième, et ainsi de suite.

Pieds assez allongés. *Trochanters* petits, coniques. *Cuisses* subcomprimées, légèrement élargies vers leur milieu, plus ou moins rainurées en dessous à leur extrémité. *Tibias* assez grêles, légèrement arqués à leur base, aplanis à leur tranche supérieure, qui est limitée par deux arêtes distinctes et spinosules; munis au sommet de leur tranche inférieure de deux petits éperons. *Tarses* sublinéaires, beaucoup plus courts que les tibias, à premier et deuxième articles aplanis en dessus comme ceux-ci; *les postérieurs*, à premier et deuxième articles prolongés supérieurement à leur côté interne en une dent aiguë: le premier, très-allongé, plus long que tous les suivants réunis: *les intermédiaires*, à premier article allongé, aussi long que tous les suivants réunis: *les antérieurs*, à premier article suballongé, aussi long

(1) Ce bord postérieur est étroitement rebordé, avec le rebord obsolètement continué, au moyen d'une ligne fine, au devant du prolongement anguleux.

que les trois suivants réunis. *Tous les tarses*, à deuxième article une fois moins long que le premier : le troisième, court, transversal : le quatrième, plus large et profondément bilobé : le dernier, grêle, un peu plus prolongé que les lobes du précédent, et terminé par deux petits crochets simples.

Obs. Les *Elodes* sont d'assez petits insectes très-agiles. On les rencontre, en battant ou en fauchant, sur les herbes et les arbustes, dans les bois et les prairies humides.

Ce genre renferme seulement deux espèces françaises.

a. *Prothorax* à disque concolore, à bord antérieur fortement arrondi et un peu relevé en forme de gouttière. *Troisième article des antennes* très-court, une fois moins long que le deuxième dans les deux sexes. *Partie rétrécie de la tête* assez étroite, légèrement transversale.

1. **Elodes minuta** ; Linné.

Ovale-oblongue, assez convexe, finement pubescente, finement pointillée, d'un roux testacé assez brillant, avec les yeux, l'extrémité des antennes et des élytres, et le dessous du corps (moins l'anus) noirs ou noirâtres. Antennes assez longues, à troisième article très-court et étroit. Prothorax en hémicycle, arrondi au sommet, assez fortement bissinué à la base, un peu plus étroit que les élytres, un peu relevé en avant et plus largement sur les côtés ; à angles postérieurs presque droits. Elytres oblongues, subatténuées au sommet, avec des vestiges de côtes affaiblies. Pieds assez allongés et assez grêles. Tibias légèrement arqués à leur base.

♂ *Antennes* sensiblement plus longues que la moitié du corps, à pubescence redressée et frisée. *Elytres* allongées, à angle apical subarrondi. *Cinquième segment ventral* assez fortement échancré à son bord apical et creusé, au devant de l'échancrure, d'une fossette arrondie.

♀ *Antennes* un peu plus longues que la moitié du corps, à pubescence couchée et simple. *Elytres* ovale-oblongues, à angle apical obtusément acuminé. *Cinquième segment ventral* simple, obtusément arrondi à son bord apical.

Lampyris minuta. Linné, Syst. nat. 12e édit. t. I. p. 645. 13.

Cistela pallida. Fabricius, Syst. Ent. p. 117. 8. — Olivier, Ent. t. III, nº 54. p. 7. 7. pl. 1. f. 10. *a. b*.

Cyphon pallidus. Paykull, Faun. suec. t. II. p. 119. 1. var. *β*.

Cyphon melanurus. Fabricius, Syst. El. t. I, p. 502. 6. — Gyllenhall, Ins. suec. t. I. p. 366. 1.

Elodes pallida. Latreille, Gen. Crust. et Ins. t. I. p. 253. 1. pl. 7. fig. 12. — Guérin, Spec. et Icon. livr. 3. n° 9. p. 11. 16. f. 4-8. — Redtenbacher, Faun. austr. 2e édit. p. 517, 564. 2.

Elodes minuta. De Kiesenwetter, Ins. Deut. t. IV. livr. 3. p. 401. 1.

Var. a. *Entièrement testacée, avec les yeux seuls noirs, et les antennes à peine rembrunies à leur sommet.*

Cyphon pallidus. Fabricius, Syst. El. t. I, p. 501. 1.

Var. b. *Entièrement testacée, avec les yeux et les antennes noirs, les trois premiers articles de celles-ci testacés, et le ventre plus ou moins rembruni.*

Var. c. *Elytres avec une bande suturale et leur moitié postérieure noires ou noirâtres.*

Cistela lata. Panzer, Faun. Germ. fasc. 8. f. 8.

Var. d. *Elytres noires avec une tache humérale oblongue, testacée.*

Long. $0^m,005$ (2 l. 2/4) à $0^m,006$ (2 l. 2/3). — Larg. $0^m,002$ (1 l.) à $0^m,003$ (1 l. 1/3).

Corps ovale-oblong, assez brillant ; revêtu d'une fine pubescence couchée, blonde et soyeuse.

Tête un peu plus large que longue, une fois et demie moins large que le prothorax à sa base ; très-peu saillante, un peu infléchie, sensiblement étranglée à la hauteur de l'insertion des antennes, avec la partie située entre celle-ci et le labre assez étroite et faiblement transversale ; finement pubescente ; légèrement et aspèrement pointillée ; d'un rouge testacé brillant. *Front* peu convexe, assez large entre les yeux. *Epistome* réduit en avant à un étroit rebord pâle et membraneux. *Labre* obsolètement pointillé ; testacé ; cilié. *Mandibules* d'un roux testacé, avec leur pointe quelquefois un peu rembrunie. Toutes les autres *parties de la bouche*, testacées.

Yeux grands, assez saillants, subarrondis, noirs.

Antennes assez longues, grêles ; finement pubescentes ; obscures, avec les trois premiers articles testacés : le premier sensiblement épaissi, subovalaire : le deuxième, beaucoup moins épais et une fois moins long que le premier : le troisième, très-petit, transversal, plus étroit et plus d'une fois plus court que le précédent : le quatrième, légèrement recourbé (♂) en

dessus à son extrémité, très-allongé, plus long que le cinquième : celui-ci et les suivants plus (♂) ou moins (♀) allongés, subcylindriques : le dernier obtus (♂) ou subacuminé au sommet.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres à sa base; en hémicycle un peu moins long que large, distinctement arrondi et relevé en gouttière à son bord antérieur; assez fortement explané sur les côtés, avec les angles postérieurs presque droits et un peu émoussés au sommet; assez fortement bissinué à la base, avec celle-ci finement rebordée entre les deux sinus et le lobe médian largement tronqué au devant de l'écusson; creusé de chaque côté, au fond des sinus, d'une fossette ponctiforme bien marquée; assez convexe; légèrement pointillé; finement pubescent, d'un rouge testacé brillant.

Ecusson faiblement convexe; légèrement pointillé; finement pubescent; d'un rouge testacé brillant.

Elytres allongées (♂) ou oblongues (♀), environ quatre fois plus longues que le prothorax, légèrement arrondies sur les côtés, subatténuées à leur extrémité; finement pubescentes; assez densement et aspèrement pointillées; assez convexes et offrant, vues de côté, des vestiges affaiblis de côtes longitudinales (1); marquées en arrière d'une trace obsolète de strie suturale; d'un roux testacé assez brillant, avec l'extrémité plus ou moins largement lavée de brun ou de noir; à *repli inférieur* distinctement ponctué. *Epaules* peu saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps assez densement et aspèrement pointillé; finement pubescent, avec les *mésopleures* lisses et glabres. *Dessous de la tête et du prothorax*, et *hanches*, d'un roux testacé. *Postpectus* plus ou moins obscur, avec la partie postérieure du *métasternum* plus ou moins roussâtre. Celui-ci creusé sur sa ligne médiane d'un léger sillon à fond lisse, plus fort et canaliculé sur le prolongement anguleux postérieur, qui est lui-même lisse. *Ventre* d'un noir brillant, avec l'anus plus ou moins largement d'un roux testacé.

Pieds assez allongés; légèrement pointillés; finement pubescents; d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* légèrement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, un peu arqués à leur base : *les postérieurs* plus longs que les autres. *Tarses postérieurs* un peu plus développés que *les intermédiaires* et que *les antérieurs*.

Patrie : Cette espèce habite les bois humides, sur les herbes et sur les

(1) Ces côtes sont si faibles, qu'elles ne semblent être que les lignes idéales qui séparent des portions de surface à plan différent.

feuilles des arbrisseaux, surtout dans les lieux ombragés. Elle est commune dans toute la France, les environs de Lyon, le Beaujolais, le Bourbonnais, les Alpes, etc.

Cette espèce varie beaucoup, quant à la couleur des élytres, et l'on trouve tous les passages entre les variétés principales indiquées plus haut. Ainsi, par exemple, la couleur noire de l'extrémité remonte plus ou moins, soit sur les côtés, soit le long de la suture, d'une façon plus ou moins large, de manière à couvrir quelquefois la majeure partie des élytres, qui paraissent alors noires, avec une tache humérale oblongue testacée. Cette dernière variété, plus rare, appartient plus spécialement aux localités montueuses.

La larve de cette espèce a été signalée par MM. Chapuis et Candèze (*Catal. Larv.* tab. V, fig. 5).

Près de cette espèce vient se classer la suivante, qui n'a point encore été rencontrée dans la France continentale :

Elodes Genei; Guérin.

Ovale-oblongue, assez convexe, finement pubescente, finement pointillée, d'un flave testacé assez brillant, avec la tête, les antennes, le disque du prothorax, la suture et les côtés des élytres, souvent l'écusson, la majeure partie des pieds et le dessous du corps (moins l'anus) noirs ou noirâtres. Prothorax en hémicycle transversal, obtusément arrondi au sommet, assez fortement bissinué à la base, un peu plus étroit que les élytres, faiblement relevé en avant et sur les côtés, à angles postérieurs presque droits. Elytres oblongues, subatténuées à leur extrémité. Pieds assez allongés. Tibias légèrement arqués à leur base.

♂ *Antennes* sensiblement plus longues que la moitié du corps, à pubescence redressée et frisée. *Elytres* suballongées, à angle apical subarrondi. *Dernier segment ventral* triangulairement échancré à son bord apical, avec une forte fossette oblongue au devant de l'échancrure.

♀ *Antennes* un peu plus longues que la moitié du corps, à pubescence couchée et simple. *Elytres* ovale-oblongues, à angle apical subacuminé. *Dernier segment ventral* simplement subarrondi à son bord apical.

Elodes Genei. Guérin, Spec. et Icon. livr. 3. nº 9. p. 12. 17. fig. 21.

Long. 0^m,005 (2 l. 1/4). — Larg. 0^m,0022 (1 l.).

Patrie : Cette espèce se trouve assez communément en Corse.

Obs. Elle fait, pour ainsi dire, le passage de l'*E. pallida* à l'*E. marginata*. Elle diffère de la première par ses antennes entièrement obscures ; par sa tête noire ; par son prothorax plus court, obtusément arrondi au sommet, à disque rembruni ; par la suture et les côtés des élytres toujours obscurcis, et par le dessous du corps et les pieds le plus souvent brunâtres. Quant aux couleurs, elle se rapproche davantage de l'*E. marginata*, mais elle s'en éloigne par ses antennes à base obscure, et par la brièveté de leur troisième article dans les deux sexes.

Elle offre de nombreuses variétés. Ainsi le prothorax, rarement entièrement testacé, est quelquefois presque totalement noir. Les élytres sont assez souvent en entier de cette dernière couleur. Le ventre, généralement obscurci, est parfois plus ou moins testacé, ainsi que les cuisses et même la base des tibias, etc.

b. *Prothorax* à disque toujours rembruni, à bord antérieur obtusément arrondi et non distinctement relevé en forme de gouttière. *Troisième article des antennes* une fois moins long que le deuxième chez les ♂, plus grêle mais aussi long que le deuxième chez les ♀. *Partie rétrécie de la tête*, courte, large, assez fortement transversale.

2. **Elodes marginata** ; Fabricius.

Ovale-oblongue, assez convexe, finement pubescente, finement pointillée, d'un testacé assez brillant, avec la tête, l'extrémité des antennes, le disque du prothorax, l'écusson, la suture et le pourtour extérieur des élytres, les cuisses et le dessous du corps, noirs ou noirâtres, les hanches antérieures et intermédiaires, ainsi que le milieu de la base du ventre, plus ou moins roussâtres. Antennes assez longues. Prothorax en hémicycle subtransversal, obtusément arrondi au sommet, assez fortement bissinué à la base, plus étroit que les élytres, à peine relevé en avant et largement sur les côtés, à angles postérieurs presque droits. Elytres oblongues, subatténuées au sommet. Pieds médiocrement allongés. Tibias à peine arqués à leur base.

♂ *Antennes* sensiblement plus longues que la moitié du corps, à pubescence un peu redressée, à *troisième article* une fois moins long que le deuxième. *Elytres* suballongées. *Cinquième segment ventral* à peine échancré à son bord apical.

♀ *Antennes* un peu plus longues que la moitié du corps, à pubescence couchée, à *troisième article* plus grêle, mais aussi long que le deuxième. *Elytres* ovale-oblongues. *Cinquième segment ventral* arrondi à son bord apical.

Cistela marginata. FABRICIUS, Ent. Syst. suppl. p. 103. 25-26.
Cyphon pallidus. PAYKULL, Faun. suec. t. II. p. 119. var. γ.
Elodes marginata. GUÉRIN, Spec. et Icon. livr. 3. n° 9. p. 8. 10. fig. 17. — REDTENBACHER, Faun. austr. 2e éd. p. 517. 564. 2. — DE KIESENWETTER, Ins. Deut. t. IV. liv. 3. p. 403. 3.

Var. *a. Elytres brunes avec la région humérale plus claire.*
Var. *b. Elytres entièrement brunes ou noirâtres.*

Cyphon marginatus. FABRICIUS, Syst. El. t. I. p. 502. 5. — GYLLENHALL, Ins. suec. t. I. p. 368. 3.
Cistela nimbata. PANZER, Faun. germ. fasc. 24. fig. 15.

Long. 0^m,005 (1 l. 1/4). — Larg. 0^m,0022 (1 l.).

Corps ovale-oblong, revêtu d'une fine pubescence couchée, blonde et soyeuse.

Tête sensiblement plus large que longue, une fois moins large que le prothorax à sa base, très-peu saillante, un peu infléchie, brièvement rétrécie au devant de l'insertion des antennes, avec la partie située entre celle-ci et le labre courte, large et assez fortement transversale ; finement pubescente, légèrement et subaspèrement pointillée ; d'un noir assez brillant. *Front* peu convexe, large entre les yeux. *Epistome* réduit en avant presque à un rebord presque insensible. *Labre* obsolètement pointillé, finement pubescent, testacé, rarement obscur, très-faiblement subsinué au milieu de son bord apical. *Mandibules* et autres *parties de la bouche* d'un testacé plus ou moins roussâtre.

Yeux grands, médiocrement saillants, subarrondis, noirâtres.

Antennes assez longues, grêles, finement pubescentes, obscures avec les trois ou quatre premiers articles testacés : le premier souvent obscurci en dessus, sensiblement épaissi, subovalaire : le deuxième moins épais et beaucoup moins long : le troisième plus étroit : le quatrième à peine recourbé en dessus à son extrémité, très-allongé, un peu plus long que le cinquième : celui-ci et les suivants plus (♂) ou moins (♀) allongés : le dernier obtusément acuminé (♂) ou subacuminé (♀) au sommet.

Prothorax plus étroit que les élytres à sa base, en hémicycle subtrans-

versal, moins long que large, obtusément arrondi et non distinctement relevé à son bord antérieur, largement explané sur les côtés, avec les angles postérieurs presque droits et à peine émoussés au sommet ; assez fortement bissinué à la base, avec celle-ci finement rebordée entre les deux sinus et le lobe médian tronqué au devant de l'écusson ; creusé de chaque côté, au fond des sinus, d'une fossette ponctiforme bien marquée ; assez convexe ; légèrement pointillé ; finement pubescent ; d'un testacé brillant, avec tout le disque noir ou noirâtre.

Ecusson faiblement convexe, légèrement pointillé, finement pubescent, brillant, plus ou moins rembruni.

Elytres allongées (♂) ou oblongues (♀), environ quatre fois plus longues que le prothorax, légèrement arrondies sur les côtés, subatténuées à leur extrémité ; finement pubescentes ; assez densement et subaspèrement pointillées; assez convexes et offrant vers la base, vues de côté, des traces de stries presque inappréciables (♀) ; d'un flave testacé assez brillant, avec le sommet, la suture et les côtés plus ou moins largement noirs ou rembrunis ; à *repli inférieur* distinctement ponctué. *Epaules* peu saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps finement et densement pointillé, finement pubescent avec les *mésopleures* glabres et lisses ; noir ou noirâtre, avec les *hanches antérieures* et *intermédiaires*, le milieu de la base du *ventre* et le bord apical du dernier segment ventral d'un roux plus ou moins testacé. *Métasternum* marqué sur sa ligne médiane d'un sillon très-fin, plus fort et canaliculé sur le prolongement anguleux du bord postérieur.

Pieds médiocrement allongés, finement pointillés, finement pubescents, plus ou moins roussâtres ou testacés, avec les cuisses obscures et les trochanters plus clairs. *Cuisses* légèrement élargies vers leur milieu. *Tibias* presque droits ou à peine arqués à leur base ; les *postérieurs* plus longs. *Tarses postérieurs* un peu plus développés que les autres.

Patrie : Cette espèce se rencontre au bord des ruisseaux ou dans les prairies humides, dans les lieux élevés, les Alpes, la Savoie, le Mont Pilat. Elle est plus rare que la précédente.

Obs. Outre la couleur, elle diffère encore de *l'E. pallida* par la partie rétrécie de la tête plus large, par le troisième article des antennes des ♀ plus long, par son prothorax plus court et moins arrondi antérieurement, par le dernier segment ventral des ♂ sans échancrure sensible ni impression au sommet, par ses tibias moins arqués à leur base, et enfin par sa taille généralement moindre.

Nota. — A ce genre appartiennent les deux espèces suivantes, qui ont été rencontrées dans des régions voisines de la France, et dont nous rapportons les phrases diagnostiques par M. de Kiesenwetter :

ELODES HAUSMANNI : *Ovata, pubescens, nigra, elytris pedibusque ex parte testaceis, illis subtiliter densissime punctatis.*

Long. 1 3/4 (2 l.).

Cyphon Hausmanni. GREDLER, Die Kæfer von Passeier, cahier 2. p. 65.

Mas. *Prothorace nigro, antice et lateribus testaceo.*
Var. *Elytrorum margine omni, sutura et apice nigris.*
Fem. *Prothorace testaceo.*

Patrie : le Tyrol méridional.

ELODES FLAVICOLLIS : *Obovatus, subtiliter pubescens, subtilius minus dense punctatus, fuscus, antennis basi, prothorace antice fusco submaculata, pedibus ex parte rufo-testaceis.*

Long. 1 1/2 — 1 3/4.

Mas. *Abdominis segmento ultimo apice leviter truncato, vix emarginato.*

KIESENW., Berl. Entom. Zeitschr. 1859. p. 22.

Elodes Carolinæ. TSCHAPECK, Stett. Entom. Zeit. 1859. p. 425.

Var. *Antennis, prothorace, scutello pedibusque rufo-testaceis unicoloribus.*

Var. *Prothorace piceo, marginibus laterali et antico, elytrorumque macula diluta humerali testaceis.*

Patrie : Allemagne méridionale.

Genre *Microcara*, MICROCARE ; Thomson.

(Thomson, Scandin. Col. t. 1. p. 107.)

(Etymologie : μικρα, petite ; καρά, tête.)

CARACTÈRES. *Corps* ovale-suboblong.

Tête assez petite, verticale ou un peu infléchie, très-brièvement rétrécie au devant de l'insertion des antennes, très-peu saillante et à peine visible vue de

dessus, enfoncée sous le prothorax jusqu'au-delà du bord postérieur des yeux. *Front* très-large entre les yeux. *Epistome* comme confondu avec la partie antérieure de la tête, réduit en avant à un liseré étroit, largement tronqué au sommet et situé sur un plan inférieur à celui du front. *Labre* assez fortement transverse, obtusément tronqué à son bord apical. *Mandibules* larges et comprimées à leur base, intérieurement recourbées au sommet en pointe solide. *Mâchoires* à lobes internes courts et peu apparents. *Palpes maxillaires* à dernier article subfusiforme, acuminé au sommet, subégal au troisième : celui-ci à peine moins long que le deuxième. *Palpes labiaux* à deuxième article allongé, obtus au sommet ; le dernier petit, en massue obtuse, implanté perpendiculairement près de la base du côté interne du précédent, et formant ainsi la fourche avec celui-ci. *Menton* en carré transversal, un peu plus étroit en avant.

Yeux grands, subarrondis, assez saillants vus de dessus, un peu recouverts en arrière par le bord avancé du prothorax.

Antennes peu allongées, grêles, filiformes, à premier article assez fortement épaissi : les deuxième et troisième plus grêles, le deuxième assez court, le troisième oblong : le quatrième allongé, un peu plus long que le cinquième : celui-ci et les suivants suballongés, subcylindriques : le dernier subfusiforme.

Prothorax fortement transverse, plus étroit en avant, à bord antérieur largement et obtusément tronqué, faiblement pelté ou un peu prolongé en forme de bouclier au dessus du niveau du vertex ; sensiblement bissinué à la base.

Ecusson médiocre, ogival.

Elytres oblongues, finement rebordées en dehors, à *repli inférieur* presque plan, graduellement rétréci jusqu'à l'extrémité du premier segment ventral, puis prolongé d'une manière assez étroite jusqu'à l'angle sutural avant lequel il affecte la position verticale en se rétrécissant un peu. *Epaules* peu saillantes. *Antépectus* perpendiculaire, réduit au devant des hanches antérieures à une tranche étroite. *Lame du prosternum* rétrécie en une tranche très-étroite, enfouie entre les hanches antérieures, et terminée en arrière par une petite spatule hastée. *Replis inférieurs du prothorax* obliquement coupés soit en avant, soit en arrière. *Mésosternum* rétréci entre les hanches intermédiaires en une lame linéaire, étroite, mais bien visible ; offrant au milieu de son bord antérieur une entaille profonde destinée à loger la spatule du prosternum. *Médi-épisternums* subconcaves, assez larges, avec les *épimères*

assez étroites. *Métasternum* assez large, subtransversalement coupé à son bord postérieur (1), prolongé au milieu de celui-ci en un triangle transverse qui est séparé du reste de la surface par une ligne enfoncée, transversale et bien marquée ; offrant aussi au milieu de son bord antérieur une petite saillie triangulaire, où vient s'appuyer la pointe du mésosternum. *Post-épisternums* larges, un peu rétrécis en arrière. *Post-épimères* cachées. *Hanches* creusées latéralement en dssous ; *les antérieures* et *les intermédiaires* subconiques, peu saillantes, transversalement obliques ; *les antérieures* contiguës, *les intermédiaires* très-rapprochées mais non contiguës à leur sommet ; *les postérieures* transverses, fortement contiguës intérieurement, réduites en dehors à un liseré presque nul ou très-étroit, brusquement dilatées en dedans en forme de cône.

Ventre de cinq segments apparents : le premier assez fortement rétréci dans son milieu : le deuxième un peu plus grand que le troisième, et celui-ci que le quatrième : le dernier plus développé que le précédent.

Pieds médiocrement allongés. *Trochanters* assez petits, coniques. *Cuisses* subcomprimées, légèrement élargies vers leur milieu, rainurées en dessous sur plus de la moitié de leur longueur. *Tibias* pas trop grêles, à peine arqués à leur base, aplanis ou comme creusés à leur tranche supérieure qui est limitée par deux arêtes dinstinctes et spinosules ; munis au sommet de leur tranche inférieure de deux petits éperons. *Tarses* beaucoup plus courts que les tibias, sublinéaires, à premier et deuxième articles simplement tronqués à leur sommet, non aplanis en dessus : le premier allongé dans les postérieurs, oblong dans les autres, toutefois toujours plus court ou un peu plus court que les trois suivants réunis : le deuxième plus court que le premier et un peu plus long que le trosième : celui-ci subtransversal : le quatrième profondément bilobé : le dernier étroit, un peu plus prolongé que le quatrième, terminé par deux petits crochets simples.

Obs. Ce genre créé par Thomson, adopté par de Kiesenwetter, eût été plus tard infailliblement reconnu valable par J. du Val, si une mort prématurée n'était venue l'enlever à la science et l'interrompre au milieu de ses critiques judicieuses. En effet, il diffère essentiellement du genre *Elodes* par le troisième article des palpes maxillaires plus développé, par les proportions des deuxième et troisième articles des antennes, par la forme de son prothorax, par la pointe spatulée de son prosternum, par la coupe de ses mé-

(1) Ce bord postérieur est sensiblement rebordé.

sosternum et métasternum, et par la structure des premier et deuxième articles des tarses, surtout des postérieurs, etc.

Le ♂ se distingue nettement de la ♀ par un caractère propre à ce seul genre de notre tribu des *Brévicolles*, caractère qui se retrouve aussi chez certaines espèces de *Dermestes :* c'est d'offrir une espèce d'ombilic au milieu des quatrième et cinquième segments ventraux ; et cette particularité vient encore pour nous confirmer la validité du genre *Microcara*.

La seule espèce du genre paraît avoir des mœurs moins hygrophiles que celles des genres voisins. Elle se prend dans les forêts, sur les feuilles des arbres et des arbrisseaux.

1. **Microcara livida** ; Fabricius.

Ovale-suboblongue, brièvement pubescente, finement pointillée, d'un testacé livide assez brillant, avec les yeux noirs, les antennes obscures et leurs trois premiers articles testacés. Antennes à troisième article visiblement plus long que le deuxième. Prothorax fortement transverse, un peu plus étroit que les élytres, bissinué à la base, obtusément tronqué au sommet, assez convexe, largement explané et fortement arrondi sur les côtés, à angles postérieurs un peu obtus. Elytres oblongues, peu convexes, subparallèles sur les côtés, subarrondies au sommet. Pieds médiocrement allongés ; tibias à peine arqués à leur base.

♂ *Quatrième et cinquième segments ventraux* offrant sur leur milieu un ombilic sétifère.

Galleruca livida. Fabricius, Ent. Syst. El. t. I. pars 2. p. 17.
Cistella pallida. Panzer, Faun. germ. fasc. 8. f. 7.
Cistella tenella. Olivier, Ent. t. III. n° 54. p. 9. 11. pl. 1. fig. 15. *a.*
Cyphon pallidus. Paykull, Faun. suec. t. II. p. 118. 1. *a.*
Cyphon lividus. Fabricius, Syst. El. t. I. p. 501. 2. — Gyllenhal, Ins. suec. t. I. p. 367. 2.
Elodes livida. Guérin, Sp. et Ic. n° 9. p. 3. fig. 1. 2. 3. — Redtenbacher, Faun. austr. 2e éd. p. 517. 564. 1.
Microcara livida. De Kiesenwetter, Ins. Deut. t. IV. liv. 3. pag. 407.

Var. *a. Disque du prothorax et élytres plus ou moins rembrunis.*

Cyphon obscurus. STEPHENS, Ill. Brit. Ent. t. III. p. 285.

Long. 0m005 (2 l. 1/4) à 0m006 (2 l. 2/3). — Larg. 0m0022 (1 l.) à 0m003 (1 l. 1/2).

Corps ovale-suboblong, assez brillant, revêtu d'une courte pubescence d'un blond cendré, assez fine, très-régulière, couchée et assez serrée.

Tête transversale, de la largeur de la moitié de la base du prothorax, très-peu saillante vue de dessus, un peu infléchie, légèrement pubescente, finement et densement pointillée, d'un testacé assez brillant avec le vertex souvent obscurci. *Front* peu convexe, très-large entre les yeux, transversalement élevé en avant de sa partie rétrécie. *Epistome* réduit à un liseré étroit, testacé, membraneux à son bord apical. *Labre* finement pubescent, obsolètement pointillé, testacé. *Mandibules* et autres *parties de la bouche* testacées.

Yeux grands, subarrondis, assez saillants, noirs.

Antennes, de la longueur environ de la moitié du corps, finement pubescentes, plus ou moins obscures, avec les trois premiers articles testacés; le premier assez fortement épaissi : le deuxième un peu plus long que large, moins épais et beaucoup plus court que le premier : le troisième un peu plus grêle, et visiblement plus long que le deuxième : le quatrième allongé, un peu plus long que le cinquième : celui-ci et les suivants plus ou moins allongés, subcylindriques, subégaux : le dernier plus long que le précédent, subfusiforme, subacuminé au sommet.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres à sa base, fortement transverse, pas plus long dans son milieu que les deux cinquièmes de sa longueur; plus étroit en avant, obtusément tronqué à son bord antérieur, largement explané sur les côtés qui sont fortement arrondis, ainsi que les angles antérieurs, les postérieurs un peu obtus et souvent émoussés au sommet; sensiblement bissinué à la base, avec le lobe médian très-finement rebordé, obtusément tronqué au-devant de l'écusson; assez convexe; finement pubescent; finement et densement pointillé; d'un testacé livide assez brillant, avec le disque assez souvent un peu rembruni.

Ecusson subconvexe, finement pubescent, subaspèrement pointillé, d'un testacé assez brillant.

Elytres ovale-oblongues, environ cinq fois plus longues que le prothorax; subparallèles sur leurs côtés, étroitement arrondies au sommet; finement pubescentes; densement et aspèrement pointillées; peu convexes, offrant, vues de côté, des vestiges à peine appréciables de côtes obsolètes; entière-

ment d'un testacé livide assez brillant ; à *repli inférieur* subaspèrement pointillé. *Epaules* peu saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps finement pubescent, avec les *mésopleures* glabres et lisses ; très-finement et densement pointillé ; entièrement d'un testacé livide asssez brillant. *Métasternum* souvent plus obsolètement pointillé dans son milieu, marqué en arrière, sur sa ligne médiane, d'un petit sillon lisse et obsolète, avec le prolongement triangulaire postérieur lisse, longitudinalement canaliculé dans son milieu. *Dernier segment ventral* plus ou moins étroitement arrondi au sommet.

Pieds médiocrement allongés, finement pubescents, très-finement et très-légèrement pointillés, d'un testacé livide. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* à peine arqués à leur base ; *les antérieurs* plus courts. *Tarses postérieurs* un peu plus développés que les autres, à premier article allongé.

Patrie : Cette espèce habite les bois, sur les feuilles des chênes, des coudriers et surtout des châtaigniers, dans presque toute la France : les environs de Lyon, la Bresse, le Beaujolais, la Bourgogne, les Alpes, etc.

Nota. — A ce genre appartient l'espèce suivante, que nous n'avons pas vue et qui n'en est peut-être qu'une simple variété :

C. Bohemani (Mannerh., *Bull. d. nat. Mosc.* 17. 10. 6). *Oblongo-ovalis, parum convexus, crebre punctatus, subtiliter griseo pubescens, testaceus, vertice, thoracis macula postica antennarumque articulis* 4-11 *nigro fuscis, thoracis marginibus elevato reflexis.*

Long. *vix* 2 l.

Mas. *Abdominis segmentis quarto quintoque seta brevi exserta instructis.*

Patrie : la Suède.

Genre *Cyphon*, Cyphon ; Paykull.

(Paykull, Faun. suec. t. II, p. 117.)

(Etymologie : κυφων, gibbosité, dôme.)

Caractères. *Corps* ovale-oblong ou ovalaire.

Tête moyenne, transverse, verticale ou subverticale, très-brièvement rétrécie en avant de l'insertion des antennes, peu saillante vue de dessus, en-

foncée dans le prothorax jusque près des yeux. *Front* large ou très-large entre les yeux. *Epistome* comme confondu avec la partie antérieure de la tête, réduit en avant à un liseré très-étroit ou presque nul, largement tronqué au sommet. *Labre* transverse, subarrondi ou subsinné à son bord apical. *Mandibules* peu saillantes, falciformes. *Mâchoires* à lobes simples, peu visibles. *Palpes maxillaires* à deuxième, troisième et quatrième articles subégaux, le dernier oblong, conique, acuminé. *Palpes labiaux* à dernier article conique, aussi long que le précédent. *Menton* presque carré ou trapéziforme.

Yeux de grandeur médiocre, subarrondis, un peu saillants, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle très-court, mais constant.

Antennes peu allongées, grêles, filiformes, à premier article assez fortement ou fortement épaissi : le deuxième bien moins épais, oblong : le troisième plus grêle que le précédent, de longueur variable : le quatrième oblong ou allongé, le plus long de tous : les suivants plus ou moins obconiques : le dernier subfusiforme.

Prothorax fortement transverse, plus étroit en avant, faiblement sinué sur les côtés de sa base ; à bord antérieur largement et subbissinueusement échancré (1), non pelté et de niveau avec le vertex.

Ecusson médiocre, ogival.

Elytres ovale-oblongues, finement rebordées en dehors, plus ou moins arrondies au sommet ; à *repli inférieur* plan, assez large à la base jusqu'au milieu du postpectus, de là graduellement rétréci jusqu'au sommet du premier segment ventral, puis prolongé d'une manière très-étroite jusqu'à l'angle sutural avant lequel il affecte la position verticale. *Epaules* un peu saillantes. *Antépectus* perpendiculaire, réduit au-devant des hanches antérieures à une tranche étroite. *Prosternum* rétréci en tranche très-étroite, peu visible, enfouie entre les hanches antérieures, et terminée en arrière par une petite spatule. *Replis inférieurs du prothorax* obliquement coupés en avant et en arrière. *Mésosternum* rétréci entre les hanches intermédiaires en une lame assez étroite, mais bien visible, longitudinalement creusée dans son milieu et triangulairement (2) entaillée à son extrémité ; prolongé au milieu de son bord antérieur en forme de triangle transverse, concave, sur lequel vient s'appuyer la spatule du prosternum. *Médi-épisternums* assez larges.

(1) La partie du milieu est toujours plus ou moins avancée et largement arrondie.

(2) Quelquefois même bifide (*C. nitidulus*). Cette lame varie un peu de largeur suivant les espèces.

concaves, avec les *épimères* très-étroites. *Métasternum* assez large, subtransversalement coupé à son bord postérieur (1), prolongé au milieu de celui-ci en triangle transversal, offrant aussi au milieu de son bord antérieur une saillie triangulaire plus ou moins prononcée. *Post-épisternums* larges, à peine plus étroits en arrière, offrant en avant une plaque lisse notable, oblique, non recouverte par les médi-épimères (2). *Post-épimères* cachées. *Hanches* creusées latéralement en dessous : *les antérieures* et *les intermédiaires* subconiques, peu saillantes, transversalement obliques : *les antérieures* contiguës ou subcontiguës à leur sommet ; *les intermédiaires* légèrement écartées l'une de l'autre : *les postérieures* transverses, fortement contiguës, réduites en dehors à un liseré étroit, assez fortement dilatées en dedans en forme de cône renversé.

Ventre de cinq segments apparents : le premier assez fortement rétréci dans son milieu : le deuxième plus grand que le troisième, celui-ci un peu plus que le quatrième : le dernier plus long que le précédent.

Pieds peu allongés. *Trochanters* petits, coniques. *Cuisses* subcomprimées, légèrement élargies vers leur milieu, rainurées en dessous sur presque toute leur longueur. *Tibias* pas trop grêles, à peine arqués à leur base, obscurément subaplanis à leur tranche supérieure et terminés en dessous par deux très-petits éperons. *Tarses* sublinéaires sensiblement plus courts que les tibias, à premier et deuxième articles simplement tronqués à leur sommet, non aplanis en dessus : le premier plus court que tous les suivants réunis, allongé ou suballongé dans les postérieurs, oblong dans les antérieurs et les intermédiaires : le deuxième sensiblement plus court que le premier et un peu plus long que le troisième : celui-ci subtransversal : le quatrième plus large, profondément bilobé ; le dernier grêle, un peu plus long que le pénultième, terminé par deux petits crochets simples.

Obs. Les cyphons sont des insectes de petite taille, finement pubescents, assez agiles, vivant la plupart au bord des ruisseaux, des étangs et des marais.

Les ♂ ne diffèrent guère des ♀, si ce n'est par deux petits crochets recourbés en dessous et saillant souvent au-delà de l'anus.

Les espèces de ce genre sont assez nombreuses et peuvent se grouper ainsi :

(1) Ce bord postérieur est assez largement rebordé, avec le rebord continué, au moyen d'une ligne bien marquée, au devant du prolongement triangulaire.

(2) Cette plaque est peu développée dans les deux genres précédents.

I. *Elytres* avec des vestiges de côtes longitudinales affaiblies

A. *Elytres* uniformément pubescentes et uniformément ponctuées. *Troisième article des antennes* un peu plus court que le deuxième.

a. *Corps* d'un roux testacé, à pubescence assez serrée. *Coarctatus.*

b. *Corps* noir ou noirâtre, à pubescence moins serrée. *Nitidulus.*

B. *Elytres* plus densement pubescentes, plus densement et plus finement ponctuées derrière l'écusson que sur le reste de leur surface. *Troisième article des antennes* presque aussi long que le deuxième.

+ *Corps* à pubescence ordinaire, régulière et couchée. *Fuscipes.*

++ *Corps* à pubescence assez longue, un peu frisée et un peu redressée. *Künckeli.*

II. *Elytres* sans vestiges de côtes longitudinales affaiblies.

A. *Elytres* uniformément ponctuées et uniformément pubescentes.

a. Troisième article des antennes grêle, au moins aussi long ou un peu plus long que le deuxième.

† *Prothorax* à angles postérieurs distinctement arrondis, ainsi que les côtés.

* *Corps* ovale-oblong, peu convexe. *Elytres* à suture postérieurement rembrunie. *Variabilis.*

** *Corps* ovalaire, assez convexe. *Tête* et *élytres* entièrement testacées. *Pallidulus.*

†† *Prothorax* à angles postérieurs presque droits, à peine émoussés, à côtés faiblement arrondis. *Nigriceps.*

b. Troisième article des antennes très-grêle, à peine aussi long que le deuxième. *Corps* assez courtement ovalaire, d'un noir de poix avec l'extrémité des élytres testacée. *Pauli.*

c. *Troisième article des antennes* évidemment plus court que le deuxième. *Corps* ovale-oblong, peu convexe. *Tête* obscure. *Putoni.*

Paykulli.

B. *Elytres* plus densement et plus finement ponctuées derrière l'écusson et avant l'extrémité, vers la suture, que sur le reste de leur surface. *Troisième article des antennes* grêle, à peine plus court que le deuxième.

α. Corps ovale-oblong. *Prothorax* finement sillonné, à angles postérieurs légèrement arrondis. *Elytres* testacées, subconvexes, étroitement subdéprimées le long de la suture. *Sulcicollis.*

β. Corps oblong. *Prothorax* sans sillon, à angles postérieurs presque droits. *Elytres* obscures, largement déprimées le long de la suture. *Depressus.*

I. *Elytres* avec des vestiges de côtes longitudinales affaiblies.

A. *Elytres* uniformément pubescentes et uniformément ponctuées. *Troisième article des antennes* un peu plus court que le deuxième.

a. *Corps* d'un roux testacé, à pubescence assez serrée.

1. **Cyphon coarctatus**; PAYKULL.

Subovalaire, assez densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un roux testacé assez brillant, avec les yeux noirs, le vertex, l'extrémité des antennes et le ventre plus ou moins obscurs. Antennes à troisième article un peu plus court que le deuxième, et une fois moins long que le quatrième. Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres, fortement transverse, assez convexe, faiblement arrondi sur les côtés, avec tous les angles obtus. Elytres ovale-oblongues, subarrondies au sommet, assez convexes, avec trois côtes très-obsolètes. Pieds peu allongés.

Cyphon coarctatus. PAYKULL, Faun. suec. t. II, p. 120. 3. — REDTENBACHER, Faun. austr. 2e édit. p. 518. 2. — DE KIESENWETTER, Ins. Deut. t. IV. liv. 3. p. 410. 1.
Cyphon griseus, FABRICIUS, Syst. El. t. I. p. 502.
Elodes coarctata. GUÉRIN, Spec. et Icon. liv. III. no 9. p. 6. 6. fig. 10. 11.

Long. 0^m,0023 (1 l.) à 0^m,003 (1 l. 1/3). — Larg. 0^m,0015 (2/3 l.) à 0^m,0020 (7/8 l.).

Corps subovalaire, assez brillant, revêtu d'une fine pubescence grise, couchée et assez serrée.

Tête transversale, peu saillante, verticale, une fois moins large que le prothorax à sa base; pubescente, finement, densement et subgranuleusement ponctuée, d'un roux testacé peu brillant, avec le vertex plus ou moins largement rembruni. *Front* faiblement convexe, très-large entre les yeux. *Epistome* réduit en avant à un liseré très-étroit, roussâtre. *Labre* assez saillant, cilié, obsolètement pointillé, d'un roux testacé. *Mandibules* et autres *parties de la bouche* roussâtres, avec les *palpes labiaux* et le dernier article *des maxillaires* ordinairement plus pâles.

Yeux assez grands, subarrondis, un peu saillants, noirs.

Antennes un peu plus courtes que la moitié du corps, finement pubescentes, testacées à leur base, avec l'extrémité plus ou moins rembrunie à partir,

ordinairement, du cinquième ou sixième article inclusivement : le premier fortement épaissi, subovalaire : le deuxième bien moins épais et beaucoup plus court, subelliptique : le troisième oblong, obconique, plus grêle et un peu plus court que le deuxième : le quatrième allongé, une fois plus long que le précédent, sensiblement plus long que le cinquième : celui-ci et les suivants subégaux, oblongs, obconiques ou presque subcylindriques : le dernier un peu plus long que le pénultième, subfusiforme, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres, fortement transverse, une fois et demie moins long dans son milieu que large à sa base, un peu plus étroit en avant qu'en arrière ; à bord antérieur largement arrondi dans son milieu et sensiblement sinué sur les côtés au devant des yeux ; à bord postérieur largement et plus sensiblement arrondi dans son milieu et faiblement sinué sur ses côtés ; très-finement rebordé à la base, à la partie externe du bord antérieur et un peu plus distinctement sur les côtés qui sont faiblement arrondis, avec tous les angles obtus, les antérieurs un peu plus émoussés ou subarrondis à leur sommet ; assez convexe, faiblement explané latéralement ; finement pubescent ; très-légèrement et finement pointillé ; d'un roux testacé assez brillant, avec le disque quelquefois un peu obscurci.

Ecusson subconvexe, finement pubescent, légèrement ponctué, d'un roux testacé assez brillant.

Elytres ovale-oblongues, environ cinq fois plus longues que le prothorax, très-faiblement arrondies sur les côtés, simultanément subarrondies au sommet ; assez densement pubescentes ; densement pointillées et un peu plus fortement que le prothorax ; assez convexes ; d'un roux testacé assez brillant et quelquefois un peu obscur ; offrant, vues de côté, trois vestiges de côtes longitudinales affaiblies ; à *repli inférieur* obsolètement pointillé.

Epaules un peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps finement pubescent, avec les mésopleures et la plaque antérieure des post-épisternums glabres et lisses, et les côtés du premier segment ventral glabres et presques lisses (1) ; très-finement et densement pointillé, avec le milieu du métasternum plus lisse ; d'un roux testacé assez brillant, avec le ventre et les côtes du postpectus souvent un peu obscurcis.

(1) Dans les deux genres précédents, nous avons vu les mésopleures glabres et lisses : ici ce sont toutes les parties frottées par le mouvement des cuisses, c'est-à-dire les mêmes mésopleures, plus les côtés du premier segment ventral. Ceux-ci néanmoins demeurent quelquefois plus ou moins obsolètement et très-finement chagrinés.

Métasternum à rebord postérieur en ligne droite au devant du prolongement triangulaire, qui est lisse et creusé avant son sommet d'une fossette oblongue. *Dernier segment ventral* plus ou moins étroitement arrondi à son bord apical.

Pieds peu allongés, finement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux testacé. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* pas trop grêles, presque droits. *Tarses* à dernier article pâle: *les postérieurs* sensiblement plus développés que les autres, à premier article allongé, aussi long que les trois suivants réunis.

Patrie : Cette espèce se trouve, mais peu communément, sur les herbes, au bord des rivières et autres lieux humides, dans presque toute la France : environs de Lyon, de Cluny, la Bresse, la Provence, etc.

Obs. Elle varie un peu pour la couleur, qui est quelquefois d'un testacé obscur. Les antennes, rarement entièrement testacées, sont souvent obscures à partir du cinquième ou sixième article, d'autres fois seulement à partir du septième. Le prothorax offre accidentellement, sur son milieu, une fossette oblongue et très-obsolète.

Les ♂ sont difficiles à séparer des ♀ ; ils sont en général d'une taille moindre, d'une couleur plus claire, avec le vertex moins largement rembruni.

b. *Corps* noir ou noirâtre, à pubescence moins serrée.

2. **Cyphon nitidulus** ; THOMSON.

Ovalaire, moins densement pubescent, finement pointillé, d'un noir brillant, avec la base des antennes, la bouche et les pieds testacés. Antennes à troisième article visiblement plus court que le deuxième, et une fois et demie moins long que le quatrième. Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres, fortement transverse, assez convexe, à peine arrondi sur les côtés, avec tous les angles obtus. Elytres ovale-oblongues, subarrondies au sommet, subdéprimées à la base sur la suture, avec trois côtes très-obsolètes. Pieds peu allongés.

Cyphon nitidulus. THOMSON, Ofvers af K. Vetensk. Acad. Forh. 1865. p. 319. 6. — DE KIESENWETTER, Ins. Deut. t. IV. livr. 3. p. 410. 2.

Var. a. *Tête et prothorax noirs, élytres d'un rouge brun.*
Var. b. *Tête et prothorax d'un rouge brun, élytres noires.*

Var. c. *Tête et prothorax et épaules d'un rouge brun, élytres graduellement testacées vers leur extrémité.*

Var. d. *Dessus du corps entièrement d'un testacé obscur.*

Long. $0^m,0022$ (1 l.) à $0^m,0026$ (1 1/4 l.). — Longueur $0^m,0015$ (2/3 l.) à $0^m,0020$ (7/8 l.).

Corps ovalaire, brillant, revêtu d'une fine pubescence blanchâtre, couchée et pas trop serrée.

Tête transversale, peu saillante, verticale, une fois moins large que le prothorax à sa base; légèrement pubescente; finement, densement et subaspèrement pointillée; d'un noir brillant, avec la partie rétrécie souvent roussâtre. *Front* faiblement convexe, très-large entre les yeux. *Epistome* réduit en avant à un liseré très-étroit, lisse et obscur. *Labre* assez saillant, subconvexe, obsolètement pointillé, d'un roux obscur, visiblement subsinué au milieu de son bord apical. *Mandibules* et autres *parties de la bouche* testacées.

Yeux assez grands, subarrondis, un peu saillants, noirs.

Antennes un peu plus courtes que la moitié du corps, finement pubescentes, testacées, avec l'extrémité rembrunie à partir du cinquième ou sixième article : le premier fortement épaissi, subovalaire : le deuxième bien moins épais, sensiblement plus court, oblong : le troisième obconique, plus grêle et évidemment plus court que le deuxième : le quatrième allongé, une fois et demie plus long que le troisième, sensiblement plus long que le cinquième : celui-ci et les suivants un peu oblongs, plus ou moins obconiques : le dernier un peu plus long que le pénultième, fusiforme, subacuminé au sommet.

Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres, fortement transverse, à peine une fois et demie moins long dans son milieu que large à sa base, un peu plus étroit en avant qu'en arrière; à bord antérieur largement arrondi dans son milieu et sensiblement sinué sur ses côtés au devant des yeux; à bord postérieur plus sensiblement arrondi dans son milieu et faiblement sinué sur ses côtés au devant des épaules; très-finement rebordé à la base, à la partie externe du bord antérieur et sur les côtés qui sont faiblement arrondis, avec tous les angles obtus, les antérieurs un peu émoussés ou subarrondis à leur sommet; assez convexe, un peu explané latéralement; finement pubescent; très-légèrement et très-finement pointillé; d'un noir brillant, ou d'un noir brun souvent un peu rougeâtre.

Ecusson subconvexe, légèrement pubescent, finement pointillé, d'un noir brillant.

Elytres ovale-oblongues, environ cinq fois plus longues que le prothorax, faiblement arrondies sur les côtés; simultanément subarrondies au sommet; revêtues d'une pubescence blanchâtre et pas trop serrée; couvertes d'une ponctuation fine, plus forte et un peu moins serrée que celle du prothorax, assez convexes, mais subimpressionnées derrière l'écusson et subdéprimées à la base, le long de la suture; d'un noir brillant; offrant, vues de côté, trois vestiges de côtes longitudinales affaiblies; à *repli inférieur* subaspèrement pointillé.

Epaules un peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-finement pubescent, avec les mésopleures et la plaque antérieure des post-épisternums glabres et lisses, et les côtés du premier segment ventral glabres et presque lisses; finement, densement et subaspèrement pointillé, avec la partie postérieure du métasternum et l'expansion des hanches postérieures plus lisses: d'un noir assez brillant, avec le bord apical du dernier segment ventral un peu roussâtre. *Métasternum* à rebord postérieur subsinué au devant du prolongement triangulaire, qui est lisse et creusé avant son sommet d'une fossette oblongue. *Dernier segment ventral* plus ou moins étroitement arrondi à son bord apical.

Pieds peu allongés, finement pubescents, très-finement pointillés, testacés. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* pas trop grêles, presque droits. *Tarses postérieurs* un peu plus développés que les autres, à premier article allongé, aussi long que les trois suivants réunis.

Patrie : Cette espèce est assez commune dans les bois humides, aux environs de Lyon, dans le Beaujolais, dans la Bourgogne, dans les Alpes, etc.

Obs. Elle est très-voisine de la précédente, dont elle ne diffère que par sa forme un peu plus ovalaire, par sa couleur toujours plus obscure, par sa pubescence un peu plus blanche, un peu plus longue et un peu moins serrée. Le prothorax est un peu moins court; les élytres sont un peu moins convexes à la suture et moins densement pointillées, et les articles extérieurs des antennes sont proportionnellement moins allongés.

Elle varie beaucoup pour la couleur, qui passe du noir au roux testacé.

Nota. — Ici se placerait le CYPHON PALUSTRIS. *Subovalis, leviter convexus, subnitidus, pallide pubescens, rufo-testaceus, antennis apice, pec-*

tore abdomineque nigro fuscis ; elytris confertim subtiliter punctatis, lineis tribus obsolete elevatis.

Long. 1 1/4 l. — *Succia.*

THOMSON, Ofvers af K. Vetensk. Acad. Forh. 1855. p. 320. nº 7.

B. *Elytres* plus densement pubescentes, plus densement et plus finement ponctuées derrière l'écusson que sur le reste de leur surface. *Troisième article des antennes* presque aussi long que le deuxième.

+ *Corps* à pubescence ordinaire, régulière et couchée.

3. **Cyphon fusicornis**; THOMSON.

Ovale-oblong, finement pubescent, finement pointillé, d'un roux de poix obscur et assez brillant, avec la base des antennes, la bouche et les pieds testacés. Antennes à troisième article presque aussi long que le deuxième, et une fois moins long que le quatrième. Prothorax plus étroit que les élytres, fortement transverse, convexe, faiblement arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs obtus et les antérieurs légèrement arrondis. Elytres oblongues, subparallèles sur les côtés, assez largement arrondies au sommet, peu convexes, plus densement et plus finement ponctuées derrière l'écusson, offrant trois côtes très-obsolètes. Pieds peu allongés.

Cyphon fusicornis. THOMSON, Ofvers af K. Vet. Acad. Forh. 1855. p. 320. 8. — DE KIESENWETTER, Ins. Deut. t. IV, livr. 3. p. 411. 3.

Var. a. *Dessus du corps plus ou moins testacé.*
Var. b. *Dessus du corps entièrement d'un noir de poix ou brunâtre.*

Long. 0^m,0022 (1 l.) à 0^m,0032 (1/2 l.). — Larg. 0^m,0014 (2/3) à 0^m,0022 (1 l.).

Corps ovale-oblong, assez brillant, revêtu d'une fine pubescence pâle, couchée et assez serrée.

Tête transversale, peu saillante, verticale, d'un bon tiers moins large que le prothorax à sa base ; finement pubescent ; finement et densement pointillée; d'un brun roussâtre assez brillant, avec la partie antérieure graduellement un peu plus claire. *Front* faiblement convexe, très-large entre les

yeux. *Epistome* réduit en avant à un liseré très-étroit, lisse et roussâtre. *Labre* assez brillant, subconvexe, obsolètement pointillé, roussâtre, subsinué au milieu de son bord apical. *Mandibules* et autres *parties de la bouche* d'un roux-testacé, avec les *palpes labiaux* et le dernier article des *maxillaires* plus pâles.

Yeux assez grands, subarrondis, un peu saillants, brunâtres.

Antennes grêles, sensiblement plus courtes que la moitié du corps, finement pubescentes, testacées, avec l'extrémité plus ou moins rembrunie, souvent à partir du sommet du quatrième article : le premier fortement épaissi, subovalaire : le deuxième bien moins épais, beaucoup plus court, oblong : le troisième obconique, bien plus grêle, mais presque aussi long que le deuxième : le quatrième allongé, une fois plus long que le troisième, sensiblement plus long que le cinquième : celui-ci un peu plus long que le sixième : celui-ci et les suivants oblongs, obconiques, subégaux : le dernier plus long que le pénultième, fusiforme, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres, fortement transverse, une fois et demie moins long dans son milieu que large à sa base, un peu plus étroit en avant qu'en arrière ; à bord antérieur largement arrondi dans son milieu et sensiblement sinué sur les côtés au devant des yeux ; à bord postérieur largement et plus sensiblement arrondi dans son milieu et faiblement sinué sur ses côtés ; très-finement rebordé à la base, à la partie externe du bord antérieur et sur les côtés qui sont faiblement arrondis, avec les angles postérieurs obtus, et les antérieurs légèrement arrondis ; assez fortement convexe, à peine excavé latéralement ; finement pubescent ; finement et obsolètement pointillé ; d'un brun un peu rougeâtre et assez brillant, avec les côtés quelquefois à peine plus clairs.

Ecusson subconvexe, légèrement pubescent, légèrement pointillé, d'un brun roussâtre.

Elytres oblongues, environ cinq fois et demie plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés, assez largement arrondies au sommet, finement et assez densement pubescentes, densement et un peu moins finement pointillées que le prothorax ; peu convexes, subdéprimées le long de la suture et transversalement impressionnées derrière l'écusson, où elles sont plus densement pubescentes et aussi plus densement et plus finement pointillées ; d'un roux de poix assez obscur et assez brillant ; offrant, vues de côté, trois vestiges de côtes longitudinales affaiblies ; à *repli inférieur* subrugueusement pointillé. *Epaules* un peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-finement pubescent, avec les mésopleures et la pla-

que antérieure des post-épisternums glabres et lisses, et les côtés du premier segment ventral glabres et presque lisses; très-densement et très-finement pointillé, avec les côtés du postpectus plus rugueusement (1), le milieu du métasternum et l'expansion des hanches postérieures plus lisses; d'un brun de poix roussâtre assez brillant, avec le ventre quelquefois graduellement plus clair vers son extrémité. *Métasternum* à rebord subapical subsinué au devant du prolongement triangulaire, qui est lisse et creusé avant son sommet d'une petite fossette oblongue. *Ventre* à dernier segment plus ou moins étroitement arrondi à son bord apical.

Pieds peu allongés, légèrement pubescents, obsolètement pointillés. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, presque droits. *Tarses* à dernier article pâle; *les postérieurs* sensiblement plus développés que les autres, à premier article allongé, aussi long que les trois suivants réunis.

Patrie : Cette espèce est assez répandue dans toute la France, les environs de Lyon, le Beaujolais, la Bresse, etc. Elle se plaît sur les herbes, au bord des ruisseaux et dans les endroits marécageux.

Obs. Elle ressemble beaucoup aux deux précédentes dont elle se distingue, outre la couleur, par sa région scutellaire plus finement et plus densement ponctuée et aussi plus densement pubescente. Les élytres sont un peu moins convexes et elles ont leurs côtés plus parallèles.

Le ♂ ne diffère de la ♀ que par une taille un peu moindre, par une couleur moins obscure et par son dernier segment ventral plus arrondi.

Dans la *variété* a., tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, et la majeure partie des antennes, sont testacés.

Dans la *variété* b., ordinairement d'une taille moindre, le dessus du corps est plus ou moins obscur; le prothorax est un peu plus arrondi sur les côtés, et les angles postérieurs sont moins droits; les élytres sont un peu plus convexes, un peu plus densement pointillées, et à côtes encore moins apparentes. Peut-être doit-elle constituer une espèce (*Cyphon meridianus*, nobis). Elle se trouve en juin, aux environs d'Hyères et de la Seyne.

++ *Corps* à pubescence assez longue, un peu frisée et un peu redressée.

(1) Dans toutes les espèces du genre, les côtés du postpectus sont un peu plus rugueusement pointillés que le reste du dessous du corps; mais, dans cette espèce, la différence est plus accusée.

4. Cyphon Künckeli; Mulsant et Rey.

Ovale-oblong, hérissé d'une pubescence assez longue et un peu frisée, légèrement pointillé, d'un brun roussâtre assez brillant, avec les élytres fauves, la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé pâle. Antennes à troisième article presque aussi long que le deuxième. Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres, fortement transverse, convexe, légèrement arrondi sur les côtés, ainsi qu'aux angles. Elytres oblongues, subparallèles sur les côtés, subarrondies au sommet, peu convexes, plus densement et plus finement ponctuées derrière l'écusson, et offrant trois côtes obsolètes. Pieds peu allongés.

Long. 0^m,0025 (1/4 l.). — Larg. 0^m,0015 (2/3 l.).

Corps ovale-oblong, assez brillant, revêtu d'une pubescence blonde, assez longue, un peu frisée, un peu redressée et peu serrée.

Tête transversale, peu saillante, verticale, presque une fois moins large que le prothorax à sa base; éparsement pubescente; obsolètement pointillée; d'un brun roussâtre assez brillant, avec la partie extérieure un peu plus claire. *Front* faiblement convexe, large entre les yeux. *Epistome* à rebord pâle. *Parties de la bouche* d'un testacé pâle.

Yeux assez grands, subarrondis, un peu saillants, roussâtres.

Antennes un peu plus courtes que la moitié du corps, finement pubescentes, d'un testacé pâle, avec l'extrémité à peine plus foncée; à premier article assez fortement épaissi, subovalaire : le deuxième bien moins épais, oblong : le troisième obconique, plus grêle et presque aussi long que le deuxième : le quatrième allongé : les suivants suballongés, subégaux : le dernier un peu plus long que le pénultième.

Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres, fortement transverse, une fois et demie moins long dans son milieu que large à sa base, sensiblement plus étroit en avant qu'en arrière; à bord antérieur très-largement arrondi dans son milieu et distinctement sinué sur les côtés au devant des yeux; à bord postérieur largement et plus sensiblement arrondi dans son milieu et faiblement sinué sur ses côtés au devant des épaules; très-finement rebordé à la base aux parties externes du bord antérieur et sur les côtés qui sont légèrement arrondis, ainsi que les angles antérieurs et postérieurs; assez for-

tement convexe et faiblement relevé latéralement; assez longuement pubescent; à peine ou très-obsolètement pointillé; d'un brun roussâtre assez brillant, avec les côtés plus clairs.

Ecusson subconvexe, à peine pubescent et à peine pointillé, d'un brun rougeâtre.

Elytres oblongues, environ cinq fois et demie plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés, simultanément subarrondies au sommet; garnies d'une assez longue pubescence un peu frisée et un peu redressée; assez densement et plus distinctement pointillées que le prothorax; assez convexes en dehors, subdéprimées le long de la suture et transversalement subimpressionnées derrière l'écusson, où elles sont plus densement et plus finement pointillées, et aussi plus densement pubescentes; d'un fauve assez brillant; offrant, vues de côté, trois vestiges de côtes longitudinales affaiblies; à *repli inférieur* légèrement pointillé. *Epaules* un peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps légèrement pubescent, légèrement pointillé, avec les parties frottées par les cuisses plus lisses; entièrement d'un brun de poix brillant.

Pieds peu allongés, légèrement pubescents, très-obsolètement pointillés, d'un testacé pâle.

Patrie : Cette espèce à été découverte aux environs du M[t] Rosa par M. Künckel, de Paris, jeune entomologiste plein de talents, à qui nous l'avons dédiée.

Obs. Elle se distingue de la précédente par sa taille moindre, et surtout par sa pubescence toute particulière.

II. *Elytres* sans vestiges de côtes longitudinales affaiblies.

A. *Elytres* uniformément ponctuées et uniformément pubescentes.

a. Troisième article des antennes grêle, au moins aussi long ou un peu plus long que le deuxième.

† *Prothorax* à angles postérieurs distinctement arrondis, ainsi que les côtés.

* *Corps* ovale-oblong, peu convexe. *Elytres* à suture postérieurement rembrunie.

5. Cyphon variabilis; Thunberg.

Ovale-oblong, finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux testacé assez brillant, avec les yeux noirs, l'extrémité des antennes, la

partie postérieure de la suture, le postpectus et la base du ventre plus ou moins rembrunis. Antennes à troisième article au moins aussi long que le deuxième, beaucoup moins long que le quatrième. Prothorax plus étroit que les élytres, fortement transverse, légèrement convexe, sensiblement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs fortement et les postérieurs légèrement arrondis. Elytres oblongues, subparallèles sur les côtés, assez largement arrondies au sommet, peu convexes. Pieds peu allongés.

Cantharis variabilis. Var. THUNBERG, Mus. Ups. t. IV. p. 54.
Cistela pubescens. FABRICIUS, Syst. El. t. I. p. 502. 4.
Cyphon pubescens. GYLLENHALL, Ins. suec. t. I. p. 369. 4.
Elodes variabilis. GUÉRIN, Spec. et Icon. liv. 3. n° 9. p. 4. 5. f. 12. 13.
Cyphon variabilis. REDTENBACHER, Faun. austr. 2e éd. p. 518. 2. — DE KIESENWETTER, Ins. Deut. t. IV, liv. 3. p. 412. 4.

Var. a. *Corps entièrement testacé, ainsi que les antennes et les pieds.*

Var. b. *Vertex, suture et côtes des élytres plus ou moins longuement rembrunis, ainsi que les antennes et les pieds.*

Long. 0m,003 (1 l. 1/2) à 0m,0035 1 2/4 l.). — Larg. 0m,0017 (3/4 l.). à 0m,0021 (1 l.).

Corps ovale-oblong, assez brillant, revêtu d'une fine pubescence blonde, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête transversale, peu saillante, verticale, des deux tiers moins large que le prothorax; finement pubescente, finement et densement pointillée; d'un roux testacé peu brillant, avec le vertex quelquefois plus ou moins largement rembruni. *Front* faiblement convexe, très-large entre les yeux. *Epistome* réduit en avant à un liseré presque nul, pâle et membraneux. *Labre* assez saillant, subconvexe, obsolètement pointillé, d'un roux testacé mat. *Mandibules* d'un roux testacé, avec les *palpes* plus pâles. *Yeux* assez grands, subarrondis, un peu saillants, noirs. *Antennes* grêles, plus courtes que la moitié du corps, finement pubescentes, testacées, avec l'extrémité plus ou moins rembrunie à partir des sixième et septième articles : le premier assez fortement épaissi, subovalaire : le deuxième oblong, bien moins épais, sensiblement plus court : le troisième plus grêle, oblong, obconique, au moins aussi long ou un peu plus long que le deuxième : le quatrième allongé, beaucoup plus long que le troisième et que le cinquième : celui-ci et les suivants oblongs, obconiques, subégaux : le dernier un peu plus long que le pénultième, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres, fortement transverse, deux fois moins long dans son milieu que large à sa base, sensiblement plus étroit en avant qu'en arrière; à bord antérieur très-largement arrondi dans son milieu, et assez fortement sinué sur les côtés au devant des yeux; à bord postérieur très-largement arrondi dans son milieu, et à peine sinué sur ses côtés, au devant des épaules; très-finement rebordé à la base, à la partie externe du bord antérieur et sur les côtés qui sont sensiblement arrondis, avec les angles antérieurs fortement et les postérieurs plus légèrement arrondis; légèrement convexe, un peu relevé latéralement; finement pubescent; finement et densement pointillé; d'un roux testacé assez brillant.

Ecusson subconvexe, finement pubescent, finement pointillé, d'un roux testacé assez brillant.

Elytres oblongues, environ cinq fois et demie plus longues que le prothorax, subparallèles sur le milieu de leurs côtés, assez largement arrondies au sommet; finement et assez densement pubescentes; finement et assez densement pointillées, et à peine plus fortement que le prothorax; peu convexes; d'un roux testacé assez brillant, avec la partie postérieure de la suture et quelquefois les côtés rembrunis; à *repli inferieur* subaspèrement pointillé à la base. *Epaules* un peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-finement pubescent, avec les mésopleures et la plaque antérieure des post-épisternums glabres et lisses, et les côtés du premier segment ventral glabres et presque lisses; très-finement et très-densement pointillé, avec le milieu du métasternum et l'expansion des hanches postérieures plus lisses; d'un roux testacé assez brillant, avec le postpectus et la base du ventre plus ou moins rembrunis. *Métasternum* à rebord subterminal angulairement subentaillé au devant du prolongement postérieur, qui est lisse et creusé avant son sommet d'une fossette oblongue. *Ventre* à dernier segment arrondi à son bord apical.

Pieds peu allongés, légèrement pubescents, obsolètement pointillés, testacés. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, presque droits. *Tarses* à dernier article pâle; *les postérieurs* plus développés que les autres, à premier article allongé, aussi long que les trois suivants réunis.

Patrie : Cette espèce se rencontre, mais peu communément, dans toute la France, les environs de Lyon, le Beaujolais, la Provence, etc.

Obs. Elle varie pour la couleur, qui est plus ou moins pâle ou plus ou moins obscure.

D'après la figure, la *Cistela minuta* d'Olivier (*Entom.* t. II, p. 9, 10, n° 54, pl. 1, fig. 12) semblerait devoir se rapporter à une espèce de *Cyphon* (*coarctatus*, *fuscicornis* ou *variabilis ?*) ; mais la description, différant totalement de l'insecte figuré, doit, sans nul doute, s'appliquer à une espèce d'un autre genre (*Catops* ou *Cistela ?*).

** *Corps* ovalaire, assez convexe. *Tête* et *élytres* entièrement testacées.

6. Cyphon pallidulus ; Boheman.

Ovalaire, finement pubescent, très-finement pointillé, d'un testacé clair, avec l'extrémité des antennes un peu plus foncée et les yeux noirs. Antennes à troisième article suballongé, plus long que le deuxième, un peu moins long que le quatrième. Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres, fortement transverse, assez convexe, sensiblement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs assez fortement et les postérieurs légèrement arrondis. Elytres ovale-oblongues, arrondies au sommet, assez convexes. Pieds peu allongés.

Cyphon pallidulus. Boheman., K. Vetensk. Acad. Handl. 1849. p. 212. — Thomson, Öfvers af. K. Vet. Acad. Forh. 1855. p. 321. 11. — De Kiesenwetter, Ins. Deut. t. IV. liv. 3 p. 414. 6.

Long. 0m,0022 (1 l.). — Larg. 0m,0015 (2/3 l.).

Corps ovalaire, brillant, revêtu d'une fine pubescence pâle, assez courte et assez serrée.

Tête transversale, peu saillante, verticale, des deux tiers moins large que le prothorax à sa base ; finement pubescente ; finement et densement pointillée, entièrement d'un testacé brillant. *Front* faiblement convexe, très-large entre les yeux. *Epistome* réduit en avant à un léger rebord, pâle et submembraneux.

Labre saillant, subconvexe, finement pubescent, obsolètement pointillé, d'un roux testacé assez brillant.

Mandibules d'un roux testacé, avec les *palpes* plus pâles.

Menton d'un roux testacé.

Yeux médiocres, subarrondis, peu saillants, d'un noir profond.

Antennes grêles, plus courtes que la moitié du corps, finement pubescentes, d'un testacé pâle, avec l'extrémité souvent un peu plus foncée à

partir du cinquième article ; à premier article fortement épaissi, subovalaire : le deuxième bien moins épais, bien plus court, ovale-oblong : le troisième suballongé, plus grêle, et évidemment plus long que le deuxième, un peu moins long que le quatrième : celui-ci allongé, un peu plus long que le cinquième : celui-ci et les suivants obconiques, subégaux : le dernier plus long que le précédent, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres, fortement transverse, une fois et demie moins long dans son milieu que large à sa base, sensiblement plus étroit en avant qu'en arrière ; à bord antérieur largement arrondi dans son milieu et légèrement sinué sur les côtés, au devant des yeux ; à bord postérieur assez fortement arrondi dans son milieu, mais à peine sinué sur ses côtés ; très-finement rebordé à la base, à la partie externe du bord antérieur, plus distinctement sur les côtés qui sont sensiblement arrondis, avec les angles antérieurs fortement et les postérieurs plus légèrement arrondis ; assez convexe, à peine relevé latéralement ; finement pubescent ; finement et très-légèrement pointillé ; d'un roux testacé brillant.

Ecusson subdéprimé, à peine pubescent, très-légèrement pointillé, d'un roux testacé assez clair.

Elytres ovale-oblongues, environ cinq fois plus longues que le prothorax, légèrement arrondies sur les côtés, assez fortement au sommet ; finement pubescentes ; densement et finement pointillées, et à peine plus fortement que le prothorax ; assez convexes ; entièrement d'un roux testacé clair et brillant ; à *repli inférieur* pâle, obsolètement pointillé. *Epaules* un peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps légèrement pubescent, avec les mésopleures, la plaque antérieure des post-épisternums glabres et lisses, et les côtés du premier segment ventral glabres et lisses ; très-légèrement ou même subobsolètement pointillé, avec le milieu du métasternum et l'expansion des hanches postérieures un peu plus lisses ; entièrement d'un roux testacé brillant et assez clair. *Métasternum* à rebord subterminal en ligne droite au devant du prolongement triangulaire, qui est lisse et creusé avant son sommet d'une fossette oblongue. *Dernier segment ventral* plus ou moins arrondi à son bord apical.

Pieds peu allongés, légèrement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé assez pâle. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* pas trop grêles, presque droits. *Tarses postérieurs* un peu plus développés que les autres, à premier article allongé, aussi long que les trois suivants réunis.

Patrie : Cette espèce n'est pas très-rare. Elle se rencontre dans les lieux humides, dans toute la France, les environs de Lyon, le Bourbonnais, la Bourgogne, le Beaujolais, etc.

Obs. Elle se distingue facilement de la précédente par sa taille beaucoup moindre, par sa forme plus courte, plus ovalaire et plus convexe, par sa couleur plus claire, et par le troisième article des antennes un peu plus long.

Il est pour nous douteux que le *Cyphon ochraceus* de Stephens (*Ill. Brit. Ent.*, 1830, t. III, p. 287, n° 14) puisse se rapporter au *C. pallidulus*, car l'auteur anglais lui donnerait une forme aussi oblongue que dans son *Cyphon melanurus*, qui est notre *Elodes pallida*, et ce caractère ne peut s'appliquer à l'espèce en question, qui est une des moins oblongues du genre.

†† *Prothorax* à angles postérieurs presque droits, à peine émoussés, à côtés faiblement arrondis.

7. **Cyphon nigriceps**; De Kiesenvetter.

Ovalaire, finement pubescent, finement pointillé, d'un roux testacé assez brillant, avec les yeux noirs, l'extrémité des antennes et le vertex obscurs. Antennes à troisième article au moins aussi long que le précédent, beaucoup moins long que le quatrième. Prothorax un peu plus étroit que les élytres, fortement transverse, assez convexe, faiblement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs sensiblement arrondis, et les postérieurs presque droits, à peine émoussés. Elytres ovale-oblongues, subarrondies au sommet, assez convexes. Pieds assez courts.

Cyphon nigriceps. De Kiesenvetter, Ins. Deut. t. IV. livr. 3. p. 413. 5.

Long. $0^m,0026$ (1 1/4 l.). — Larg. $0^m,0015$ (2/3 l.).

Corps ovalaire, assez brillant, revêtu d'une fine pubescence pâle couchée et assez serrée.

Tête transversale, peu saillante, verticale, une fois moins large que le prothorax à sa base; finement pubescente, densement et subrugueusement pointillée; d'un noir obscur et peu brillant, avec la partie antérieure graduellement roussâtre. *Front* faiblement convexe, très-large entre les yeux. *Epistome* cilié, réduit en avant à un rebord étroit et membraneux. *Labre*

saillant, subconvexe, finement pubescent, obsolètement pointillé, d'un roux testacé peu brillant. *Mandibules* et *menton* d'un roux testacé, avec les *palpes* plus clairs.

Yeux assez grands, subarrondis, peu saillants, noirs ou noirâtres.

Antennes grêles, un peu plus courtes que la moitié du corps, finement pubescentes, testacées, avec l'extrémité rembrunie à partir du cinquième ou sixième article : le premier fortement épaissi, subovalaire : le deuxième oblong, bien moins épais, une fois plus court que le premier : le troisième oblong, obconique, plus grêle, au moins aussi long ou un peu plus que le deuxième, mais sensiblement moins long que le quatrième : celui-ci allongé, bien plus long que le cinquième : celui-ci et les suivants oblongs, obconiques, subégaux : le dernier un peu plus long que le pénultième, elliptique, subacuminé au sommet.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres à sa base, fortement transverse, une fois et demie moins long dans son milieu que large à sa base, beaucoup plus étroit en avant qu'en arrière ; à bord antérieur largement arrondi dans son milieu et distinctement sinué sur les côtés, au devant des yeux ; à bord postérieur un peu plus fortement arrondi dans son milieu, et légèrement sinué sur ses côtés, au devant des épaules ; très-finement rebordé à la base, à la partie externe du bord antérieur, et sur les côtés qui sont assez obliques et faiblement arrondis, avec les angles antérieurs sensiblement arrondis, et les postérieurs presque droits et à peine émoussés au sommet ; assez convexe, légèrement explané latéralement ; finement pubescent ; très-finement et obsolètement pointillé ; d'un roux testacé assez brillant.

Ecusson subdéprimé, légèrement pubescent, d'un roux testacé assez brillant.

Elytres ovale-oblongues, environ cinq fois plus longues que le prothorax, légèrement arrondies sur les côtés, subarrondies au sommet ; finement pubescentes ; assez densement et distinctement plus fortement pointillées que le prothorax ; assez convexes ; d'un roux testacé assez brillant, avec la suture souvent un peu plus foncée ; à *repli inférieur* brillant et obsolètement pointillé. *Epaules* un peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-finement pubescent, avec les mésopleures et la plaque antérieure des post-épisternums glabres et presque lisses ; très-finement, très-légèrement et densement pointillé, avec le milieu du métasternum et l'expansion des hanches postérieures plus lisses ; entièrement d'un roux testacé assez brillant. *Métasternum* à rebord subapical obtusément arrondi

au devant du prolongement triangulaire, qui est lisse et creusé avant son sommet d'une fossette oblongue. *Dernier segment ventral* assez étroitement arrondi à son bord apical.

Pieds assez courts, légèrement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé assez pâle. *Cuisses* très-faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, presque droits. *Tarses postérieurs* un peu plus développés que les autres, à premier article allongé, aussi long que les trois suivants réunis.

Patrie : Cette espèce n'est pas bien rare dans les marais et autres lieux humides, dans presque toute la France montueuse, la chaîne du Lyonnais, le Bugey, l'Auvergne, etc.

Obs. Elle a tout à fait le faciès du *C. pallidulus*, dont elle diffère par son vertex toujours rembruni, par sa couleur moins pâle, par sa taille un peu plus forte, par le troisième article des antennes un peu moins long. Mais ce qui la distingue surtout des deux précédentes espèces, c'est la forme des angles postérieurs du prothorax, qui sont presque droits et à peine émoussés. Celui-ci est aussi beaucoup plus large en arrière, plus étroit en avant et plus oblique sur les côtés ; de sorte qu'il est, à sa base seulement, un peu moins large que les élytres, et que ses côtés forment avec les épaules un angle rentrant moins profond et plus ouvert. Un autre caractère, c'est que la ponctuation des élytres est distinctement plus forte que celle du prothorax.

b. *Troisième article des antennes* très-grêle, à peine aussi long que le deuxième. *Corps* assez courtement ovalaire, d'un noir de poix, avec l'extrémité des élytres testacée.

8. **Cyphon padi** ; Linné.

Assez courtement ovalaire, légèrement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix brillant, avec la base des antennes, les tibias et les tarses, et une grande tache posticale aux élytres, testacés. Antennes à troisième article très-grêle, à peine aussi long que le deuxième, presque une fois moins long que le quatrième. Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres, fortement transverse, assez convexe, à peine arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs légèrement arrondis, et les postérieurs presque droits.

6

Elytres ovale-oblongues, subarrondies au sommet, assez convexes. Pieds assez courts.

Chrysomela padi. LINNÉ, Syst. Nat. 10e édit. t. I. p. 369. 10. — *Id.* 12e édit. t. I. p. 588. 14. — *Id.* Faun. suec. p. 161. 313.
Cyphon padi. GYLLENHALL, Ins. suec. t. I. p. 371. 6. — REDTENBACHER, Faun. austr. 2e édit. p. 518. — DE KIESENWETTER, Ins. Deut. t. IV. livr. p. 414. 7.
Elodes padi. GUÉRIN, Spec. et Icon. livr. 3. n. 9. p. 7. 9. fig. 14.

Var. a. *Elytres, avec l'extrémité et une large bande longitudinale, testacées.*

Cyphon discolor. PANZER, Faun. Germ. fasc. 99 fig. 8.

Var. b. *Elytres testacées, avec une tache scutellaire et la suture noires.*

Cyphon gratiosus. KOLENATI, Melet. Ent. fasc. 5. p. 40.

Var. c. *Presque entièrement testacé en dessus.*

Cyphon padi, var. *pusillus.* DEJ., Cat. 1837. p. 110. — GUÉRIN, Spec. et Icon. livr. 3. no 9. p. 8.

Long. 0m,0017 (3/4 l.). — Larg. 0m,0011 (1/2 l.).

Corps assez courtement ovalaire, brillant, revêtu d'une fine pubescence grise, couchée et peu serrée.

Tête transversale, peu saillante, verticale, presque une fois moins large que le prothorax à sa base; légèrement pubescente; finement et obsolètement pointillée; d'un noir de poix brillant, souvent un peu roussâtre. *Front* subconvexe, très-large entre les yeux. *Epistome* réduit en avant à un rebord étroit, membraneux et pâle. *Labre* saillant, subconvexe, obsolètement pointillé, assez brillant, plus ou moins rembruni, obtusément arrondi au sommet. *Mandibules* et autres *parties de la bouche* d'un testacé obscur.

Yeux assez grands, subarrondis, un peu saillants, noirs.

Antennes assez grêles, un peu plus courtes que la moitié du corps, finement pubescentes, obscures, avec les trois premiers articles pâles : le premier un peu plus foncé, fortement épaissi, subovalaire : le deuxième oblong, bien moins épais et sensiblement plus court que le précédent : le troisième beaucoup plus grêle et à peine aussi long que le deuxième, bien moins long que le quatrième : celui-ci oblong, obconique, bien plus épais que le troisième : les suivants un peu plus courts, subconiques : le dernier un peu plus long que le pénultième, elliptique, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres à sa base, fortement transverse, une fois et demie moins long dans son milieu que large à sa base, sensiblement plus étroit en avant qu'en arrière ; à bord antérieur largement arrondi dans son milieu et distinctement sinué sur les côtés, au devant des yeux ; à bord postérieur un peu plus fortement arrondi dans son milieu et faiblement sinué sur ses côtés, au devant des épaules ; très-finement rebordé à la base, à la partie externe du bord antérieur, et plus distinctement sur les côtés, qui sont obliques, faiblement arrondis, avec les angles postérieurs légèrement arrondis et les postérieurs presque droits ; assez convexe, assez fortement déclive et un peu explané latéralement ; légèrement pubescent ; très-finement et obsolètement pointillé ; d'un noir de poix brillant, avec les côtés souvent un peu plus clairs.

Ecusson subdéprimé, à peine pubescent, très-légèrement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Elytres ovale-oblongues, environ cinq fois plus longues que le prothorax, légèrement arrondies sur les côtés, subarrondies au sommet ; légèrement pubescentes, finement et distinctement ponctuées, plus fortement que le prothorax ; assez convexes ; d'un noir de poix ou d'un brun de poix brillant, avec l'extrémité ordinairement parée d'une grande tache testacée ; à *repli inferieur* brillant et obsolètement pointillé.

Epaules un peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps légèrement pubescent, avec les mésopleures et la plaque antérieure des post-épisternums glabres et lisses, et les côtés du premier segment ventral glabres et presque lisses ; finement et légèrement pointillé, avec le milieu du métasternum et l'expansion des hanches postérieures plus lisses ; d'un noir de poix assez brillant, souvent un peu brunâtre. *Métasternum* à rebord subapical obtusément arrondi au devant du prolongement triangulaire, qui est lisse et finement canaliculé sur sa ligne médiane. *Dernier segment ventral* assez étroitement arrondi au sommet.

Pieds assez courts, légèrement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé pâle, avec les *cuisses* plus ou moins obscures : celles-ci faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, presque droits. *Tarses postérieurs* un peu plus développés que les autres, à premier article allongé, aussi long que les trois suivants réunis.

Patrie : Cette espèce est commune dans toute la France, les environs de Lyon, la Bresse, le Beaujolais, le Bugey, etc. On la trouve dans les marais et les fossés, en secouant les détritus végétaux et les plantes aquatiques.

Obs. Sa forme un peu plus courtement ovalaire, la petitesse de sa taille et sa coloration la distinguent facilement de toute autre espèce.

Var. c. *Troisième article des antennes évidemment plus court que le deuxième. Corps ovale-oblong, peu convexe. Tête obscure.*

9. **Cyphon Putoni**; Ch. Brisout.

Ovale-oblong, finement et densement pubescent, très-finement pointillé, d'un testacé assez pâle et peu brillant, avec le prothorax un peu rougeâtre, la tête, le dessous du corps et les antennes noirs ou noirâtres, celles-ci avec les deuxième et troisième articles d'un testacé obscur. Antennes à troisième article évidemment plus court que le deuxième, une fois moins long que le quatrième. Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres, fortement transverse, faiblement convexe, légèrement arrondi sur les côtés, avec tous les angles obtus et émoussés. Elytres un peu oblongues, subparallèles sur les côtés, assez largement arrondies au sommet, peu convexes. Pieds assez courts.

Cyphon Putoni. Ch. Brisout, *in* Grenier Matér. pour la Faun. Franç. p. 83. 102.

Long. $0^m,0020$ (3/4) à $0^m,0025$ (1 1/4 l.). — Larg. $0^m,0012$ (1/2 l.) à $0^m,0015$ (2/3 l.)

Corps ovale-oblong, peu brillant, revêtu d'une fine pubescence grisâtre, couchée et assez serrée.

Tête transversale, peu saillante, subverticale, une fois moins large que le prothorax à sa base, pubescente, distinctement et densement pointillée, d'un noir peu brillant. *Front* faiblement convexe, large entre les yeux. *Epistome* réduit en avant à un liseré assez étroit, mais sensible, obscur, lisse, cilié. *Labre* saillant, subconvexe, obsolètement pointillé, d'un roux obscur. *Parties de la bouche* plus ou moins obscures, avec le dernier article des *palpes maxillaires* un peu moins foncé, et les *mandibules* rougeâtres.

Yeux grands, subarrondis, peu saillants, noirs.

Antennes pas trop grêles, plus courtes que la moitié du corps, finement pubescentes, noires, avec le premier article couleur de poix, et les deux suivants d'un testacé plus ou moins obscur : le premier assez fortement

épaissi, subovalaire : le deuxième bien moins épais et sensiblement plus court que le premier, ovale-oblong : le troisième plus étroit et d'une moitié moins long que le deuxième : le quatrième allongé, plus épais et une fois plus long que le troisième, sensiblement plus long que le cinquième : celui-ci et les suivants oblongs, obconiques, subégaux : le dernier plus long que le pénultième, subelliptique, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres à sa base, fortement transverse, une fois et demie moins long dans son milieu que large à sa base, sensiblement plus étroit en avant qu'en arrière ; à bord antérieur très-largement et obtusément arrondi dans son milieu, et faiblement sinué sur les côtés, au devant des yeux ; à bord postérieur un peu plus fortement arrondi dans son milieu, et à peine sinué sur ses côtés, au devant des épaules ; très-finement rebordé à la base, à la partie externe du bord antérieur, et plus distinctement sur les côtés, qui sont légèrement mais visiblement subarrondis, avec tous les angles obtus, émoussés, ou comme obscurément arrondis à leur sommet ; faiblement convexe, sensiblement déclive et à peine relevé vers les angles antérieurs ; finement pubescent ; très-finement et obsolètement pointillé ; d'un rouge de brique assez gai et assez brillant.

Ecusson subdéprimé, légèrement pubescent ; très-finement pointillé ; d'un roux testacé peu brillant.

Elytres suboblongues, cinq fois et demie plus longues que le prothorax, subparallèles sur le milieu de leurs côtés, assez largement et simultanément arrondies au sommet ; finement pubescentes ; densement et très-finement pointillées, et néanmoins un peu plus fortement que le prothorax ; peu convexes et même assez largement subdéprimées à la région suturale ; d'un testacé assez pâle et peu brillant ; rarement un peu enfumées derrière l'écusson ; à *repli inférieur* distinctement et subaspèrement pointillé. *Epaules* un peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-finement pubescent, avec les mésopleures et la plaque antérieure des post-épisternums glabres et lisses, et les côtés du premier segment ventral glabres et presque lisses, ou finement chagrinés ; très fortement et densement pointillé, avec le milieu du métasternum et l'expansion des hanches postérieures plus lisses ; entièrement d'un noir assez brillant. *Métasternum* à rebord subapical, presque en ligne droite au devant du prolongement triangulaire, qui est lisse et creusé avant son sommet d'une fossette étroite et allongée. *Dernier segment ventral* assez aiguëment arrondi à son bord apical.

Pieds assez courts, finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé pâle, avec les *cuisses* quelquefois un peu obscurcies : celles-ci faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* pas trop grêles, presque droits. *Tarses postérieurs* un peu plus dévoloppés que les autres, à premier article allongé, aussi long que les trois suivants réunis.

Patrie : Cette espèce, quoique assez rare, a un *habitat* assez étendu. M. Ch. Brisout qui, le premier, l'a signalée, l'indique des Pyrénées orientales et des environs de Versailles. Nous l'avons capturée nous-mêmes aux environs de Lyon, dans le Beaujolais et le Bourbonnais.

Obs. Elle se distingue facilement des précédentes par sa forme plus oblongue et moins convexe, et par ses antennes plus noires et proportionellement moins grêles, à troisième article plus court.

La couleur de la tête, des antennes et du dessous du corps varie un peu et passe du noir au roux de poix testacé.

Nota. — Ici se placerait une espèce que nous n'avons pas vue en nature, que M. Guérin de Méneville a publiée comme française, et dont nous reproduisons la description :

10. **Cyphon Paykulli** ; Guérin.

Obscure fusca, flavo-pubescens. Thorace brevissimo, subtilissime punctato. Antennis fuscis, basi pallidis. Elytris crebre punctatis. Pedibus testaceis.

Elodes Paykulli. Guérin, Spec. et Icon. livr. 3. nº 9. p. 10. 14. fig. 20.

Long. 0^m,0030 (1 1/3 l.). — Larg. 0^m,0010 2/3 (2/3 l.).

Corps peu allongé, ovalaire, brun, couvert de duvet jaunâtre. *Tête* finement ponctuée, avec les parties de la bouche d'un jaune pâle, et le front roussâtre. *Corselet* finement ponctué, transversal. *Ecusson* triangulaire. *Elytres* à peine d'un quart plus longues que larges, arrondies en arrière, couvertes de petits points enfoncés, très-rapprochés entre eux. *Dessous* un peu plus pâle que le dessus, très-finement ponctué et velu. *Pattes* d'un jaune pâle uniforme.

Patrie : les environs de Paris.

Obs. Cette espèce ne diffère positivement du *variabilis* que par le troisième article des antennes, qui est beaucoup plus court que le second.

B. *Elytres* plus densement et plus finement ponctuées derrière l'écusson et avant l'extrémité, vers la suture, que sur le reste de la surface. *Troisième article des antennes* grêle, à peine plus court que le deuxième.

a. *Corps* ovale-oblong. *Prothorax* finement sillonné sur sa ligne médiane, à angles postérieurs légèrement arrondis. *Elytres* testacées, subconvexes, étroitement subdéprimées le long de la suture.

11. **Cyphon sulcicollis**; Mulsant et Rey.

Ovale-oblong, finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un roux testacé assez clair et assez brillant, avec les yeux, l'extrémité des antennes et le postpectus noirs, le vertex et le ventre un peu rembrunis. Antennes à troisième article grêle, à peine aussi long que le deuxième, une fois moins long que le quatrième. Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres, fortement transverse, finement sillonné sur sa ligne médiane, visiblement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs et postérieurs légèrement arrondis. Elytres ovale-oblongues, subparallèles sur les côtés, assez largement arrondies au sommet, subconvexes, étroitement subdéprimées en dedans, subimpressionnées derrière l'écusson, et avant le sommet, sur la suture; beaucoup plus densement et plus finement ponctuées aux impressions que sur le reste de leur surface. Pieds peu allongés.

Long. $0^m,0034$ (1 1/2 l.). — Larg. $0^m,0022$ (1 l.).

Corps ovale-oblong, assez brillant, revêtu d'une fine pubescence grisâtre, couchée et assez serrée.

Tête transversale, peu saillante, subverticale, une fois moins large que le prothorax à sa base; finement pubescente, finement pointillée; d'un rouge testacé assez brillant, avec le vertex un peu rembruni. *Front* subconvexe, large entre les yeux. *Epistome* réduit en avant à un rebord très-étroit, pâle et membraneux. *Labre* saillant, subconvexe, obsolètement pointillé, d'un rouge mat. *Mandibules* et autres *parties de la bouche* d'un rouge testacé.

Yeux assez grands, subarrondis, peu saillants, noirs.

Antennes grêles, sensiblement plus courtes que la moitié du corps, finement pubescentes, noires, avec les trois premiers articles pâles: le premier

fortement épaissi, subovalaire : le deuxième bien moins épais et bien plus court que le premier, ovale-oblong : le troisième plus grêle, et à peine aussi long que le deuxième : le quatrième allongé, une fois plus long que le précédent, sensiblement plus long que le cinquième : celui-ci et les suivants oblongs, obconiques, subégaux : le dernier subfusiforme, plus long que le pénultième, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres, fortement transverse, une fois et demie moins long dans son milieu que large à sa base, beaucoup plus étroit en avant qu'en arrière ; à bord antérieur très-largement et presque indistinctement arrondi dans son milieu, et assez visiblement sinué sur les côtés, au devant des yeux ; à bord postérieur assez fortement arrondi dans son milieu, et à peine sinué sur ses côtés, au devant des épaules ; très-finement rebordé à la base, à la partie extérieure du bord antérieur, et plus distinctement sur les côtés, qui sont passablement arrondis, avec tous les angles obtus et légèrement arrondis ; subconvexe, assez déclive et non relevé latéralement, creusé sur sa ligne médiane d'un léger sillon longitudinal ; finement pubescent ; très-finement et obsolètement pointillé ; d'un rouge testacé assez brillant.

Ecusson subconvexe, légèrement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux testacé assez brillant.

Elytres ovale-oblongues, cinq fois et demie plus longues que le prothorax, subparallèles sur le milieu de leurs côtés, assez largement et simultanément arrondies au sommet ; finement pubescentes ; densement et très-finement pointillées, et néanmoins plus distinctement que le prothorax ; subconvexes dans leur pourtour, et étroitement subdéprimées le long de la suture ; entièrement d'un roux testacé assez pâle ; offrant derrière l'écusson une large impression très-faible, beaucoup plus finement et plus densement pointillée, et sur la suture, avant le sommet, une semblable impression en forme de chevron renversé, également beaucoup plus finement et plus densement pointillée que le reste de la surface ; à *repli inférieur* subaspèrement ponctué. *Epaules* un peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-finement pubescent, avec les mésopleures, la plaque antérieure des post-épisternums et les côtés du premier segment ventral glabres et lisses ; très-finement et légèrement pointillé, avec le milieu du métasternum et l'expansion des hanches postérieures plus lisses, et les côtés du postpectus aspèrement ponctués ; d'un brun de poix brillant, avec le ventre graduellement plus clair vers sa base, et les hanches d'un rouge testacé. *Métasternum* à rebord subapical en ligne droite au devant du pro-

longement triangulaire, qui est lisse et creusé, sur son milieu, d'une fossette oblongue. *Dernier segment ventral* étroitement arrondi au sommet.

Pieds peu allongés, légèrement pubescents, obsolètement pointillés, testacés. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* pas trop grêles, presque droits. *Tarses postérieurs* plus développés que les autres, à premier article allongé, aussi long que les trois suivants réunis.

Patrie : Cette espèce rare a été prise, en juin, aux environs de Marseille.

Obs. Nous nous dispensons de la comparer aux précédentes, car elle forme avec la suivante comme un petit groupe à part, suffisamment caractérisé par l'impression subterminale des élytres plus finement et plus densement pointillée que le reste de la surface : ce qui les distingue nettement, toutes deux, du *C. fusicornis*, qui ne présente que l'impression postscutellaire.

B. *Corps* oblong. *Prothorax* sans sillon, à angles postérieurs presque droits. *Elytres* obscures, largement déprimées le long de la suture.

12. **Cyphon depressus**; Mulsant et Rey.

Oblong, très-finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un brun de poix assez brillant, avec la tête et le dessous du corps noirs, le prothorax rougeâtre, à disque rembruni, la bouche, les deuxième et troisième articles des antennes et les pieds plus ou moins testacés, ceux-ci avec les cuisses obscurcies. Antennes à troisième article grêle, un peu plus court que le deuxième, une fois moins long que le quatrième. Prothorax un peu plus étroit que les élytres, fortement transverse, légèrement convexe, à peine arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs obtus, et les postérieurs presque droits et un peu émoussés. Elytres oblongues, subparallèles, largement arrondies au sommet, largement déprimées en dedans, subimpressionnées derrière l'écusson, et avant le sommet sur la suture, plus finement et plus densement pointillées sur les impressions que sur le reste de leur surface. Pieds peu allongés.

Var. a. *Dessus du corps entièrement obscur, avec le bord postical du prothorax un peu roussâtre.*

Var. b. *Prothorax entièrement rougeâtre. Elytres brunes.*

Var. c. *Prothorax rougeâtre. Elytres d'un testacé un peu obscur.*

Long. 0^m,0020 (7/8 l.) à 0^m,0031 (2/5 l.). — Larg. 0^m,0011 (1/2 l.) à 0^m,0015 (2/3 l.).

Corps oblong, assez brillant, revêtu d'une très-fine pubescence pâle, couchée et assez serrée.

Tête transversale, peu saillante, verticale, une fois moins large que le prothorax à sa base, finement pubescente, distinctement pointillée, d'un noir brillant. *Front* subconvexe, très-large entre les yeux. *Epistome* réduit en avant à un rebord très-étroit, roussâtre et submembraneux. *Labre* saillant, subconvexe, obsolètement pointillé, assez brillant ; d'un brun de poix. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix plus ou moins sombre, avec les *palpes labiaux* et le dernier article des *palpes maxillaires* plus pâles.

Yeux grands, subarrondis, un peu saillants ; noirs.

Antennes assez grêles, sensiblement plus courtes que la moitié du corps ; finement pubescentes ; noires ou brunâtres, avec les deuxième et troisième articles subtestacés : le premier assez fortement épaissi, subovalaire : le deuxième ovalaire-suboblong, bien moins épais et bien moins long que le premier : le troisième oblong, obconique, à peine ou un peu moins long que le deuxième, une fois plus court que le quatrième : celui-ci plus long que le cinquième : celui-ci et les suivants oblongs, obconiques, subégaux : le dernier subfusiforme, un peu plus long que le pénultième, subacuminé au sommet.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, fortement transverse, une fois et demie moins long dans son milieu que large à sa base, bien plus étroit en avant qu'en arrière ; à bord antérieur très-largement et obtusément arrondi dans son milieu et faiblement sinué sur les côtés, au devant des yeux ; à bord postérieur plus fortement et sensiblement arrondi dans son milieu, et à peine sinué sur ses côtés, au devant des épaules ; très-finement rebordé à la base, à la partie externe du bord antérieur et sur les côtés qui sont à peine arrondis, avec les angles antérieurs un peu obtus et les postérieurs presque droits, tous un peu émoussés au sommet ; légèrement convexe, assez fortement déclive et non relevé vers les angles antérieurs, sans sillon sur son disque ; très-finement pubescent ; très-finement et obsolètement pointillé ; d'un rouge de brique assez brillant, avec le disque plus ou moins largement rembruni.

Ecusson subdéprimé, très-finement pubescent, très-finement pointillé, peu brillant, obscur.

Elytres oblongues, cinq fois et demie plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés, largement et simultanément arrondies au sommet; très-finement pubescentes ; densement et très-finement pointillées, et néanmoins plus distinctement que le prothorax ; largement déprimées le long de la suture ; offrant derrière l'écusson une faible impression transversale bien plus finement, plus densement pointillée et plus densement pubescente, et une impression semblable avant l'extrémité, sur la suture, plus finement et plus densement pointillée, mais non plus densement pubescente que le reste de la surface ; d'un brun de poix assez brillant, avec l'angle apical ordinairement pâle ; à *repli inférieur* distinctement et subaspèrement pointillé. *Epaules* un peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-finement pubescent, avec les mésopleures et la plaque antérieure des post-épisternums glabres et lisses, et les côtés du premier segment ventral glabres et presque lisses ; très-finement et densement pointillé, avec le milieu du métasternum et l'expansion des hanches postérieures plus lisses ; d'un noir de poix brillant. *Métasternum* à rebord subapical presque en ligne droite au devant du prolongement triangulaire, qui est court, lisse, et creusé avant son sommet d'une fossette étroite et allongée. *Dernier segment ventral* très-étroitement arrondi à son bord apical.

Pieds peu allongés, très-finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé assez pâle, avec les *cuisses* généralement rembrunies : celles-ci un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, presque droits. *Tarses postérieurs* un peu plus développés que les autres, à premier article allongé, aussi longs que les trois suivants réunis.

Patrie : Cette espèce, moins hygrophile que les autres, se trouve au mois de mai, dans les jardins, sur les fleurs des spirées, et surtout du sumac-fustet ou arbre à perruque (*rhus cotinus* ; Linné), aux environs de Lyon et dans le Beaujolais.

Obs. Elle diffère de la précédente par sa taille beaucoup moindre et plus oblongue, par sa couleur obscure, par son prothorax sans sillon dorsal, à côtés moins arrondis et à angles postérieurs plus droits, par ses élytres plus déprimées, à impression subterminale non en forme de chevron.

Le dessus du corps passe du testacé au brun de poix, et les autres parties suivent à peu près les mêmes variations.

Genre *Hydrocyphon* ; Redtenbacher.

(Redtenbacher, Faun. austr. 2e édit. p. 519).

(Etymologie : ὑδωρ, eau ; Cyphon).

Caractères. *Corps* courtement ovalaire.

Tête moyenne, assez fortement transverse, infléchie, très-brièvement rétrécie en avant de l'insertion des antennes, peu ou non saillante vue de dessus, enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux. *Epistome* tout-à-fait confondu avec la partie antérieure de la tête, qui est tronquée. *Labre* fortement transverse, tronqué à son bord apical. *Mandibules* non saillantes, courtes, assez larges, subtrigones. *Palpes maxillaires* à troisième article un peu plus grand que le deuxième, obconique : le dernier très-petit, très-court, conique. *Palpes labiaux* simples, à dernier article également très-petit et conique. *Menton* presque en carré transversal.

Yeux grands, subarrondis, un peu saillants, touchant en arrière au bord antérieur du prothorax (1).

Antennes peu allongées, assez grêles, filiformes, à premier article assez fortement épaissi : le deuxième un peu plus court et presque aussi épais : le troisième très-petit et très-étroit : le quatrième allongé : les suivants oblongs, subcylindriques : le dernier subfusiforme.

Prothorax bien plus étroit que les élytres, fortement transverse, subinfléchi en avant, légèrement sinué sur les côtés de la base ; à bord antérieur très-largement et très-faiblement échancré, non pelté et de niveau avec le vertex.

Ecusson assez grand, ogival.

Elytres en ovale court, assez largement rebordées à la base des côtés, plus finement en arrière, élargies aux épaules et un peu rétrécies postérieu-

(1) Il est à remarquer que, dans ce genre et les deux suivants de la famille des *Cyphoniens*, les yeux touchent par derrière au bord antérieur du prothorax, tandis que, dans le genre *Cyphon*, ils en sont séparés par un intervalle étroit, mais constant. Dans les genres *Elodes* et *Microcara*, bien que les yeux, vus de dessus, paraissent plus ou moins voilés en arrière par le bord du prothorax, ils sont assez loin d'y toucher, parce que celui-ci est élevé au-dessus du niveau du vertex.

rement, assez étroitement arrondies au sommet; à *repli inférieur* subconcave, surtout dans le milieu de sa longueur, graduellement rétréci jusqu'à l'extrémité du premier segment ventral, puis prolongé d'une manière étroite jusqu'à l'angle sutural, avant lequel il se rétrécit encore. *Epaules* saillantes.

Antépectus perpendiculaire, réduit au devant des hanches antérieures à une tranche étroite. *Lame du prosternum* rétrécie en tranche très-étroite cachée entre les hanches antérieures. *Replis inférieurs du prothorax* assez obliquement coupés en avant et en arrière. *Mésosternum* rétréci entre les hanches intermédiaires en une lame assez étroite, bien distincte, presque plane, subparallèle, obtuse au sommet. *Médi-épisternums* concaves, assez larges, avec les *épimères* très-étroites. *Métasternum* large, subtransversalement coupé à son bord postérieur, à peine prolongé au milieu de celui-ci en angle très-ouvert ; avancé au milieu de son bord antérieur en une petite saillie triangulaire, sur laquelle vient s'appuyer la tête du mésosternum. *Post-épisternums* larges, à peine plus étroits en arrière. *Post-épimères* cachées. *Hanches* plus ou moins creusées latéralement en dessous; *les antérieures* et *les intermédiaires* très-peu saillantes, obconiques, subtransversales ou un peu obliques; *les antérieures* subcontiguës à leur sommet; *les intermédiaires* sensiblement écartées l'une de l'autre ; *les postérieures* transverses, fortement contiguës, assez fortement dilatées en dedans en forme de cône renversé.

Ventre de cinq segments apparents : le premier fortement rétréci dans son milieu : le deuxième un peu plus grand que le troisième : celui-ci et le quatrième subégaux: le dernier bien plus long que le précédent.

Pieds assez courts. *Trochanters* petits, coniques. *Cuisses* subcomprimées, à peine élargies vers leur milieu, rainurées en dessous sur presque toute leur longueur. *Tibias* assez grêles, presque droits, à tranche supérieure simple; terminés en dessous par deux très-petits éperons. *Tarses* sensiblement plus courts que les tibias, sublinéaires, ou à peine et graduellement élargis depuis leur insertion jusqu'au sommet du quatrième article ; à premier article plus court que les trois suivants réunis, suballongé dans les postérieurs, oblong dans les autres : le deuxième subtriangulaire : le troisième un peu plus court, subtransversal : le quatrième plus large, profondément bilobé : le dernier grêle, sensiblement plus long que les deux précédents réunis, terminés par deux petits crochets simples.

Obs. Ce genre est assez tranché par sa forme plus courte, par ses élytres élargies aux épaules, par sa tête plus infléchie et par son prothorax plus

déclive en avant. Outre la conformation du dernier article des palpes, des deuxième et troisième article des antennes et du dernier article des tarses, il se distingue encore du genre *Cyphon* par l'absence complète d'intervalle entre les yeux et le bord antérieur du prothorax, et par le premier article des tarses postérieurs moins allongé, plus court que les trois suivants réunis.

Ce sont de petits insectes agiles, de couleur obscure, de consistance molle, dont les mœurs sont plutôt hydrophiles que hygrophiles, car on les rencontre souvent sous les pierres au fond de l'eau.

1. **Hydrocyphon deflexicollis**; Muller.

Courtement ovalaire, convexe, assez brillant, très-finement pubescent, très-finement et obsolètement pointillé, obscur, avec la bouche, la base des antennes et les pieds, d'un flave testacé. Antennes à troisième article une fois plus grêle et une fois moins long que le deuxième. Prothorax beaucoup moins large en avant, beaucoup plus étroit que les élytres, fortement transverse, subinfléchi antérieurement, à peine arrondi sur les côtés, qui sont obliques, avec les angles antérieurs légèrement arrondis, et les postérieurs droits. Elytres subovalaires, élargies aux épaules, rétrécies en arrière, assez étroitement arrondies au sommet, subdéprimées derrière l'écusson. Pieds assez courts.

Cyphon deflexicollis. Muller, in Germ Magn. t. IV. p. 223.
Cyphon pini. Curtis, Brit. Ent. t. II, p. 602.
Elodes deflexicollis. Guérin, Sp. et Ic. livr. 3. n° 9. p. 11. 15.
Hycrocyphon deflexicollis. Redtenbacher, Faun. austr. 2e éd. p. 519. — De Kiesenwetter, Inst. Deut. t. IV. livr. 3. p. 419.

Var. a. *Corps plus ou moirs roussâtre ou testacé.*

Long. 0m,0018 (3/4 l.) à 0m,0022 (1 l.). — Larg. 0m,0013 (2/3 l.) à 0m,0018 (3/4 l.).

Corps courtement ovalaire, convexe, assez brillant, revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, couchée et médiocrement serrée.

Tête assez fortement transverse, non saillante, sensiblement infléchie,

une fois moins large que le prothorax à sa base, très-finement pubescente, très-finement et obsolètement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* faiblement convexe, très-large entre les yeux. *Labre* et autres *parties de la bouche* plus ou moins pâles, avec les *palpes maxillaires* souvent un peu plus sombres.

Yeux grands, subarrondis, un peu saillants, noirs.

Antennes assez grêles, beaucoup plus courtes que la moitié du corps, finement pubescentes, brunâtres, avec les quatrième ou cinquième premiers articles pâles : le premier assez fortement épaissi : le deuxième un peu plus court et presque aussi épais que le précédent : le troisième très-petit, une fois plus étroit et une fois moins long que le deuxième : le quatrième suballongé, plus long que le cinquième : celui-ci et les suivants oblongs, subcylindriques, subégaux : le dernier plus long que le pénultième, subfusiforme, subacuminé au sommet.

Prothorax une fois plus étroit que les élytres à sa base, fortement transverse, une fois et demie moins long dans dans son milieu que large à sa base, presque une fois plus étroit en avant qu'en arrière; à bord antérieur très-largement et très-faiblement échancré ; à bord postérieur largement arrondi dans son milieu, et largement sinué sur les côtés, au devant des épaules; étroitement rebordé sur ses côtés, qui sont à peine arrondis et très-obliques, avec les angles antérieurs légèrement arrondis et les postérieurs droits; assez convexe, assez fortement déclive en avant et latéralement ; très-finement pubescent ; très-finement et obsolètement pointillé ; d'un brun de poix assez brillant, avec les côtés souvent un peu plus clairs.

Ecusson subdéprimé, très-finement pubescent, très-finement et obsolètement pointillé; d'un brun de poix assez brillant.

Elytres en ovale court, cinq fois plus longues que le prothorax, élargies aux épaules, arrondies sur les côtés, sensiblement rétrécies après leur milieu et assez étroitement arrondies à leur sommet ; très-finement pubescentes ; très-finement et très-obsolètement pointillées, et comme subréticulées ; convexes, mais un peu subdéprimées derrière l'écusson ; entièrement d'un brun de poix assez brillant ; à *repli inférieur* obsolètement pointillé. *Epaules* saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-finement pubescent ; finement et légèrement pointillé, avec l'expansion des hanches postérieures moins densement ; d'un brun de poix brillant. *Métasternum* finement canaliculé sur sa ligne médiane. *Dernier segment ventral* plus ♂ ou moins ♀ arrondi au sommet.

Pieds assez courts, légèrement pubescents, très-obsolètement pointillés,

d'un flave testacé, avec les troisième et quatrième articles des tarses souvent un peu plus foncés. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, presque droits. *Tarses postérieurs* à premier article suballongé ; *les antérieurs* moins développés que les autres.

Obs. Sa couleur passe du brun de poix au roux testacé. Les ♂ semblent différer des ♀ par leurs tarses antérieurs un peu plus élargis, et par le dernier segment ventral plus obtusément arrondi au sommet.

Patrie : Cette petite espèce se rencontre dans différentes zones de la France : le Bourbonnais, le Bugey, la Savoie, la Provence, les Pyrénées, etc. On la trouve au bord des ruisseaux, et quelquefois sous les pierres dans l'eau, même au milieu des courants rapides.

Dans le mois d'août 1841, nous explorions les environs d'Aix (en Savoie). Arrivés au bord de la Daisse, nous remarquâmes un endroit de la rivière où l'eau était très-tumultueuse, et nous nous mîmes à soulever les pierres qui y trempaient, dans l'espoir d'y trouver des *Elmis* et des *Hydræna*. Mais quel fut notre étonnement d'y découvrir des petits *Cyphons* cramponnés dans les cavités que laissaient entre elles les aspérités des pierres. Comme le ciel se couvrait d'épais nuages et que le tonnerre grondait au loin, nous nous dépêchions de mettre à profit les derniers instants qui nous restaient avant l'arrivée de la pluie. En continuant nos recherches, nous aperçûmes avec un certain intérêt d'autres *Hydrocyphons* voltiger sur la surface du liquide, venir s'abattre sur des pierres dont la partie supérieure était à nu, et puis se glisser adroitement sous la partie baignée, comme pour chercher un abri contre l'orage imminent. En effet, celui-ci ne tarda pas à éclater, et, une fois passé, nous pûmes voir avec satisfaction nos petits plongeurs revenir au-dessus des pierres, se ressuyer aux rayons du soleil, et puis s'envoler avec rapidité.

Ici nous reproduirons la description d'une seconde espèce découverte par M. Jules Linder, et que nous n'avons pas vue en nature.

2. **Hydrocyphon australis** ; Linder.

Oblongo-ovatus, convexiusculus; pallide testaceus, flavo-pubescens, capite antennisque fuscis ; prothorace transverso , brevissimo , antrorsum

angustato, deflexo; elytris subparallelis, pone medium leviter angustatis.

Long. 2, 5 mill.

Ovale-oblong, d'un testacé brunâtre plus ou moins pâle, revêtu d'une pubescence fauve assez serrée. *Tête* d'un brun noirâtre; *yeux* noirs; *antennes* obscures sur leur deuxième moitié. *Pronotum* très-court, fortement déclive de la base au sommet, rétréci en avant, à côtés légèrement arrondis et à base fortement sinuée; angles postérieurs assez aigus. *Elytres* médiocrement convexes, légèrement élargies vers le milieu, entièrement couvertes d'une ponctuation très-fine et très-serrée.

Cette espèce se distingue de l'*H. deflexicollis* par sa taille un peu plus forte, par sa couleur, par sa pubescence plus longue et plus serrée, qui lui donne un aspect soyeux, par son pronotum plus court, plus large à la base, et surtout par la forme de ses élytres. Chez le *deflexicollis*, en effet, celles-ci sont arrondies sur les côtés, fortement dilatées vers le premier tiers, et sensiblement atténuées vers l'extrémité, tandis que dans notre espèce elles paraissent à peu près parallèles.

Patrie : Saint-Bauzile, sur les bords de la rivière de l'Hérault, dans le département de ce nom.

Genre *Prionocyphon*, PRIONOCYPHON; Redtenbacher.

(Redtenbacher, Faun. austr. 2e éd. p. 517).

(Etymologie : πρίων, scie; Cyphon.)

CARACTÈRES. *Corps* subhémisphérique ou très-courtement ovalaire. *Tête* assez grande, transversale, verticale ou subinfléchie, très-brièvement rétrécie en avant de l'insertion des antennes, peu saillante vue de dessus, enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux. *Epistome* réduit en avant à un rebord assez large et membraneux. *Labre* transverse, paraissant entier à son bord apical. *Mandibules* peu saillantes, falciformes, unidentées intérieurement vers leur milieu, recourbées au sommet en pointe aiguë. *Mâchoires* à lobes courts, simples. *Palpes maxillaires* à troisième article subégal au deuxième, plus long que le troisième, subfusiforme. *Palpes labiaux* à deuxième article allongé, obtusément acuminé au sommet, le troisième

petit, subcylindrique, obtus, implanté perpendiculairement vers la base du côté interne du précédent, et formant ainsi la fourche avec celui-ci. *Menton* carré.

Yeux grands, subarrondis, assez saillants, touchant en arrière au bord antérieur du prothorax, et même un peu voilés par celui-ci.

Antennes assez fortes, assez allongées, à premier article très-grand, fortement dilaté en dedans en forme d'oreillette; le deuxième petit, court, subglobuleux, bien moins épais : le troisième très-petit et encore un peu plus étroit : les quatrième à dixième grands, subcomprimés, plus ou moins en dents de scie intérieurement : le dernier subfusiforme.

Prothorax plus étroit que les élytres, fortement transverse, déclive en avant, à peine sinué sur les côtés de la base; à bord antérieur bissinueusement échancré, non pelté et de niveau avec le vertex.

Ecusson assez grand, oblong, subogival.

Elytres en ovale très-court, finement rebordées en dehors, assez largement arrondies au sommet; à *repli inférieur* presque plan, graduellement rétréci depuis le milieu du postpectus jusqu'à l'extrémité du premier segment ventral, puis prolongé d'une manière assez étroite et subégale jusqu'à l'angle sutural. *Epaules* assez saillantes.

Antépectus perpendiculaire, réduit au devant des hanches antérieures à une tranche étroite. *Lame du prosternum* rétrécie en une tranche très-étroite, resserrée entre les hanches et élargie en arrière en forme de spatule oblongue, lanciforme. *Replis inférieurs du prothorax* obliquement coupés en avant, beaucoup moins en arrière. *Mésosternum* rétréci entre les hanches intermédiaires en une lame assez large, incisée à son sommet; offrant au milieu de son bord antérieur une entaille destinée à loger la pointe du prosternum. *Médi-épisternums* concaves, assez larges, avec les *épimères* étroites. *Métasternum* large, obsolètement et assez largement rebordé, et un peu obliquement coupé à son bord postérieur; prolongé au milieu de celui-ci en triangle transversal; avancé au milieu de son bord antérieur en une saillie triangulaire, sur laquelle vient se reposer la tète du mésosternum. *Post-épisternums* larges, à peine plus étroits en arrière, offrant en avant une plaque lisse notable. *Post-épimères* cachées. *Hanches* creusées latéralement en dessous; *les anterieures* et *les intermédiaires* obconiques, peu saillantes, transversalement obliques; *les antérieures* très-rapprochées, mais non contiguës au sommet; *les intermédiaires* sensiblement écartées l'une de l'autre; *les postérieures* transverses, fortement contiguës intérieurement, assez fortement dilatées en dedans en forme de cône.

Ventre de cinq segments apparents : le premier très-fortement rétréci dans son milieu : le deuxième un peu plus grand que le troisième : celui-ci et le quatrième subégaux : le dernier un peu plus long que le précédent, en ogive transversale.

Pieds médiocrement allongés. *Trochanters* petits, subovales. *Cuisses* subcomprimées, un peu élargies vers leur milieu, rainurées en dessous sur toute leur longueur. *Tibias* assez robustes, sensiblement arqués à leur base, aplanis à leur tranche supérieure, qui est limitée par deux arêtes distinctes et spinosules ; terminés en dessous par deux petits éperons. *Tarses* plus courts que les tibias, sublinéaires, à premier article suballongé, presque aussi ou aussi long que les trois suivants réunis dans les antérieurs et les intermédiaires, allongé et aussi long que les trois suivants réunis dans les postérieurs : le deuxième subtriangulaire : le troisième subtransversal : le quatrième plus large et profondément bilobé : le dernier en massue, terminé par deux petits crochets simples.

Obs. Ce genre, établi par M. Redtenbacher, ne souffre aucune discussion. Son faciès général et la structure des antennes suffisent pour le motiver.

Les *Prionocyphons* sont des insectes de taille moyenne, pas très-agiles, et qui vivent dans les forêts, sur les feuilles des arbres, et assez loin des lieux humides.

1. **Prionocyphon serricornis**; MULLER.

Suborbiculaire, convexe, légèrement pubescent, d'un roux testacé brillant, avec les antennes et les pieds un peu plus pâles, et les yeux noirs. Tête très-obsolètement pointillée, bisimpressionnée entre les yeux. Antennes à deuxième article petit, et le troisième très-petit. Prothorax passablement plus étroit que les élytres, fortement transverse, sensiblement moins large en avant, déclive antérieurement, presque lisse, à peine arrondi sur les côtés, et distinctement aux angles antérieurs et postérieurs. Elytres en ovale très-court, assez fortement ponctuées, assez largement arrondies au sommet. Pieds assez robustes, médiocrement allongés.

♂ *Antennes* un peu plus longues que la moitié du corps, à pubescence redressée, avec les quatrième à dixième articles en dents de scie assez aiguës, le troisième une fois moins épais et deux fois plus court que le deuxième.

♀ *Antennes* à peine aussi longues que la moitié du corps, à pubescence couchée, avec les quatrième à dixième articles en dents de scie obtuses, le troisième seulement un peu plus étroit et un peu plus court que le deuxième.

Cyphon serricornis. MULLER, in Germ. Mag. t. IV. p. 221. 20.
Cyphon serraticornis. GYLLENHALL, Ins. suec. t. IV. Suppl. p. 347.
Cyphon Chrysomeloïdes. STEPHENS, Ill. Brit. Ent. t. III, p. 283.
Elodes serricornis. GUÉRIN, Spec. et Ic. livr. 3. nº 9. p. 9. 13. fig. 15. 16.
Prionocyphon serricornis. REDTENBACHER, Faun. austr. 2ᵉ éd. p. 518. — DE KIESENWETTER, Inst. Deut. t. IV. livr. 3. p. 417.

Long. 0m,003 (1 1/3 l.) à 0m,004 1 3/4 l.). — Larg. 0m,0022 (1 l.) à 0m,003 (1 1/3).

Corps suborbiculaire, convexe, brillant, revêtu d'une légère pubescence blonde, raide, peu serrée et un peu redressée.

Tête assez fortement transverse, peu saillante, subinfléchie, une fois moins large que le prothorax à sa base ; pubescente, très-obsolètement et très-finement pointillée ; d'un roux testacé brillant. *Front* faiblement convexe, marqué entre les yeux de deux impressions légères, souvent peu visibles, disposées sur une ligne transversale. *Epistome* formant un rebord sensible, pâle et membraneux. *Labre* transversalement convexe, obsolètement pointillé, cilié, d'un roux testacé assez brillant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les *palpes* plus pâles.

Yeux grands, subarrondis, un peu saillants, noirs.

Antennes assez longues, finement pubescentes, entièrement testacées, à premier article très-grand, cilié, intérieurement dilaté en forme de large oreillette arrondie : le deuxième petit, subglobuleux : le troisième très-petit : les quatrième à dixième triangulaires ♂, ou suballongés ♀, plus ♂ ou moins ♀ en dents de scie : le dernier allongé, subfusiforme, obtus au sommet.

Prothorax passablement plus étroit que les élytres, fortement transverse, une fois et demie moins long dans son milieu que large à sa base, sensiblement moins large en avant qu'en arrière ; à bord antérieur très-largement et faiblement arrondi dans son milieu, et légèrement sinué sur ses côtés, au devant des yeux ; à bord postérieur assez fortement arrondi dans son milieu et indistinctement sinué sur ses côtés ; très-finement rebordé à la base, à la partie externe du bord antérieur, et sur les côtés qui sont un peu obliques et à peine arrondis, avec les angles antérieurs et postérieurs sen-

siblement arrondis ; assez convexe, sensiblement déclive en avant et latéralement, faiblement explané vers les angles antérieurs ; légèrement pubescent ; à peine pointillé ou presque lisse ; d'un roux testacé brillant.

Ecusson subconvexe, légèrement pubescent, presque lisse, d'un roux testacé brillant.

Elytres en ovale très-court, cinq fois plus longues que le prothorax, légèrement arrondies sur les côtés et assez largement au sommet ; revêtues d'une pubescence rude, un peu redressée et peu serrée ; assez fortement et assez densement ponctuées ; d'un roux testacé brillant, souvent avec une transparence obscure avant l'extrémité ; à *repli inférieur* légèrement pointillé. *Epaules* assez saillantes, arrondies.

Dessous du corps légèrement pubescent, avec les mésopleures, la plaque antérieure des post-épisternums et les côtés du premier segment ventral glabres et lisses ; légèrement et subaspèrement ponctué, avec le milieu du métasternum un peu plus lisse ; entièrement d'un roux testacé brillant. *Métasternum* offrant sur sa ligne médiane un sillon très-fin, canaliculé, plus ou moins obsolète, plus marqué et plus profond sur le prolongement triangulaire postérieur. *Dernier segment ventral* en ogive obtuse au sommet.

Pieds médiocrement allongés, finement pubescents, très-finement pointillés, testacés. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez forts, sensiblement arqués à leur base. *Tarses postérieurs* plus développés que les autres, à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Patrie : Cette espèce se plaît dans les forêts, sur les branches des chênes. On la rencontre dans plusieurs localités de la France : le Bourbonnais, la Bourgogne, le Beaujolais, les environs de Lyon, etc.

Genre *Scirtes*, Scirte ; Illiger.

(Illiger. Mag. t. VI, p. 301).

(Etymologie : σκιρτάω, je saute).

Caractères. *Corps* subhémiphérique.

Tête médiocre, transverse, verticale ou subinfléchie, brusquement et brièvement rétrécie au devant de l'insertion des antennes, avec cette partie rétrécie un peu étranglée à sa naissance et un peu élargie au sommet ; très-peu saillante vue de dessus ; enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux.

Epistome confondu avec la partie antérieure de la tête, très-largement et faiblement subéchancré à son bord apical. *Labre* fortement transverse, à bord antérieur obtusément arrondi. *Mandibules* non saillantes, cachées, larges, subtrigones. *Mâchoires* à lobes courts et simples. *Palpes maxillaires* à dernier article subégal au deuxième, un peu plus grand que le troisième, ovale-oblong, fortement acuminé au sommet. *Palpes labiaux* à deuxième article grand, obliquement coupé en dedans : le troisième assez grand, acuminé, implanté perpendiculairement vers la base du côté interne du précédent, et formant ainsi la fourche avec celui-ci. *Menton* trapéziforme, obtusément tronqué au sommet.

Yeux grands, subarrondis, assez saillants, touchant en arrière au bord antérieur du prothorax.

Antennes assez longues, grêles, filiformes, à premier article assez fortement épaissi : le deuxième un peu moins épais : le troisième plus grêle, à peine moins long que le précédent : le quatrième allongé, un peu plus long que le cinquième : celui-ci et les suivants suballongés, subcylindriques : le dernier allongé, subfusiforme.

Prothorax plus étroit que les élytres, fortement transverse, légèrement déclive en avant, à peine sinué sur les côtés de la base ; à bord antérieur très-largement échancré, non pelté et de niveau avec le vertex.

Ecusson médiocre, ogival.

Elytres en ovale très-court, finement rebordées en dehors, subatténuées au sommet, à *repli inférieur* plan, graduellement rétréci depuis et un peu avant l'extrémité du postpectus jusqu'à celle du premier segment ventral, puis prolongé d'une manière étroite et subégale jusqu'à l'angle sutural avant lequel il se redresse pour affecter la position verticale. *Epaules* assez saillantes.

Antépectus perpendiculaire, réduit au devant des hanches antérieures à une tranche étroite. *Lame du prosternum* rétrécie en une tranche très-étroite, linéaire, cachée entre les hanches antérieures. *Replis inférieurs du prothorax* obliquement coupés en avant et un peu moins en arrière. *Mésosternum* rétréci entre les hanches intermédiaires en une lame étroite, longitudinalement sillonnée, tronquée au sommet ; offrant au milieu de son bord antérieur une entaille profonde et très-aiguë, destinée à recevoir la pointe du prosternum. *Médi-épisternums* concaves, assez larges, avec les *épimères* moins développées. *Métasternum* court, subtransversalement coupé à son bord postérieur ; prolongé au milieu de celui-ci en angle prononcé, assez ouvert ; avancé au milieu de son bord antérieur en une saillie triangulaire,

au sommet de laquelle vient toucher la tête du mésosternum. *Post-épisternums* larges, graduellement et sensiblement rétrécis en arrière, offrant en avant une plaque lisse, étroite et sans importance. *Post-épimères* cachées. *Hanches* plus ou moins creusées latéralement en dessous; *les antérieures* et *les intermédiaires* obconiques, peu saillantes, transversalement obliques: *les antérieures* très-rapprochées ou subcontiguës au sommet: *les intermédiaires* légèrement écartées l'une de l'autre: *les postérieures* transverses, fortement contiguës intérieurement, sans liseré apparent sur les côtés, brusquement dilatées en dedans en forme de carré subtransversal.

Ventre de cinq segments apparents : le premier un peu rétréci dans son milieu : le deuxième un peu plus grand que le troisième : celui-ci et le quatrième subégaux : le dernier plus long que le précédent.

Pieds robustes. *Trochanters* assez petits, oblongs, subconiques. *Pieds postérieurs* propres au saut, à *cuisses* comprimées, fortement élargies en forme de disque oblong, profondément rainurées en dessous pour loger les tibias à l'état d'inflexion ; à *tibias* forts, un peu arqués à leur base, aplanis à leur tranche supérieure, qui est limitée par deux arêtes distinctes et spinosules, terminés en dessous par deux longs éperons, grêles, très-acérés, dont l'externe est plus court et dont l'interne est au moins aussi long que la moitié du tarse. *Cuisses antérieures et intermédiaires* subcomprimées, un peu élargies vers leur milieu, rainurées en dessous sur la majeure partie de leur longueur. *Tibias antérieurs et intermédiaires* assez forts et à peine arqués à leur base, obscurément aplanis en dessus, terminés en dessous par deux petits éperons. *Tarses* sensiblement moins longs que les tibias ; *les antérieurs* à premier article oblong, aussi long que les deux suivants réunis : le deuxième sensiblement moins long que le précédent ; *les intermédiaires* à premier article allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis : le deuxième une fois moins long que le précédent ; *les postérieurs* à premier article très-allongé, plus long que tous les suivants réunis : le deuxième égal au tiers du précédent. Le troisième article de tous les tarses assez court, subtransversal : le quatrième plus large, profondément bilobé : le dernier étroit, un peu plus prolongé que les lobes du précédent, terminé par deux petits crochets simples.

Obs. Les *Scirtes* sont des insectes essentiellement sauteurs, dont les pieds postérieurs rappellent ceux des *Altisides*. Ils vivent sur les plantes aquatiques des fossés et des marais.

a. *Dessus du corps* entièrement noir ou d'un noir brun.

1. **Scirtes hemisphæricus**; Linné.

Suborbiculaire, un peu convexe, très-finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds testacés, et les cuisses un peu rembrunies. Antennes à troisième article plus grêle et presque aussi long que le deuxième. Prothorax plus étroit que les élytres, fortement transverse, beaucoup moins large en avant, à peine arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs aigus. Elytres subarrondies, subatténuées au sommet, subdéprimées derrière l'écusson. Pieds robustes.

♂ *Cinquième segment ventral* largement et circulairement échancré au sommet, simplement subconvexe à sa surface.

♀ *Cinquième segment ventral* assez étroitement et circulairement échancré au sommet, offrant à sa surface un léger tubercule médian presque lisse, et de chaque côté une très-faible impression subarrondie, subélevée à son bord interne, qui est également presque lisse.

Chrysomela hemisphærica. Linné, Syst. Nat. 12e éd. t. I. p. 595. 68.

Galleruca hemisphærica. Fabricius, Spec. Ins. t. I. p. 137. 116. — *Id.* Ent. Syst. t. I. 2. p. 34. 107.

Cyphon hemisphæricus. Paykull, Faun. suec. t. II. p. 119. — Fabricius, Syst. El. t. I. p. 502. 7. — Panzer, Faun. Germ. fasc. 96. fig. 7. — Gyllenhall, Faun. suec. t. I. p. 372. 7.

Elodes hemisphærica. Latreille, Gen. Crust. et Ins. t. I. p. 254.

Scirtes hemisphæricus. Stephens, Ill. Brit. Ent. t. III. p. 282. — Guérin, Icon. et Sp. no 3. p. 2. 1. fig. 1 à 10. — Redtenbacher, Faun austr. 2e éd. p. 520. 569. — De Kiesenwetter, Ins. Deut. t. IV. livr. 3. p. 421. 1.

Var. a. *Dessus du corps d'un brun de poix un peu roussâtre, avec la suture et le dessous un peu plus clairs.*

Long. 0m,003 (1 1/2 l.) à 0m,0035 (1 2/3). — Larg. 0m,0022 (1 l.) à 0m,0026 (1 1/4 l.).

Corps suborbiculaire, un peu convexe, brillant, revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, couchée et peu serrée.

Tête transverse, verticale ou subinfléchie, très-peu saillante, un peu moins large que la moitié de la base du prothorax ; très-légèrement pubescente ; légèrement pointillée ; d'un noir de poix brillant, avec la partie rétrécie souvent un peu roussâtre, faiblement rebordée en avant. *Front* subconvexe, très-large entre les yeux. *Labre* cilié, pâle. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix, avec les *palpes maxillaires* ordinairement plus obscurs.

Yeux grands, subarrondis, assez saillants ; noirs.

Antennes environ de la longueur de la moitié du corps, finement pubescentes, obscures, avec les trois premiers articles testacés : le premier assez fortement épaissi, un peu oblong : le deuxième oblong, un peu moins épais et un peu plus court que le précédent : le troisième obconique, sensiblement plus grêle et à peine moins long que le deuxième, égal à un peu plus de la moitié de la longueur du quatrième : celui-ci allongé, un peu ou à peine plus long que le cinquième : celui-ci et les suivants suballongés, subcylindriques, subégaux : le dernier allongé, subfusiforme, plus long que le pénultième, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax bien plus étroit que les élytres, fortement transverse, presque deux fois moins long dans son milieu que large à sa base, beaucoup moins large en avant qu'en arrière ; à bord antérieur à peine avancé et à peine arrondi dans son milieu, et distinctement sinué sur ses côtés, au devant des yeux ; à bord postérieur plus sensiblement arrondi dans son milieu, comme obscurément subtronqué au devant de l'écusson, à peine sinué sur les côtés, au devant des épaules ; finement rebordé à la base, à la partie externe du bord antérieur, et sur les côtés, qui sont très-obliques, presque droits ou seulement un peu arrondis en avant, avec les angles antérieurs obtus, subarrondis à leur sommet, et les postérieurs aigus ; un peu convexe, légèrement déclive en avant, subinfléchi vers les angles antérieurs ; très-finement et légèrement pubescent ; finement et légèrement pointillé ; d'un noir de poix brillant, avec les côtés souvent un peu moins foncés.

Écusson subconvexe, à peine pubescent, finement et obsolètement pointillé ; d'un noir de poix brillant.

Elytres subarrondies ou en ovale très-court, environ cinq fois plus longues que le prothorax, sensiblement arrondies sur les côtés, subatténuées en arrière, et comme subacuminées au sommet ; assez convexes en dehors, subdéprimées derrière l'écusson ; très-finement pubescentes ; subaspèrement pointillées et un peu plus fortement que la tête et le prothorax ; d'un noir de poix brillant ; à *repli inférieur* finement et obsolètement pointillé,

d'un brun de poix un peu roussâtre. *Epaules* assez saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-finement pubescent, avec les mésopleures et la plaque antérieure des post-épisternums glabres et lisses ; très-finement et densement pointillé, avec le milieu du métasternum et les côtés des premier et deuxième segments ventraux un peu plus lisses ; d'un noir de poix brillant. *Métasternum* offrant sur sa ligne médiane un petit sillon très-fin, seulement visible en arrière, canaliculé sur le prolongement anguleux postérieur. *Les deuxième à cinquième segments ventraux* subimpressionnés vers leurs côtés; *le dernier* plus ♂ ou moins ♀ largement et circulairement échancré à son bord apical.

Pieds robustes, très-finement pubescents, finement, densement et subaspèrement pointillés ; d'un testacé de poix, avec les cuisses plus ou moins rembrunies, ainsi que le sommet du troisième article des tarses. *Cuisses postérieures* très-dilatées, offrant vers l'extrémité de leur surface inférieure une impression réniforme bien marquée, au-dessous de laquelle sont une légère entaille sur la tranche interne, et vers le sommet une autre entaille profonde et remplie par une membrane pâle. *Tibias* forts, plus ou moins mais faiblement arqués à leur base. *Tarses potérieurs* beaucoup plus développés que les autres, à premier article très-allongé, plus long que tous les suivants réunis.

Patrie : Cette espèce est commune dans toute la France, sur les plantes aquatiques.

Obs. Sa couleur varie peu ; elle passe néanmoins du noir de poix au brun de poix un peu roussâtre, et alors les antennes et les cuisses deviennent aussi un peu moins obscures.

La ♀ diffère encore du ♂ par une forme un peu moins arrondie et par l'éperon interne des tibias un peu moins long et un peu plus droit.

b. *Dessus du corps* plus ou moins testacé.

2. **Scirtes orbicularis**; Panzer.

Suborbiculaire, un peu convexe, finement et assez densement pubescent, très-finement pointillé, d'un fauve testacé peu brillant, avec les yeux noirs, les antennes un peu rembrunies, la base de celles-ci, la bouche et les pieds d'un testacé assez pâle. Antennes à troisième article plus grêle et presque aussi long que le deuxième. Prothorax plus étroit que les élytres, fortement

transverse, beaucoup moins large en avant, faiblement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs émoussés et les postérieurs aigus. Elytres subarrondies, subatténuées au sommet, subdéprimées derrière l'écusson. Pieds assez robustes.

♂ *Dernier segment ventral* à surface simplement subconvexe.

♀ *Dernier segment ventral* offrant à sa surface un petit tubercule presque lisse, et, de chaque côté, une très-faible impression : le tout disposé sur une même ligne transversale.

Altica orbicularis. PANZER, Faun. Germ. fasc. 8. fig. 6.

Scirtes pallescens. STEPHENS, Ill. Brit. Ent. t. III. p. 282.

Scirtes orbicularis. GUÉRIN, Ic. et Sp. fasc. 1. n° 3. p. 2. 2. — REDTENBACHER, Faun. austr. 2e éd. p. 520. 569. — DE KIESENWETTER, Ins. Deut. t. IV. livr. 3. p. 421. 2.

Var. a. *Disque du prothorax et des élytres plus ou moins rembruni.*

Long. 0m,003 (1 1/2 l.). — Larg. 0m,0022 (1 l.).

Corps suborbiculaire, un peu convexe, peu brillant, revêtu d'une fine pubescence blonde, couchée et serrée.

Tête transverse, verticale ou subinfléchie, très-peu saillante, de la largeur de la moitié du prothorax à sa base ; finement pubescente ; très-finement et densement pointillée ; d'un fauve testacé assez brillant, avec la partie antérieure un peu plus claire et obsolètement rebordée au devant de la bouche. *Front* subconvexe, très-large entre les yeux. *Labre* cilié, pâle. *Parties de la bouche* testacées.

Yeux grands, subarrondis, assez saillants, noirs.

Antennes environ de la longueur de la moitié du corps, finement pubescentes, d'un testacé pâle à leur base, et graduellement un peu rembrunies vers l'extrémité ; à premier article assez fortement épaissi, un peu oblong : le deuxième subovalaire, un peu moins épais et un peu plus court que le premier : le troisième obconique, sensiblement plus grêle et à peine moins long que le précédent, à peu près égal à la moitié de la longueur du quatrième : celui-ci allongé, un peu plus long que le cinquième : celui-ci et les suivants suballongés, subcylindriques, subégaux : le dernier allongé, subfusiforme.

Prothorax bien plus étroit que les élytres, fortement transverse, presque deux fois moins long dans son milieu que large à sa base, beaucoup moins large en avant qu'en arrière ; à bord antérieur à peine avancé et à peine ar-

rondi dans son milieu, et distinctement sinué sur les côtés, au devant des yeux ; à bord postérieur plus sensiblement arrondi dans son milieu, comme obtusément tronqué au devant de l'écusson, et à peine sinué sur ses côtés, au devant des épaules ; très-finement rebordé à la base, à la partie externe du bord antérieur et sur les côtés qui sont faiblement arrondis, avec les angles antérieurs presque droits, mais émoussés au sommet, et les postérieurs aigus ; un peu convexe, légèrement déclive en avant et subinfléchi vers les angles antérieurs ; finement pubescent ; très-finement, légèrement et densement pointillé ; d'un fauve testacé assez brillant, avec le disque quelquefois un peu plus foncé.

Ecusson subconvexe, légèrement pubescent, très-finement et légèrement pointillé, d'un fauve testacé peu brillant.

Elytres subarrondies ou en ovale très-court, environ cinq fois plus longues que le prothorax, sensiblement arrondies sur les côtés, subatténuées en arrière et comme subacuminées au sommet ; assez convexes en dehors, subdéprimées derrière l'écusson ; finement pubescentes ; très-finement, densement et subaspèrement pointillées, mais à peine plus fortement que le prothorax ; d'un fauve testacé peu brillant (1), avec le disque quelquefois un peu plus sombre ; à *repli inférieur* finement et densement pointillé. *Epaules* assez saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-finement pubescent, avec les mésopleures et la plaque antérieure des post-épisternums glabres et lisses ; très-finement et densement pointillé, avec le milieu du métasternum et les côtés des premier et deuxième segments ventraux un peu plus lisses ; d'un fauve testacé assez brillant. *Métasternum* très-finement et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, un peu plus distinctement sur le prolongement anguleux postérieur. *Les deuxième à cinquième segments ventraux* subimpressionnés vers leurs côtés ; *le dernier* légèrement et circulairement échancré à son bord apical dans les deux sexes.

Pieds assez robustes, très-finement pubescents, très-finement, densement et subaspèrement pointillés, testacés, avec les tarses un peu plus pâles et le sommet des deuxième et troisième articles quelquefois un peu rembruni. *Cuisses postérieures* très-dilatées, offrant, vers l'extrémité de leur surface inférieure, une impression réniforme bien marquée, au-dessous de laquelle sont une faible entaille sur la tranche interne, et vers le sommet une autre entaille profonde, aiguë, remplie par une membrane pâle et armée d'une

(1) Surtout quand elles ne sont pas épilées.

petite dent noire de chaque côté de son ouverture. *Tibias* assez forts, plus ou moins mais faiblement arqués à leur base. *Tarses postérieurs* beaucoup plus développés que les autres, à premier article très-allongé, plus long que tous les suivants réunis.

Patrie : Cette espèce est moins répandue que la précédente. Elle est particulière au nord de la France. M. Aubé, suivant M. Guérin, l'a prise à Fontainebleau, sur des herbes basses, au bord de la mare de Franchart. Nous l'avons rencontrée dans les mêmes circonstances, dans les bois du Beaujolais.

Obs. Les variétés sombres du *Scirtes orbicularis* se distinguent des variétés pâles du *Sc. hemisphæricus* par une taille moindre, par une pubescence moins fine et plus serrée, par une ponctuation plus fine et plus dense, par les côtés du prothorax un peu plus distinctement arrondis, et par les éperons des tibias postérieurs proportionnellement moins développés.

La ♀ a une forme un peu plus oblongue. Elle a ordinairement l'éperon interne des tibias postérieurs plus droit et un peu plus court que chez le ♂.

3e Famille, les EUBRIENS.

Caractères. *Tête* peu saillante, verticale ou subinfléchie, brusquement rétrécie en avant en forme de museau oblong. *Mandibules* non saillantes. *Yeux* échancrés à leur bord interne. *Antennes* à deuxième article très-court, les suivants en dents de scie intérieurement. *Antépectus* plan, horizontal, visiblement développé au devant des hanches antérieures. *Lame du prosternum* assez large, bien marquée, non enfoncée. *Replis inférieurs du prothorax* obliquement coupés en avant et en arrière. *Lame du mésosternum* plane, en carré transverse. *Métasternum* régulier, subtransversal. *Hanches antérieures* légèrement, *les intermédiaires* notablement écartées l'une de l'autre. *Lames des hanches postérieures* rapprochées, mais non contiguës, graduellement et faiblement dilatées intérieurement. *Post-épimères* bien visibles. *Tarses* grêles, linéaires, à quatrième article simple.

Genre *Eubria*, Eubrie ; Latreille.

(Latreille, Régn. an. 2e éd. (1829) Ins. p. 462)).

(Etymologie : εὖ, bien ; βριάω, je suis robuste).

Caractères. *Corps* très-courtement subovalaire ou suborbiculaire. *Tête* petite, subtransversale, verticale ou subinfléchie, rétrécie au devant de l'insertion des antennes en forme de museau oblong, peu saillante, enfoncée dans le prothorax jusqu'au-delà du bord postérieur des yeux (1). *Front* assez resserré entre ceux-ci. *Epistome* et *labre* comme soudés entre eux et avec la partie antérieure de la tête, pour former le museau qui est faiblement et angulairement échancré à son bord apical, avec l'échancrure remplie par une membrane. *Mandibules* non saillantes, cachées. *Mâchoires* à lobes petits, peu visibles. *Palpes maxillaires* très-développés, à premier article rudimentaire ; le deuxième allongé, le troisième petit, obconique, le dernier grand, oblong, subsécuriforme, muni au sommet de trois épines divergentes. *Palpes labiaux* à dernier article sécuriforme, épineux à son bord apical. *Menton* caché (2).

Yeux très-grands, subarrondis en dehors, distinctement et étroitement échancrés à leur côté interne, au devant de l'insertion des antennes, peu saillants, recouverts en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes longues et assez fortes, à premier article à peine épaissi : le deuxième très-court, transversal : les troisième à dixième comprimés, oblongs, triangulaires, en dents de scie intérieurement, graduellement un peu moins larges vers l'extrémité : le dernier subfusiforme, obliquement échancré en dessus, vers son sommet.

Prothorax fortement transverse, plus étroit en avant, légèrement bissinué à sa base, à bord antérieur circulairement échancré et de niveau avec le vertex.

Ecusson assez grand, ogival.

(1) Dans ce genre, la tête, à l'état d'inflexion, s'engage dans la cavité sous-prothoracique.

(2) La tête étant engagée assez fortement en dessous, on ne peut apercevoir le menton que par la désarticulation.

Elytres subarrondies, distinctement rebordées en dehors, assez largement arrondies au sommet; à *repli inférieur* plan, assez large, graduellement rétréci depuis le milieu du postpectus jusqu'au sommet du deuxième segment ventral, puis prolongé d'une manière subégale et assez étroite, en prenant la position verticale, jusqu'à l'angle sutural avant lequel il se rétrécit un peu. *Epaules* assez saillantes.

Antépectus plan, horizontal, visiblement développé au devant des hanches antérieures. *Prosternum* rétréci en lame assez large, bien distincte, élevée presque au niveau du sommet des hanches, un peu élargie et obtusément arrondie à son extrémité. *Replis inférieurs du prothorax* obliquement coupés en avant et en arrière. *Mésosternum* plan, élevé au niveau du sommet des hanches, en carré transverse, échancré à son bord antérieur pour recevoir la tête du prosternum. *Médi-épisternums* et *médi-épimères* assez larges, refoulés par les hanches et par les cuisses antérieures. *Métasternum* assez large, à bord postérieur un peu obliquement coupé de chaque côté, prolongé en son milieu en un petit angle assez aigu, à bord antérieur avancé dans son milieu en une très-faible et large saillie tronquée, où vient s'appliquer le mésosternum. *Post-épisternums* larges, un peu plus étroits en arrière. *Post-épimères* bien visibles, presque en carré long. *Hanches* plus ou moins creusées latéralement en dessous; *les antérieures* et *les intermédiaires* peu saillantes, oblongues, transversalement obliques; *les antérieures* légèrement, *les intermédiaires* notablement écartées l'une de l'autre : *les postérieures* transverses, rapprochées, mais non contiguës intérieurement, graduellement et faiblement dilatées en dedans.

Ventre de cinq segments apparents : le premier un peu rétréci dans son milieu, où il offre en avant, entre les expansions internes des hanches, un prolongement en forme de triangle transversal, qui semble être un rudiment d'un segment basilaire : les deuxième et troisième subégaux : le quatrième plus court : le cinquième assez développé.

Pieds assez allongés, contractiles. *Trochanters* petits, coniques. *Cuisses* subcomprimées, très-faiblement élargies après leur milieu, obliquement creusées en dessous sur toute leur longueur. *Tibias* grêles, simples, pouvant se replier sous les cuisses, terminés en dessous par deux petits éperons à peine sensibles. *Tarses* filiformes, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long que les deux suivants réunis . les deuxième à quatrième graduellement plus courts : le quatrième simple, non bilobé : le dernier grand, presque aussi long que les trois précédents réunis, terminés par deux petits crochets simples.

Obs. Les espèces qui composent le genre *Eubria* sont remarquables par leur forme raccourcie et par leurs élytres striées. On les trouve sur les joncs, les *carex* et autres plantes aquatiques.

Ce genre semble faire le passage aux *Eucinétides* par le développement des tarses, qui néanmoins n'excèdent pas la longueur des tibias.

1. **Eubria palustris**; Germar.

Suborbiculaire, assez convexe, très-finement et à peine pubescente, très-finement et obsolètement pointillée, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres d'un brun obscur, la base des antennes, la bouche, le prosternum, les trochanters et les tarses testacés. Antennes à deuxième article très-court. Prothorax un peu plus étroit que les élytres, fortement transverse, beaucoup moins large en avant, faiblement arrondi sur les côtés, fortement aux angles antérieurs, avec les postérieurs presque droits. Elytres subarrondies, assez largement arrondies au sommet, subdéprimées derrière l'écusson, creusées de cinq stries assez fortes, avec les intervalles plans. Pieds grêles.

♂ *Antennes* beaucoup plus longues que la moitié du corps, rugueusement pointillées et en dents de scie assez fortes, à partir du troisième article inclusivement.

♀ *Antennes* à peine plus longues que la moitié du corps, obsolètement pointillées et en dents de scie assez faibles, à partir du troisième article inclusivement.

Cyphon palustris. Germar, Mag. Ent. t. III. p. 238. 10 ; — Faun. Ins. Eur. 4. 3.
Eubria palustris. Laporte, Hist nat. t. II. p. 260. — Redtenbacher, Faun. austr. 2e éd p. 520. — De Kiesenwetter, Ins. Deut. t. IV. livr. 3. p. 423.

Var. a. *Elytres d'un brun roussâtre. Antennes et pieds entièrement d'un roux testacé.*

Long. 0m,0018 (3/4 l.) à 0m,0022 (1 l.). — Larg. 0m,0015 (2/3 l.) à 0m,0018 (3/4 l.).

Corps suborbiculaire, assez convexe, assez brillant, revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, peu visible, couchée et assez serrée.

Tête subtransversale, verticale ou subinfléchie, peu saillante vue de dessus, de la largeur du quart environ de la base du prothorax; très-finement pubescente; très-finement, densement et obsolètement pointillée; d'un noir de poix brillant; le museau un peu étranglé à sa naissance, faiblement arrondi et distinctement rebordé sur ses côtés, un peu plus lisse et un peu roussâtre à son extrémité, avec la membrane apicale pâle. *Front* faiblement convexe, assez resserré entre les yeux; offrant souvent entre ceux-ci deux petites fossettes arrondies et transversalement disposées; séparé de la partie rétrécie par un léger enfoncement ou impression transverse. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix.

Yeux très-grands, subarrondis en dehors, étroitement échancrés en dedans, peu saillants, noirs.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) allongées, très-brièvement pubescentes, obscures, avec les premier et deuxième articles d'un testacé assez pâle : le premier un peu épaissi, suboblong : le deuxième à peine plus étroit, très-court, fortement transversal : le troisième et les suivants grands, triangulaires, plus (♂) ou moins (♀) en dents de scie intérieurement, ciliés ou fasciculés en dessous, vers leur extrémité : le dernier subfusiforme, un peu plus long que le pénultième, supérieurement échancré un peu en croissant vers son sommet, où il est subacuminé.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, fortement transverse, presque deux fois moins long dans son milieu que large à sa base; beaucoup moins large en avant qu'en arrière; à bord antérieur circulairement échancré; à bord postérieur subtronqué au devant de l'écusson, et légèrement sinué de chaque côté de la troncature; finement rebordé à la partie externe du bord antérieur, et sur les côtés qui sont obliques et faiblement arrondis, avec les angles antérieurs fortement arrondis et les postérieurs presque droits, à peine émoussés à leur sommet; assez convexe, faiblement déclive en avant et latéralement; très-finement et très-légèrement pubescent; très-finement et très-obsolètement pointillé ou souvent presque lisse; entièrement d'un noir de poix assez brillant.

Ecusson déprimé, à peine pubescent, très-finement et très-obsolètement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Elytres en ovale très-court ou subarrondies, environ quatre à cinq fois plus longues que le prothorax, arcuément dilatées sur les côtés, vers les deux tiers de leur longueur; assez largement et simultanément arrondies en arrière, un peu plus prolongées et comme individuellement subacuminées à l'angle sutural; assez convexes en dehors, subdéprimées derrière

l'écusson, le long de la suture, jusqu'au tiers ou à la moitié de leur longueur; très-finement et à peine pubescentes; très-finement, très-légèrement et très-densement pointillées, ou comme obsolètement chagrinées; d'un brun de poix assez brillant et quelquefois un peu roussâtre; offrant chacune cinq stries assez fortes, densement et obscurément ponctuées : l'interne naissant tout près de la base, se recourbant le long de l'écusson, et prolongée parallèlement à la suture, jusqu'au tiers environ de la longueur : la deuxième commençant un peu avant la fin de la première, dirigée un peu obliquement de dehors en dedans, et s'arrêtant avant le sommet : la troisième naissant près de la base, presque droite, et se terminant bien avant l'extrémité : la quatrième rapprochée de la précédente à son origine, obliquant un peu en dehors, flexueuse vers le tiers de sa longueur, et réunie postérieurement à la troisième : la cinquième partant de derrière le calus huméral, flexueuse vers le tiers de sa longueur, ainsi qu'à ses deux tiers, où elle est quelquefois subinterrompue; à *repli inférieur* chagriné, roussâtre. *Epaules* assez saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et densement pointillé, avec le métasternum un peu plus lisse; d'un noir de poix assez brillant, avec le prosternum testacé, et le milieu du bord antérieur du métasternum roussâtre. *Mésosternum* mat, distinctement rebordé ou finement relevé dans tout son pourtour. *Métasternum* offrant ordinairement sur sa ligne médiane un étroit intervalle lisse, et, à son prolongement angulaire postérieur, une petite incision qui le rend bifide au sommet. *Ventre* souvent subimpressionné latéralement, à rudiment basilaire quelquefois roussâtre ou testacé, à *dernier segment* obtusément arrondi ou subtronqué à son bord apical.

Pieds assez allongés, très-finement pubescents, très-finement et obsolètement pointillés, obscurs avec les tibias un peu moins foncés, les trochanters et les tarses d'un testacé de poix assez pâle. *Cuisses* très-faiblement élargies après leur milieu. *Tibias* grêles, droits. *Tarses* très-développés, étroits, simples, à premier article allongé, le cinquième très-allongé.

Patrie : Cette espèce n'est pas bien commune. Elle se trouve au bord des sources, des étangs et des lacs, sur les joncs et les carex, dans les montagnes du Lyonnais, du Beaujolais, du Bugey, dans les Alpes, etc.

2. **Eubria Marchanti**; J. Du Val.

Orbiculaire, assez convexe, très-finement et à peine pubescente, obsolètement et très-finement pointillée, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres roussâtres ou d'un fauve testacé, la base des antennes, la bouche, le prosternum, les trochanters, les tibias et les tarses testacés. Antennes à deuxième article très-court. Prothorax un peu plus étroit que les élytres, fortement transverse, beaucoup moins large en avant, faiblement arrondi sur les côtés, fortement aux angles antérieurs, avec les postérieurs presque droits. Elytres subarrondies, assez largement arrondies au sommet, faiblement subdéprimées derrière l'écusson, creusées de cinq fortes stries, à intervalles subconvexes. Pieds grêles.

Eubria Marchanti. Jacquelin du Val, Ann. Soc. Ent. Fr. 1854. Bull. 37.

Long. 0^m,002 (7/8 l.). —Larg. 0^m,0017 (2/3 l.).

Patrie : Nous avons capturé cette espèce en Savoie, sur les bords du lac du Bourget. Nous l'avons aussi reçue des environs de Cette, de Tarbes et de Toulouse.

Obs. Elle ressemble tellement à la précédente, qu'il est possible qu'elle n'en soit qu'une simple variété. Nous nous dispenserons donc d'en donner une description détaillée.

Elle n'en diffère que du plus ou moins. Sa taille est généralement moindre et sa forme un peu plus arrondie; ses élytres et ses tibias sont ordinairement moins obscurs. Les stries des élytres sont un peu plus fortes, avec les intervalles un peu moins déprimés ; l'externe et la quatrième sont moins flexueuses.

2e groupe, **Eucnémides**.

Ce groupe ne renferme qu'une seule famille.

4e Famille, les EUCNÉMIENS.

Caractères. *Tête* subtriangulaire, non saillante, infléchie, graduellement rétrécie en avant en forme de museau. *Yeux* concaves en dessous.

Mandibules non saillantes. *Antennes* subfiliformes. *Antépectus* fortement refoulé. *Replis inférieurs du prothorax* très-obliquement coupés en avant et en arrière, réduits à une faible surface. *Lame du mésosternum* assez grande. *Métasternum* rhomboïdal dans son milieu, fortement rétréci sur ses côtés, puis un peu élargi en dehors. *Lames des hanches postérieures* très-développées, en forme de larges lamelles obliques, sous lesquelles viennent se cacher les cuisses postérieures. *Post-épimères* cachées. *Ventre* offrant au moins six segments visibles. *Tarses* graduellement et sensiblement rétrécis de la base à l'extrémité, visiblement plus longs que les tibias.

Genre *Eucinetus*, Eucinète ; Germar.

(Germar, Mag. t. III, p. 255. — *Nycteus*. Latreille, Fam. nat. 1825).

(Etymologie : εὖ, bien ; κινητος, mobile.)

Caractères. *Corps* ovalaire-oblong, postérieurement atténué.

Tête subtriangulaire, assez fortement infléchie, graduellement rétrécie au devant de l'insertion des antennes en forme de museau, non saillante, enfoncée dans le prothorax jusqu'au-delà du bord postérieur des yeux. *Front* très-large entre ceux-ci. *Epistome* fortement transverse, largement tronqué au sommet, séparé de la partie antérieure du front par une suture bien marquée et plus ou moins arquée en dehors. *Labre* grand, saillant, transverse, largement et faiblement échancré à son bord apical, sur le même plan que l'épistome, et concourant avec lui à former le museau. *Mandibules* non saillantes, courtes, larges, recourbées et bidentées au sommet. *Mâchoires* à lobes allongées. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles, le dernier subégal au deuxième, plus long que le troisième, en ovale subacuminé au sommet. *Palpes labiaux* à dernier article subovalaire, acuminé à son extrémité. *Menton* rétréci en avant, largement et faiblement échancré à son bord apical.

Yeux grands, déprimés à leur partie supérieure où ils sont de niveau avec le vertex, tranchants sur les côtés, fortement excavés en dessous, un peu recouverts en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes médiocrement développées, grêles, subfiliformes ou à peine plus épaisses vers leur extrémité ; à premier article à peine épaissi : le deuxième allongé : le troisième plus grêle et beaucoup plus court : les suivants suballongés ou oblongs, subcomprimés : le dernier subelliptique.

Prothorax transverse, beaucoup plus étroit et très-déclive en avant, très-faiblement bissinué à la base, à bord antérieur subtronqué ou à peine, et très-largement et bissinueusement échancré, de niveau avec le vertex.

Ecusson médiocre, triangulaire.

Elytres de consistance coriace, ovale-oblongues, très-finement rebordées en dehors, postérieurement atténuées, obtusément acuminées au sommet ; à *repli inférieur* rétréci à la base et vers la naissance du premier segment ventral, delà prolongé d'une manière très-étroite jusqu'à l'extrémité du troisième segment ventral, après lequel il se rétrécit encore pour disparaître complétement. *Epaules* effacées.

Antépectus caché, perpendiculaire, refoulé par la tête à l'état d'inflexion. *Prosternum* à lame très-étroite, peu apparente, enfouie entre les hanches antérieures. *Replis inférieurs du prothorax* très-obliquement coupés en avant et en arrière, réduits à une surface étroite. *Lame du mésosternum* assez développée, triangulaire, entaillée au sommet, creusée à la base de deux larges fossettes arrondies ; prolongée dans son milieu en avant de celles-ci en une saillie conique profondément excavée et à pourtour seul, relevé. *Médi-épisternums* assez développés, avec les *médi-épimères* encore davantage, plus longues que larges. *Métasternum* rhomboïdal dans son milieu, fortement rétréci de chaque côté, puis un peu dilaté en dehors ; avancé au milieu de son bord antérieur en angle assez large, dont le sommet remplit l'entaille postérieure du mésosternum ; prolongé en arrière entre les hanches postérieures en pointe très-allongée, plus ou moins acérée. *Post-épisternums* assez développés, sensiblement rétrécis en arrière. *Post-épimères* cachées. *Hanches antérieures et intermédiaires* faiblement creusées latéralement en dessous, non saillantes, subdéprimées, subovales, transversalement obliques : *les antérieures* rapprochées : *les intermédiaires* un peu plus écartées l'une de l'autre : *les postérieures* transverses, très-grandes, dilatées en forme de larges lamelles obliques, sous lesquelles viennent se cacher complétement (moins les genoux) les cuisses postérieures à l'état de retrait.

Ventre de six (♀) ou de sept (♂) segments apparents : le premier recouvert au milieu de sa base par les expansions des hanches postérieures : le deuxième plus grand que le troisième : celui-ci et le quatrième subégaux : le cinquième aussi long que le deuxième : le sixième court.

Pieds assez développés. *Les antérieurs* simples, à *trochanters* très-petits et coniques, à *cuisses* grêles, subcylindriques. *Les intermédiaires et les postérieurs* à *trochanters* assez grands et coniques, à *cuisses* assez forte-

ment comprimées et passablement dilatées, à *tibias* plus ou moins comprimés, graduellement et plus ou moins fortement élargis de la base à l'extrémité, obliquement coupés et frangés, ou finement pectinés à leur sommet, terminés en dessous par un (les postérieurs) ou deux (les intermédiaires) forts éperons; *les postérieurs* épineux à leur tranche supérieure. *Tarses* subcomprimés, sensiblement et graduellement rétrécis de la base à l'extrémité ; les premier à quatrième articles gladuellement plus courts : le premier plus (les intermédiaires et postérieurs) ou moins (les antérieurs) allongé : le quatrième simple : le dernier grêle, assez développé, terminé par deux petits crochets simples. Les quatre premiers articles des intermédiaires et des postérieurs obliquement coupés et frangés, ou très-finement pectinés à leur sommet. *Les antérieurs* sensiblement, *les intermédiaires* et *les postérieurs* beaucoup plus longs que les tibias.

Obs. Ce genre est comme paradoxal dans cette tribu, et c'est seulement le nombre des articles des tarses postérieurs qui justifie sa place assignée. En effet, l'organisation des parties inférieures du corps rappelle celle des *Haliplus*, et celle des pieds postérieurs le rapprocherait davantage des genres *Mordellistena*, *Orchesia* et *Eustrophus*. Comme les espèces de ces trois genres, les *Eucinètes* sont très-agiles, et sautillent obliquement lorsqu'on veut les saisir. Ils ont les tibias postérieurs armés d'épines noires et couchées qui simulent les hachures des mêmes organes chez les *Mordellistènes*. Comme les *Eustrophes* et les *Orchésies*, ils vivent parmi les substances cryptogamiques, ou dans les bois cariés et les vieux fagots, qui en sont infectés.

a. *Elytres* très-finement ridées en travers, avec une tache rousse avant l'extrémité. *Deuxième article des antennes* beaucoup plus long que le premier ; *le troisième* égal aux deux tiers du deuxième. *Museau* assez large.

1. **Eucinetus hæmorrhoïdalis** ; Germar.

Ovalaire-oblong, convexe, très-finement et densement pubescent, d'un noir de poix peu brillant, avec les antennes et la bouche d'un roux testacé, les pieds et une grande tache subapicale aux élytres d'un rouge ferrugineux. Antennes à deuxième article beaucoup plus long que le premier : le troisième égal aux deux tiers du deuxième. Tête et prothorax très-finement et

densement pointillés. Museau assez large. Prothorax à peine plus étroit que les élytres à sa base, transverse, beaucoup moins large en avant, presque droit sur les côtés, avec les angles antérieurs très-largement et les postérieurs à peine arrondis. Elytres oblongues, un peu élargies après les épaules, atténuées en arrière, obtusément acuminées au sommet, longitudinalement substriées, très-finement ridées en travers. Pieds intermédiaires et postérieurs robustes, à tibias assez fortement élargis vers leur extrémité.

♂ *Tibias antérieurs* subcomprimés, sensiblement élargis après leur milieu. *Tarses antérieurs* à quatre premiers articles sensiblement dilatés, subcordiformes, ciliés en dessous. *Cinquième segment ventral* faiblement et angulairement échancré à son bord apical, *le sixième* un peu plus fortement et circulairement, et laissant à découvert un *septième segment*, ogival et assez saillant.

♀ *Tibias et tarses antérieurs* simples. *Cinquième segment ventral* tronqué ou à peine sinué à son bord apical, *le sixième* étroitement arrondi au sommet, *le septième* nul ou caché.

Eucinetus hæmorrhoïdalis. GERMAR, Faun. Ins. Eur. fasc. 5. tab. 2. — GUÉRIN, Spec. et Ic. livr. 1. nº 4. p. 2. 1. fig. 1 à 11. — PERRIS, Ann. Soc. Entom. de Fr. 2ᵉ série, t. IX. p. 52. — REDTENBACHER, Faun. austr. 2ᵉ éd. p. 520. 570. — DE KIESENWETTER, Ins. Deut. t. IV. livr. 3. p. 427.

Hamaxobium hæmorrhoum. DUFTSHMIDT, Faun. aust. t. III. p. 80. 1.

Nycteus hæmorrhous. LAPORTE, Hist. nat. t. II. p. 260.

Long. 0ᵐ,003 (1 1/2 l.). — Larg. 0ᵐ,002 (7/8).

Corps ovalaire-oblong, rétréci en arrière, convexe, peu brillant, revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, très-couchée et serrée.

Tête subtriangulaire, assez fortement infléchie, non saillante vue de dessus, de la largeur environ du tiers de la base du prothorax, à peine pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir brillant. *Museau* assez large, pas plus long depuis le sommet du labre que large à sa naissance, entre l'insertion des antennes. *Front* subconvexe, très-large entre les yeux. *Epistome* à peine pubescent, à peine pointillé ou presque lisse, d'un noir de poix brillant, séparé de la partie antérieure du front par une suture fine, à peine arquée en dehors. *Labre* subconvexe, à peine cilié, très-obsolètement pointillé ou presque lisse, d'un brun de poix souvent un peu roussâtre, avec le bord apical pâle. *Parties de la bouche* d'un roux testacé.

Yeux grands, déprimés en dessus, concaves en dessous, peu saillants, noirs, à facettes fines et obsolètes.

Antennes environ de la longueur de la moitié du corps, à peine plus épaisses vers l'extrémité, légèrement pubescentes; d'un roux testacé, avec les trois premiers articles un peu plus clairs; le premier oblong, à peine épaissi: le deuxième allongé, un peu plus étroit, mais bien plus long que le précédent: le troisième un peu plus grêle, égal aux deux tiers environ du deuxième: le quatrième un peu moins étroit et un peu plus long que le troisième: les quatrième à dixième graduellement un peu moins longs: le dernier subcomprimé, ainsi que les précédents, un peu plus long que le pénultième, obtusément arrondi au sommet.

Prothorax à peine plus étroit à sa base que les élytres à la leur, transverse, une fois moins long dans son milieu que large postérieurement, bien moins large en avant qu'en arrière; à bord antérieur subtronqué ou à peine et très-largement échancré, à peine avancé dans son milieu et presque indistinctement sinué sur ses côtés, en dedans des yeux; à bord postérieur très-largement arrondi dans son milieu, et obscurément sinué sur ses côtés, en dedans des épaules; finement rebordé sur les côtés, qui sont presque droits et très-obliques, un peu moins étroitement aux angles antérieurs qui sont très-largement arrondis, avec les postérieurs presque droits et légèrement arrondis à leur sommet; assez fortement convexe, très-déclive, surtout latéralement; très-finement pubescent; très-finement, densement et légèrement pointillé; d'un noir assez brillant.

Ecusson déprimé, très-finement pubescent, très-légèrement pointillé, d'un noir peu brillant.

Elytres ovale-oblongues, quatre à cinq fois plus longues que le prothorax, arcuément élargies sur les côtés, vers le tiers de leur largeur, après lequel elles se rétrécissent graduellement jusque près du sommet, où elles sont simultanément et étroitement subarrondies ou obtusément acuminées, avec l'angle apical individuellement émoussé ou snbarrondi; convexes, légèrement déclives postérieurement; très-finement et densement pubescentes; très-finement ridées en travers, et longitudinalement substriées, surtout intérieurement; d'un noir de poix peu brillant (1), avec une grande tache rougeâtre, subapicale, assez tranchée; à *repli inférieur* aspèrement pointillé. *Epaules* non saillantes, obsolètes.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent, très-finement et

(1) Surtout quand elles ne sont pas épilées.

densement pointillé, d'un noir peu brillant, avec le bord apical des hanches postérieures et l'anus quelquefois un peu roussâtres. *Métasternum* paraissant un peu plus lisse et obsolètement subsillonné à la base du prolongement postérieur, qui est étroit.

Pieds très-finement pubescents, très-finement chagrinés, d'un rouge ferrugineux. *Les antérieurs* assez grêles : *les intermédiaires* et *les postérieurs* robustes, avec les franges du sommet des tibias et des quatre premiers articles des tarses noirs. *Tibias intermédiaires et postérieurs* fortement élargis vers leur extrémité ; *les postérieurs* légèrement cintrés en dedans à leur tranche supérieure, qui est armée de quelques épines noires et obliquement couchées. *Tarses antérieurs* un peu plus, *les intermédiaires* beaucoup plus longs que les tibias.

Patrie : Cette espèce se rencontre, mais peu communément, dans les bois décomposés et dans les vieux fagots attaqués par les substances cryptogamiques, dans les environs de Paris et de Lyon, dans les parties centrales et orientales de la France.

b. *Elytres* aspèrement pointillées, subconcolores. *Premier et deuxième articles des antennes* subégaux, *le troisième* à peine égal à la moitié du deuxième. *Museau* assez étroit.

2. **Eucinetus meridionalis** ; Laporte.

Ovalaire-oblong, convexe, très-finement et densement pubescent, d'un noir de poix assez brillant, avec les antennes, la bouche, les hanches postérieures, le ventre et les pieds d'un roux ferrugineux. Antennes à premier et deuxième articles subégaux, le troisième à peine égal à la moitié du deuxième. Tête assez fortement pointillée, prothorax très-finement et densement pointillé. Museau assez étroit. Prothorax à peine plus étroit que les élytres à sa base, transverse, beaucoup moins large en avant, presque droit sur les côtés, avec les angles antérieurs très-largement et les postérieurs à peine arrondis. Elytres oblongues, un peu élargies après les épaules, atténuées en arrière ; subacuminées au sommet, longitudinalement substriées, aspèrement pointillées. Pieds intermédiaires et postérieurs assez robustes, à tibias médiocrement élargis vers leur extrémité.

♂ *Tarses antérieurs* à quatre premiers articles légèrement dilatés, ciliés

en dessous. *Cinquième segment ventral* subangulairement échancré à son bord apical, *le sixième* circulairement, et laissant à découvert un *septième segment* en ogive transverse, et assez saillant.

♀ *Tarses antérieurs* simples. *Cinquième segment ventral* tronqué à son bord apical, *le sixième* étroitement arrondi au sommet, *le septième* nul ou caché.

Nycteus meridionalis. LAPORTE, Rev. Ent. de Silb. (1836). t. IV. p. 25. — *Id.* Hist. nat. t. II. p. 261.

Eucinetus meridionalis. GUÉRIN, Spec. et Ic. livr. 1. nº 4. p. 2. 2. — PERRIS, Soc. ent. de Fr. 2e série, t. IX. p. 52.

Var. a. *Elytres graduellement roussâtres à leur extrémité.*

Var. b. *Corps entièrement d'un roux testacé.*

Nycteus testaceus. DEJEAN, Cat. 1837. p. 110.

Long. 0m,0037 (1 2/3 l.). — Larg. 0m,0023 (1 l.).

Corps ovalaire-oblong, un peu rétréci en arrière, convexe, assez brillant, revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, très-couchée et serrée.

Tête subtriangulaire, fortement infléchie, non saillante vue de dessus, à peine de la largeur du tiers de la base du prothorax, très-finement pubescente, assez fortement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Museau* assez étroit, sensiblement plus long depuis le sommet du labre que large à sa naissance, entre l'insertion des antennes. *Front* légèrement convexe, très-large entre les yeux. *Epistome* légèrement cilié, distinctement ponctué, d'un noir de poix assez brillant, séparé de la partie antérieure du front par une suture bien marquée, en fer à cheval arqué en dehors. *Labre* subconvexe, à peine cilié, presque lisse, d'un brun de poix quelquefois roussâtre. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux.

Yeux grands, subdéprimés en dessus, concaves en dessous, peu saillants, noirs, à facettes grossières et bien distinctes.

Antennes environ de la longueur de la moitié du corps, à peine plus épaisses vers l'extrémité, légèrement pubescentes, d'un roux ferrugineux, avec les trois premiers articles à peine plus clairs ; le premier allongé, à peine ou non épaissi : le deuxième allongé, subégal au précédent tant en longueur qu'en épaisseur : le troisième plus grêle, à peine égal à la moitié du deuxième : le quatrième suballongé, un peu moins étroit et beaucoup plus long que le troisième, et un peu plus que le cinquième : celui-ci et les

suivants un peu oblongs, subobconiques, subégaux : le dernier pas plus long que le pénultième, subcomprimé ainsi que les précédents, obtus au sommet.

Prothorax à peine plus étroit à sa base que les élytres à la leur, transverse, une fois moins long dans son milieu que large postérieurement ; bien moins large en avant qu'en arrière ; à bord antérieur faiblement et très-largement échancré, à peine avancé dans son milieu, et très-légèrement sinué sur ses côtés, en dedans des yeux ; à bord postérieur largement et sensiblement arrondi dans son milieu, et presque indistinctement sinué sur ses côtés, près des épaules ; finement rebordé sur les côtés qui sont presque droits et très-obliques, un peu moins étroitement (1) aux angles antérieurs qui sont très-largement arrondis, avec les postérieurs presque droits et légèrement arrondis à leur sommet ; fortement convexe, très-déclive en avant et latéralement ; très-finement pubescent, assez densement mais plus finement pointillé que la tête ; d'un noir de poix assez brillant.

Ecusson déprimé, finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Elytres ovale-oblongues, cinq fois plus longues que le prothorax, arcuément élargies sur les côtés, vers le tiers de leur longueur, après lequel elles se rétrécissent graduellement jusque près du sommet, où elles sont simultanément subacuminées, avec l'angle apical individuellement subarrondi ; convexes, légèrement déclives postérieurement ; très-finement et densement pubescentes ; densement et aspèrement ponctuées, et longitudinalement substriées, surtout en dedans et en arrière ; d'un noir de poix assez brillant, quelquefois graduellement un peu moins foncées vers l'extrémité ; à *repli inférieur* densement et aspèrement pointillé. *Epaules* non saillantes, obsolètes.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement et densement pointillé, avec les côtés de la poitrine plus fortement et subaspèrement ; obscur, avec les hanches postérieures et le ventre d'un roux ferrugineux, et l'anus un peu plus clair. *Métasternum* offrant un petit espace lisse à la base de son prolongement postérieur, qui est assez large, finement et obsolètement canaliculé sur son milieu. et qui semble séparé du reste de la surface par une ligne transversale subangulée, très-fine et à peine distincte.

Pieds finement pubescents, finement chagrinés, d'un roux ferrugineux. *Les antérieurs* assez grêles. *Les intermédiaires* et *les postérieurs* assez ro-

(1) Ce rebord, dans les deux espèces, s'étend aussi, en mourant, sur les côtés du bord antérieur.

bustes, avec les franges du sommet des tibias et des quatre premiers articles des tarses noires. *Tibias intermédiaires et postérieurs* médiocrement élargis vers leur extrémité : *les postérieurs* droits à leur tranche supérieure, qui est armée d'épines noires, obliquement couchées et divergentes. *Tarses antérieurs* un peu plus, *les intermédiaires* et *les postérieurs* sensiblement plus longs que les tibias.

Patrie : Cette espèce se trouve dans la France méridionale, principalement dans les provinces qui avoisinent l'Espagne, telles que le Bas-Languedoc, le Roussillon et la Guienne. Elle est moins commune dans la Provence.

Obs. Au premier abord, elle ne semble différer de l'*E. hæmorrhoïdalis* que par sa taille plus forte; mais elle s'en distingue abondamment par d'autres caractères importants : 1° les élytres sont aspèrement ponctuées au lieu d'être finement ridées en travers; elles sont concolores ou graduellement moins foncées en arrière, au lieu d'offrir une tache subapicale assez tranchée; 2° les premier et deuxième articles des antennes sont subégaux, au lieu d'être fortement inégaux; le troisième est proportionnellement plus court, et le quatrième proportionellement plus allongé; 3° les tibias intermédiaires et postérieurs sont moins fortement dilatés vers leur extrémité, et les postérieurs plus droits sur leurs tranches; 4° les tibias antérieurs ne sont pas élargis dans le ♂, et leurs tarses moins dilatés dans ce sexe ; 5° les hanches postérieures et le ventre sont toujours plus ou moins roussâtres au lieu d'être obscurs ; 6° enfin la tête est plus fortement ponctuée, plus étroitement rétrécie en avant, avec l'épistome séparé du bord antérieur du front par une suture moins droite et beaucoup plus marquée : le dernier article des antennes n'est pas plus long que le pénultième ; les facettes des yeux sont plus distinctes et plus grossières, et les élytres sont plus visiblement acuminées à leur sommet, etc.

La larve de cette espèce a été décrite par M. Perris (*Ann. Soc. ent. Fr.* 1851, p. 48, pl. 2, n° 5). Nous en avons reproduit la description dans notre Introduction.

EXPLICATION

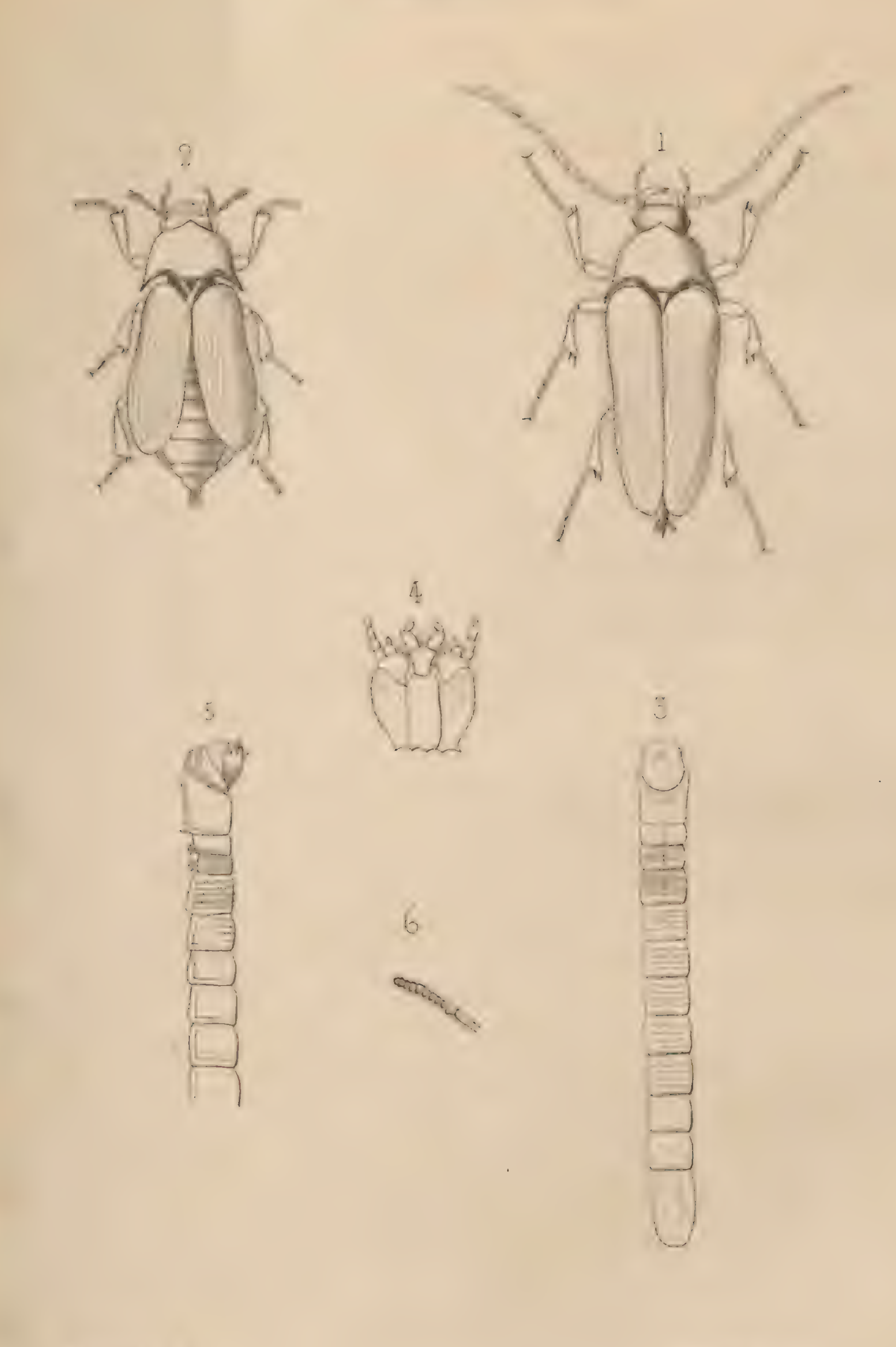
DES PLANCHES.

FOSSIPÈDES.

Figures 1. *Cebrio gigas* ♂.
2. *Cebrio gigas* ♀, et antenne (6).
3. Larve du *Cebrio gigas*.
4. Parties de la bouche de cette larve.
5. La même larve, vue de côté.

Obs. Ces trois dernières figures ont été reproduites d'après l'ouvrage de MM. Chapuis et Candèze sur les larves des Coléoptères.

FOSSIPEDES



Thomé del

Thomé [illegible]

Imp. Fugère

Pl. I. — Genres **Dascillus, Elodes.**

Figures 1. Tête, vue de face, du *Dascillus cervinus.*
2. Tête, vue de côté, du même.
3. Palpe labial du même.
4. Mâchoire et palpe maxillaire du même.
5. Tibia et tarse postérieur du même.
6. Dessous du corps du même.
7. Tête, vue de face, de l'*Elodes pallida.*
8. Tête, vue de côté, de la même espèce.
9. Dessous du corps de la même espèce.
10. Tibia et tarse postérieur de la même espèce.
11. Tibia et tarse antérieur de la même espèce.
12. Palpe maxillaire de la même espèce.
13. Palpe labial de la même espèce.
14. Antenne de l'*Elodes pallida* ♂.
15. Antenne de l'*Elodes pallida* ♀.
16. Cinquième segment ventral de l'*Elodes pallida* ♂.
17. Cinquième segment ventral de l'*Elodes pallida* ♀.
18. Base de l'antenne de l'*Elodes marginata* ♂.
19. Base de l'antenne de l'*Elodes marginata* ♀.
20. Cinquième segment ventral de l'*Elodes marginata* ♂.
21. Cinquième segment ventral de l'*Elodes marginata* ♀.



C. Rey del. — J. M. Déchaud sc.

impr. Fugère

BRÉVICOLES.

Pl. II. — Genres **Microcara, Cyphon.**

Figures 1. Tête, vue de face, de la *Microcara livida.*
2. Tête, vue de côté, de la même.
3. Palpe maxillaire de la même.
4. Palpe labial de la même.
5. Base de l'antenne de la même.
6. Tarse postérieur de la même.
7. Tarse postérieur d'un *Cyphon.*
8. Dessous du corps de la *Microcara livida.*
9. Quatrième et 5e segments ventraux de la *Microcara livida* ♂.
10. Quatrième et 5e segments ventraux de la *Microcara livida* ♀.
11. Tête, vue de côté, d'un *Cyphon.*
12. Palpe maxillaire d'un *Cyphon nigriceps.*
13. Palpe labial du même.
14. Dessous du corps d'un *Cyphon fuscicornis.*
15. Base de l'antenne du *Cyphon coarctatus.*
16. — — *Cyphon nitidulus.*
17. — — *Cyphon fuscicornis.*
18. — — *Cyphon variabilis.*
19. — — *Cyphon pallidulus.*
20. — — *Cyphon nigriceps.*
21. — — *Cyphon padi.*
22. — — *Cyphon Putoni.*
23. — — *Cyphon depressus* et *sulcicollis.*
24. Angle postérieur du prothorax du *Cyphon pallidulus.*
25. Angle postérieur du prothorax du *Cyphon nigriceps.*



Pl. III. — Genres **Hydrocyphon, Prionocyphon.**

Figures 1. Tête, vue de face, de l'*Hydrocyphon.*
2. Palpe maxillaire du même.
3. Palpe labial du même.
4. Base de l'antenne du même.
5. Dessous du corps du même.
6. Tarse postérieur du même.
7. Tête, vue de face, du *Prionocyphon.*
8. Palpe maxillaire du même.
9. Palpe labial du même.
10. Tarse antérieur du même.
11. Tarse postérieur du même.
12. Dessous du corps du même.
13. Antennes du *Prionocyphon serricornis* ♂.
14. Antenne du *Prionocyphon serricornis.*





Pl. IV. — Genres **Scirtes, Eubria, Eucinetus.**

Figures 1. Tête, vue de face, d'un *Scirtes hemisphæricus.*
2. Palpe maxillaire du même.
3. Palpe labial du même.
4. Dessous du corps du *Scirtes hemisphæricus* ♂.
5. Pied postérieur du même.
6. Pied antérieur du même.
7. Cinquième segment ventral du même.
8. Cinquième segment ventral du *Scirtes hemisphæricus* ♀.
9. Tête, vue de face, de l'*Eubria palustris.*
10. Palpe maxillaire de la même.
11. Palpe labial de la même.
12. Dessous du corps de la même.
13. Palpe maxillaire de l'*Eucinetus hæmorrhoïdalis.*
14. Palpe labial du même.
15. Dessous du corps de l'*Eucinetus hæmorrhoïdalis* ♀.
16. Ventre de l'*Eucinetus hæmorrhoïdalis* ♂.
17. Pied antérienr du même.
18. Pied antérieur de l'*Eucinetus meridionalis* ♂.
19. Tête, vue de face, de l'*Eucinetus hæmorrhoïdalis.*
20. Tête, vue de face, de l'*Eucinetus meridionalis.*



TABLE ALPHABÉTIQUE

FOSSIPÈDES

BRÉVICOLLES

ERRATA

DES

FOSSIPÈDES ET BRÉVICOLLES

Dédicace. Guillebau, *lisez* Guillebeau.
Tableau, ligne 14 pallida, *lisez* minuta. Linné.
Verso — 2 fusicornis, *lisez* fuscicornis.
— — 18 hemisphericus, *lisez* hemisphæricus.
Page 4 — 10 tegments, *lisez* téguments.
— 6 — 20 facile, *lisez* faciles.
— 6 — dernière, à cessé, *lisez* a cessé.
— 8 — 2, en, à supprimer.
— 11 — avant-dernière, $\beta\alpha$, *lisez* β.
— 12 — 9 *obsolète, lisez obsolètes.*
— 17 — 12 La, *lisez* la.
— 32 — 13 dessous, *lisez* dessus.
— 37 — 13 supprimez le premier des.
— 37 — dernière, sctites, *lisez* scirtes.
— 38 — 18 Lampiriens, *lisez* Lampyriens.
— 39 — 13 Eunicétites, *lisez* Eucinétites.
— 41 titre DASCILIENS, *lisez* DASCILLIENS.
— 41 ligne 25 labiaux, supprimez la virgule.
— 43 titre DASCILIENS, *lisez* DASCILLIENS.
— 43 ligne 32 mettez *point et virgule* après *subcarénée* et après *avant.*
— 46 tableau, 3e ligne transversale, *hanches supérieures, lisez hanches postérieures.*
— 46 tableau, ligne 31, courtement ou, *lisez* courtement ovalaire ou
— 46 tableau, ligne 33, *lame, lisez lames.*
— 50 ligne 17 (2 l 2/4), *lisez* (2 l. 1/4).
— 53 — 2 *pallida, lisez minuta.*
— 55 — 33 *pallida, lisez minuta.*
— 56 — 7 (2 l.), *lisez* 2 l.

Page 56 ligne 13 *submaculata, lisez submaculato.*
— 58 — 7 dssous, *lisez* dessous.
— 58 — 26 trosième, *lisez* troisième.
— 70 — 9 FUSICORNIS, *lisez* FUSCICORNIS.
— 70 — 19 *fusicornis, lisez fuscicornis.*
— 70 — 23 1/2 l, *lisez* 1 l. 1/2.
— 73 — 11 1/4 l, *lisez* 1 l. 1/4.
— 75 — 15 côtes, *lisez* côtés.
— 75 — 15 longuement, *lisez* largement.
— 75 — 17 1 2/4 l.), *lisez* (1 1 2/3).
— 77 — 25 rebord, supprimez la virgule.
— 79 — 11 pallida, *lisez* minuta.
— 79 — 26 pele, *lisez* pâle.
— 84 — 3 var. c., *lisez* d.

Mettez les deux lignes qui suivent en gaillarde, corps 8, avec *troisième article des antennes* en italiques.

Page 86 ligne 23 0,m0010 2/3, *lisez* 0,0015.
— 89 — 12 fusicornis, *lisez* fuscicornis.
— 90 — 1 (2/5 l.), *lisez* (1 l. 1/3).
— 94 — 2 article, *lisez* articles.
— 94 — 25 moirs, *lisez* moins.
— 95 — 8 quatrième ou cinquième, *lisez* quatre ou cinq.
— 100 — 27 ♂, *lisez* ♀.
— 100 — 11 après 0,004, ouvrez la parenthèse.
— 116 — 23 allongées, *lisez* allongés.
— 117 — 2 après à peine, supprimez la virgule.

Planche I figure 7 pallida, *lisez* minuta.
— I — 14 — — —
— I — 15 — — —
— I — 16 — — —
— I — 17 — — —
— II — 12 d'un, *lisez* du.
— II — 14 d'un, *lisez* du.
— IV — 7 du même, *du scirtes hemisphœricus* ♂.

(Extrait des *Annales de la Société impériale d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts utiles de Lyon*. — 1865.)

LYON. — Impr. de BARRET, rue Gentil, 4.